

72
7

LA VOLIÈRE DE VARRON

PAR

CHARLES DES ANGES

ET

GEORGES SEURE



PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

—
1932

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Bibliothèque Maison de l'Orient



139799

LA VOLIÈRE DE VARRON

Extrait de la REVUE DE PHILOGIE.
LIX (VI), 1932, 3^e LIVRAISON.

LA VOLIÈRE DE VARRON

PAR

CHARLES DES ANGES

ET

GEORGES SEURE



PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

—
1932

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LA VOLIÈRE DE VARRON

Les quatre planches qui illustrent le présent Mémoire sont la reproduction photographique ¹ de celles qui, exposées en 1920 au Salon des Artistes Français, y obtinrent une Mention Honorable ² sous le numéro 3614, avec la légende suivante :

La Volière de Varron : Essai de reconstitution par Charles Des Angès, architecte, d'après le texte latin établi, traduit et commenté par Georges Seure, ancien Membre de l'École française d'Athènes.

L'architecte Des Angès, mort en 1930, était un humaniste de la vieille école, sachant du latin et même du grec, ami de l'art et de l'architecture des Anciens, comme il convient à un ancien élève de Jules Girard et de Charles Chipiez. Il avait demandé que le texte varronien fût, pour son usage, révisé, traduit et surtout commenté de la manière la plus continue et la plus complète ; il en avait discuté chaque point avec un très grand souci de l'exactitude, mais avec une entière soumission aux indications, même étranges ou insuffisantes, de son auteur. Un examen minutieux, presque trop méticuleux, l'avait conduit à discuter, puis à accepter à peu près partout, les conclusions de son collaborateur archéologue³.

A titre d'exemple démonstratif d'une méthode, il espérait beaucoup de la publication de ce travail en commun sur un problème, bien mince mais précis, d'architecture antique. Aussi s'était-il promis d'en faire à ses frais une édition digne des mérites qu'il croyait lui reconnaître. C'est vraisemblablement

1. Cf. les images publiées, dès 1920, par Charles Massin, éditeur, dans les *Salons d'Architecture*, publication aujourd'hui disparue.

2. Nous avons appris des Membres du Jury que l'œuvre avait vivement intéressé ses juges, et qu'elle aurait obtenu une troisième médaille, si la *perspective cavalière* de la planche IV n'avait contenu une faute de dessin, qui sautera aux yeux de nos lecteurs maintenant que les voilà prévenus.

3. L'architecte n'a pas rédigé par écrit les raisons de quelques très rares divergences ; mais il est assez facile de les déduire des dessins eux-mêmes : elles ont presque toujours pour motif des nécessités constructives devant lesquelles il est sans doute nécessaire de s'incliner. On signalera, plus loin, chacune de ces différences d'interprétation, par de brèves explications à la suite de la portion de commentaire à laquelle elles se rapportent.

cette ambition peut-être exagérée qui, dans une période de vie économique troublée, l'a empêché d'accomplir un projet qui lui tenait à cœur.

Nous le reprenons aujourd'hui sous une forme plus modeste, estimant qu'il y a lieu de publier des planches architecturales dont la valeur est incontestable, et aussi un texte dont l'établissement, la traduction et surtout le commentaire quasi perpétuel, représentent un effort sérieux de philologie archéologique.

C'est parce qu'elle croit, comme nous, aux possibilités fructueuses de la collaboration entre philologues, archéologues et architectes, et parce qu'il s'agit d'un cas particulier où la reconstitution monumentale repose uniquement sur les données d'un texte littéraire, à l'exclusion de tous vestiges et de toutes fouilles, que la Revue de Philologie a bien voulu accueillir le présent travail.

G.S.

AVANT-PROPOS

Deux éléments d'information sont nécessaires au succès de toute tentative de reconstitution architecturale d'après l'antique : l'étude des ruines et le témoignage écrit des contemporains.

Le premier de ces éléments fait défaut à qui s'occupe de la Volière fameuse que Varron était si fier d'avoir édiflée dans sa maison de campagne aux environs du Mont Cassin. Les rares fragments de substructions, que les paysans d'aujourd'hui montrent dans le voisinage de la bourgade moderne de San Germano, ne peuvent guère avoir appartenu, comme le prétend avec fierté la tradition locale, à quelque bâtiment de la « villa di M. Terenzio Varrone ». Bien que Casinum ait été, ainsi que le dit notre auteur, (lignes 1-2 du texte ci-dessous) : « une ville haute au pied de laquelle il possédait un domaine traversé par la rivière », il est vraisemblable que les vestiges actuellement connus appartiennent, non pas à cette propriété privée, mais à un quartier public de la ville basse, ou à un faubourg riverain.

Huelsen, excellent connaisseur de la campagne romaine et du Latium, signale en effet¹ que des fouilles, exécutées et publiées

1. Pauly-Wissowa, *R.E.*, III², p. 1561.

en 1876, ont découvert, dans la plaine arrosée par le Rapido, affluent du Liris, quelques ruines antiques, dont les seules reconnaissables sont : un amphithéâtre, un théâtre, un petit temple, des monuments funéraires, des parties de mur d'enceinte, et, au sommet du mont Cassin, près du monastère actuel, un sanctuaire d'Apollon¹. Mais M. Lloyd Storr-Best, dans le livre plus récent que nous indiquerons par la suite comme la base de notre bibliographie, précise² que des vestiges, qui occupent plus d'un quart de mille (soit 400 m. environ) le long du Rapido, lui paraissent constituer « les misérables restes de la villa de Varron³ ». Il ajoute que les habitants de Cassino montrent « un morceau de maçonnerie grise et croulante, en face d'une petite île dans le torrent », comme étant « lo studio di Varrone ».

Nous verrons que cette dernière ruine ne saurait guère appartenir au cabinet de travail (*Musaeum*) de Varron, qui ne comportait peut-être même aucune construction. Les autres débris riverains ne sauraient pas davantage représenter ni la Volière, qui était perpendiculaire et non parallèle au cours d'eau, ni la double promenade qui par deux quais et des ponts réunissait les deux parties du domaine : car cette promenade était établie sur les deux rives, et non pas sur une seule ; mais d'autre part elle n'y occupait qu'une longueur totale inférieure à 300 mètres. Pour ces divers motifs, il est manifestement impossible de fixer, aujourd'hui, même l'emplacement approximatif de la villa ; à plus forte raison celui de la construction particulière qui seule va occuper nos recherches.

Au XVIII^e siècle, les ruines n'étaient ni plus nombreuses ni plus probantes⁴, et l'on a le droit de conjecturer qu'il en était de même au XVI^e siècle, malgré le dessin, ou plutôt grâce au dessin que Pirro Ligorio prétend avoir exécuté d'après la vue directe des restes antiques. L'ensemble obtenu est si manifestement contredit par les passages les plus incontestables du texte varronien, que la preuve se trouve faite par là même d'une œuvre de pure imagination, digne d'être ajoutée à la liste nombreuse des inventions archéologiques de ce célèbre faussaire. Montfaucon avoue

1. *Notizie degli Scavi*, 1876, p. 92.

2. P. XXI de l'Introduction.

3. P. 261, note 2.

4. En 1794, Hirt (*Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1797 ; voir ci-après) les a trouvées « trop dégradées par le temps pour que l'on puisse en reconnaître distinctement une partie ». — Encore acceptait-il les attributions locales, sans leur objecter les difficultés topographiques et métriques qui obligent à les rejeter.

« qu'on ne se fie pas beaucoup à Ligorio » ; mais il veut bien lui faire crédit sur deux points : le premier, que son « dessin est conforme à la description qu'en fait Varron » ; le second, que « de son temps il en restait peut-être davantage ». Pour son compte personnel, notre auteur reconnaît que, lorsqu'il se présenta sur les lieux, on lui « montra quelques mesures ; mais on n'y reconnaît presque plus rien ».

Ce témoignage infirme l'opinion téméraire soutenue par M. Gustave Loisel¹, quand il indique les causes possibles, mais chronologiquement douteuses, d'une rapide destruction des bâtisses varroniennes : « La villa de Varron, écrit-il, fut pillée en l'an 47 par l'armée de Marc Antoine, et le triumvir s'y livra lui-même à des orgies que lui reproche Cicéron (*Philippiques*, II, 40). Si Varron perdit alors toutes ses richesses, si les oiseaux de sa Volière disparurent, les bâtiments de celle-ci au moins furent respectés, car on en montrait encore les ruines à Dom Montfaucon, lorsque ce bénédictin visita le Mont Cassin près de 18 siècles plus tard² ».



Reste donc, pour unique source d'information, la description même du possesseur de la Volière. Or on sait quelles difficultés offrent les descriptions les plus minutieuses et les plus techniques à celui qui essaie de les traduire au moyen de la règle et du compas. Il est douteux qu'un architecte puisse reproduire exactement la construction d'un de ses confrères, s'il n'a pour guide qu'un texte très détaillé, mais dépourvu de dessins. Le travail est encore plus impossible si les deux architectes appartiennent à des écoles ou à des temps différents ; car ils n'ont pas les mêmes procédés, ne suivent pas les mêmes règles et n'usent pas du même vocabulaire. Que sera-ce donc, si l'homme de l'art doit se débattre contre les obscurités d'une description faite par un écrivain étranger au « métier » ?

L'« amateur » fournit une documentation dangereuse, soit par manque de précision, soit par une recherche excessive de cette précision même. S'il choisit parmi les détails qu'il croit devoir donner, il risque de passer sous silence des renseignements essentiels pour le technicien ; s'il accumule les minuties, il obscurcit sa description par une lumière uniforme jetée maladroitement sur des faits d'inégale valeur ; s'il se borne à repro-

1. *Histoire des Ménageries*, I, p. 82-84. — Voir, en sens contraire, les dates et les faits cités plus loin à la note 57 (page 60).

2. *Antiquité expliquée*, III, p. 132 et suivantes (1719).

duire avec fidélité ce qu'il a sous les yeux ou dans sa mémoire, l'accoutumance aux objets familiers, ou les déformations inconscientes du souvenir imaginatif, lui suggèrent des abréviations maladroites ou des informations inexactes; si enfin il se pique de « connaître quelque chose au bâtiment », combien il faut se défier des termes qu'il emploie hors de leur vrai sens, ou de l'apparente rigueur avec laquelle il applique des méthodes qu'il possède mal !

Or, en architecture, Varron n'est qu'un amateur. De plus, un intervalle d'une vingtaine de siècles, des changements de civilisation, une différence de langue, créent, entre lui et l'architecte qui l'interprète, une barrière d'incompréhension d'autant plus malaisée à franchir que le texte même de ses écrits nous est parvenu dans un état qui justifie tous les doutes, donne une base à toutes les contradictions, et enténébre définitivement les vagues clartés qu'une étude approfondie pouvait se flatter d'y découvrir.

S'il est vrai qu'il en soit ainsi, ne sera-ce pas forcément une entreprise vaine que le travail entrepris ici ? Notre restitution s'ajoutera à la liste déjà nombreuse de celles qui ont tenté nos prédécesseurs¹, mais elle n'atteindra pas à la réalité. — Toutefois, est-ce bien la réalité, je ne dis pas qui est visée, mais qui est atteinte par les restitutions d'après l'antique, telles qu'on les voit en usage et en honneur parmi nos meilleurs architectes ? Les archéologues de profession ont beau jeu à leur reprocher parfois leurs hypothèses ou même leurs fantaisies.

La vérité est que le second de ces reproches est seul fondé : retrouver l'antiquité ne doit jamais être la recréer telle qu'on

1. Pour nous borner à ceux qui ont accompagné leurs études de plans et de relevés architecturaux, nous devons citer :

A — Robert Castell, *the Villas of the Ancients* (Londres, 1728), dans *Acta eruditorum Lipsiensium*, 1731, p. 111-115.

B — Ernesti, dans Gessner, *Scriptores rei rusticae*, II (1773).

C — Segner, *de Ornithone Varronis*, dans Schneider, *Scriptores rei rusticae* (1794), I, pars 2, p. 593 et suivantes.

D — Goiffon, peintre, dans le même ouvrage, p. 678 et suivantes.

E — Dezobry, dans *Rome au siècle d'Auguste*, IV, p. 60.

Ajoutons les auteurs déjà nommés, à savoir :

F — Ligorio.

G — Montfaucon.

H — Loisel, qui a reproduit une planche de chacun des deux précédents.

I — Hirt, dont le travail est très minutieux et très abondamment illustré.

J — Lloyd Storr-Best (M. A. Lond.), *Varro on farming : M. Terentii Varro-nis Rerum rusticarum libri III*, translated with Introduction, Commentary, and Excursus (avec un plan de la Volière). Londres, G. Bell and Sons, 1912.

l'imagine ou telle qu'on la désirerait, et le travail entrepris ne sera recevable que s'il recherche, non le plaisir des yeux ou le mérite de la difficulté vaincue, mais une approximation aussi parfaite que possible de la vérité probable.

Sous cette réserve nécessaire, l'œuvre reconstructive des architectes ne mérite ni le dédain ni la défiance ¹. Comme toutes les autres études relatives au passé, la restauration architecturale a pour idéal de ressusciter le réel, mais doit se contenter, pour but pratique et suffisant, d'atteindre le vraisemblable. Dans tous les cas, la méthode est la même : elle consiste à recueillir les documents, à les classer, à les clarifier, à les mettre en œuvre enfin, de telle manière que le résultat concorde avec la totalité des renseignements fournis et dûment contrôlés. Mais, comme il est impossible que, même dans les cas les plus favorables, la somme des faits inclus dans les documents matériels ou écrits soit rigoureusement équivalente au total des détails nécessaires pour achever la restitution intégrale, force sera toujours de combler les lacunes par un recours à l'hypothèse, c'est-à-dire à l'imagination « maîtresse d'erreur ».

Il est incontestable que dans toute science du passé cette intervention nécessaire de l'hypothèse est une occasion dangereuse de se tromper. Un livre d'histoire ou de critique littéraire, un dessin d'architecte ont tous le même point faible : c'est la partie où les documents se taisent, se contredisent ou s'obscurcissent, et où l'auteur se voit dans la nécessité de substituer ses idées personnelles à des notions indispensables, mais inexistantes. On a dit des systèmes philosophiques qu'ils sont excellents dans la partie où ils réfutent leurs prédécesseurs et leurs adversaires, mauvais dans la partie où ils s'efforcent à leur tour d'atteindre la vérité. La même critique doit s'appliquer à toutes les œuvres archéologiques : elles peuvent approcher de la perfection dans la partie où elles utilisent, pour se justifier ou pour contredire autrui, la documentation fournie par une science exacte et rigoureuse ; elles resteront toujours faibles dans la partie où elles corrigent ou inventent des renseignements douteux ou disparus.

1. « L'archéologue a le devoir strict d'arrêter ses affirmations dès que la connaissance lui manque ; l'architecte a licence de suppléer aux incertitudes par l'imagination, à la réalité ignorée par la fantaisie raisonnée, mais créatrice. Beaucoup de critiques s'évanouiraient, si on voulait bien tomber d'accord sur le principe suivant : l'archéologue tend à expliquer définitivement les choses comme elles ont été ; l'architecte essaie de les interpréter provisoirement comme elles pourraient avoir existé » (*Monuments Antiques relevés et restaurés par les Architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome* — Publication de l'Institut de France ; *Notices* par Georges Seure, vol. I, préface, p. 2-3).

A ce défaut inévitable il n'y a point de remèdes, mais seulement des palliatifs. La crainte salutaire des corrections et des hypothèses ; la soumission absolue à tout renseignement utilisable, même s'il déplaît à notre goût ou gêne notre travail ; une application constante à toujours éviter les tentations de nos préférences modernes ou les tendances créatrices de notre talent personnel ; — tels sont les moyens les plus sûrs pour éviter, du mieux possible, un piège inhérent à la nature des choses, et dans lequel il est presque impossible de ne pas tomber.

Ajoutons à cela la connaissance impeccable des données actuelles de la science, et une parfaite modestie qui refuse de corriger l'antiquité au nom d'une prétendue infailibilité contemporaine. Nous aurons ainsi les éléments essentiels grâce auxquels un travail, du genre de celui que nous entreprenons, pourra restreindre les chances d'erreur et acquérir les mérites d'une entière bonne foi, d'une exactitude scrupuleuse, d'une conscience entièrement soumise aux règles scientifiques qui maintiennent l'esprit sur le chemin de la vérité : but exclusivement recherché, mais vraisemblablement jamais atteint.

C'est par ces voies que nous espérons nous être rapprochés de la vérité, et avoir évité l'erreur commune à la plupart de nos devanciers, dont les uns étaient plus architectes qu'archéologues, les autres plus archéologues qu'architectes, dont certains même n'étaient ni l'un ni l'autre.

Peut-être aussi avons-nous réussi à mettre à profit les rigoureuses méthodes de la science moderne qui, en philologie comme en archéologie ou même en architecture, n'admet plus les *à peu près* dont se contentaient des époques plus éprises de beauté que de probité, plus soumises à la tyrannie des règles qu'à l'évidence des faits, plus capables enfin d'inventer sans preuves que de se résoudre à avouer leur ignorance.

..

De ce que nous avons cru devoir commencer par exposer les principes généraux auxquels nous entendons soumettre les détails de nos recherches, on conclurait à tort que nous sommes tombés dans un travers fréquent parmi les auteurs qui ont longtemps médité leur sujet : une longue concentration de leurs efforts sur une matière unique en exagère à leurs yeux la valeur et la portée ; ils en parlent en haussant le ton ; ils sont enclins à lui attribuer, par de subtils détours, une importance de premier rang.

Nous apercevons au contraire fort clairement (et nous allons

en exposer les motifs), le peu d'ampleur, l'intérêt restreint, et, pour tout dire, la médiocrité de notre sujet. Nous avons pourtant rêvé, en toute modestie, que le présent travail fournirait, à la théorie générale qui nous paraît juste et indispensable, un exemple, au sens le plus restreint du mot : c'est-à-dire non pas un modèle, mais une application, une illustration de la *règle*. Cette règle, nous ne prétendons pas l'avoir découverte ; mais nous croyons avoir constaté qu'elle a été et qu'elle est encore très insuffisamment appliquée. Notre sujet, un peu mince peut-être, mais nettement délimité, permet de la soumettre à une épreuve facile, nette et concluante.

Les difficultés auxquelles nous sommes exposés autorisent peut-être et justifient pareille ambition. Car l'édifice auquel nous avons affaire est unique, aux deux sens du mot : d'une part il constitue un tout qui se suffit à lui-même, et ne se rattache à aucun monument plus vaste, à aucun autre groupe de bâtiments ; d'autre part, s'il occupe seul le terrain qui lui est destiné, il est seul aussi dans la classe de constructions à laquelle on pourrait théoriquement le rattacher. Ce n'est qu'une simple volière ; mais nous n'en connaissons pas d'autre exemple. Nous ne sommes donc aidés pour la reconstituer ni par les nécessités d'un ensemble, ni par les renseignements que fournirait un terme de comparaison, ni par quelques vestiges qui, si ruinés qu'ils fussent, procureraient toujours d'utiles et décisives indications.

La source unique de notre documentation est un texte, sujet à caution dans sa lettre et dans son esprit. Dans sa lettre, parce que les très médiocres manuscrits qui nous sont parvenus contiennent des erreurs ou des incertitudes manifestes, mais impossibles à corriger sûrement, puisque l'archétype est perdu ¹. Dans son esprit, parce que l'auteur de la description est à la fois le

1. Les deux manuscrits qui restent de Varron sont :

A — *Mediceus* (xiv^e s.) = *Semivetus*, ou *Gallicanus* (de Vittorio).

B — *Parisinus* (xiii^e s.), transcription fidèle d'une bonne copie du *Marcianus*.

Ce *Marcianus* (ix^e — x^e s., en minuscule carolingienne ?) est perdu. Il a été appelé *liber antiquissimus et fidelissimus* par Petro Vittorio, qui s'en est servi pour son commentaire (*Explicationes suarum in Catonem, Varronem, Columellam, castigationum*, 1542) à l'édition qu'il donna en 1541. Ange Politien en avait déjà fait usage dans son édition de 1482, et avait signalé ses variantes à l'égard de l'édition *princeps* (Venetiis, apud Nicolaum Jensonem, 1472).

Cf. Storr-Best, *Excursus* II, et *Introduction*, p. xix.

La meilleure édition moderne est celle de Keil (*minor*, 1889 ; *major*, 1884, avec un *Index verborum* de Krumbiegel, excellent, mais qui ne fait pas oublier celui de Godefroy, *Auctores latinae linguae*, Genève, 1595). On a suivi ici la réédition par G. Goetz de l'*editio minor* (1912) dans son nouveau texte corrigé de 1929.

mieux qualifié et le plus prévenu des guides auxquels nous pourrions nous fier : la Volière orne l'une de ses propriétés ; mais c'est très probablement lui qui en a eu l'idée et qui a créé, sinon imposé, les détails parfois peu heureux de l'exécution.

La minutie du possesseur bien informé se trouve donc obscurcie par l'amour-propre et l'orgueil de l'inventeur ; la description, comme l'œuvre elle-même, risque fort de porter les marques d'une insuffisante compétence.

Voici un édifice dont il ne subsiste plus de traces matérielles et dont la conception, à tout le moins, n'est sans doute pas l'œuvre d'un architecte de profession. La reconstitution architecturale à laquelle nous pouvons logiquement aboutir devra, par conséquent, avoir ce singulier caractère de s'inspirer le moins possible des règles strictes de l'art officiel et classique. Lorsque, en dehors de la description et des mesures précises que nous possédons, nous aurons à rechercher quelque information complémentaire, ce n'est ni aux monuments célèbres ni aux manuels techniques que nous pourrons la demander. A la création parfois discutabile d'un particulier fantaisiste, qui a voulu exécuter plutôt une nouveauté curieuse qu'une œuvre conforme « aux règles de l'art », il serait maladroit d'appliquer les canons de la tradition gréco-romaine.

Les analogies sont à chercher dans la pratique courante du siècle et du pays, beaucoup plus que dans l'œuvre savante des théoriciens passés ou présents. Vitruve notamment, qui a essayé, sans trop de bonheur et avec beaucoup d'obscurités, de codifier des règles plus ou moins logiquement déduites de la pratique des architectes grecs, ne nous fournira pour un semblable bâtiment aucune notion utilisable : nous devons même nous garder de lui en demander. Ce sera du reste, probablement, tout bénéfique pour nous, car nous n'avons nul besoin d'ajouter les difficultés de son texte aux difficultés du nôtre.

Ce n'est pas à la légère que nous taxons la description varronienne d'incompétence et de prétention, et l'exécution de sa Volière de banalité et de médiocrité. A qui lit son texte avec attention, la sévérité de ce jugement s'impose. La satisfaction de soi-même, qui éclate au travers des lignes, n'est pas imputable seulement à l'orgueil du propriétaire qui possède une rareté dont il se félicite d'avoir été l'intelligent inventeur. Il s'y mêle vraisemblablement un peu de cet esprit sénile qui déforme avec complaisance l'objet de ses souvenirs, et auquel les meilleurs interprètes du *De Re Rusticā* n'ont pas manqué d'attribuer, avec juste

raison, la plus grande partie des défaillances de fond et de forme que l'on remarque dans le livre.

C'est un vieillard de plus de 80 ans qui parle : il vante, dans cet endroit particulier, les trouvailles ingénieuses de son industrielle activité ; mais, dans bien d'autres endroits, il exalte les idées et les méthodes, voire même les préjugés et les erreurs, d'un siècle auquel toutes ses tendresses sont réservées, parce que c'est le sien et qu'il est révolu. Œuvre de sa jeunesse ou de son âge mûr, la Volière qu'il a imaginée possède toute son admiration, à la fois parce qu'elle est sienne, et parce qu'il est persuadé qu'on n'a jamais fait mieux, qu'on ne fera jamais mieux dans la voie qu'il a tracée.

Au cours de la conversation qu'il a imaginée sur les choses de l'agriculture et de la vie à la campagne, lorsqu'il est arrivé au chapitre des oiseaux domestiques, il feint qu'on l'interroge sur ces réserves d'oiseaux dont il pense avoir fourni un modèle singulier et définitif, et c'est avec une visible complaisance qu'il entreprend une description dont il est fier d'avance. C'est pour-quoi son exposition débute par une formule démonstrative : *Cum habeam...*

Dès le début, nous notons divers détails, dont les uns ont une valeur simplement ostentatoire (les quais de pierre et les ponts qui ornent le large torrent par lequel la propriété est traversée) ; dont les autres sont pour nous un document et un avertissement.

La largeur du terrain que Varron possède sur l'une et l'autre rive est de 950 pieds, soit environ 280 mètres. Quels que puissent être les élargissements du domaine en deçà ou au delà de la rivière, et à moins de lui supposer une forme bizarre et un étrangement vers sa partie médiane, il est clair que minime est l'importance d'un enclos dont l'une des dimensions n'atteint peut-être nulle part le tiers d'un kilomètre : surtout en Italie, pays des vastes propriétés.

Cette remarque explique et justifie à l'avance l'exiguïté relative du terrain réservé à la Volière (22 m. \times 15 m. environ). Elle ramène à ses justes limites, sans doute fort restreintes, la forêt artificielle (*silva*, mot qui peut signifier facilement un simple bosquet) par quoi est entourée la cage centrale. Sur la profondeur de cette forêt, qui par oubli ou par prudence n'est pas indiquée, mais dont l'opacité et l'ombre sont vantées en termes probablement exagérés (les arbres immenses ne laissent filtrer la lumière qu'à la partie inférieure de leurs fûts), nous serons sages de faire toutes réserves, et de ne pas nous croire obligés par les expres-

sions latines de lui attribuer de grandes dimensions, ni de la prolonger en tous sens autour de l'édifice.

Quant aux bâtiments qui composent la Volière proprement dite, nous sommes frappés de leur manque d'adaptation aux besoins qui les ont fait édifier. Ce sont des portiques latéraux aboutissant à une sorte de temple rond surélevé et placé à une extrémité. Au point de vue architectural, cette ordonnance s'explique et s'enchêvêtre assez mal : deux droites parallèles situées dans un même plan horizontal ne sont pas tangentes à un cercle tracé sur un autre plan. Mais il faut en outre qu'elles ne puissent pas paraître tangentes, même à qui les regarde en projection. Or ici droites et cercle ne sont pas nettement séparés.

Voilà une première preuve qu'un homme de l'art n'a pas été, nous ne voulons pas dire l'exécuteur, mais l'inventeur du plan primitif.

En voici une seconde. Le portique et la tholos, qui sont, nous le répétons, deux des éléments constitutifs de cet ensemble, sont empruntés, sans grands frais d'imagination et sans grand souci d'adapter le contenant au contenu, aux habitudes courantes de la construction contemporaine. Le portique, c'est-à-dire un rang de colonnes en avant d'un mur de fond, est inspiré, probablement copié, de ceux qui sont en usage dans la cour et spécialement autour du jardin intérieur des maisons romaines. C'est un arrangement si ordinaire que Varron juge inutile d'en indiquer les dimensions en profondeur. Les proportions, comme les matériaux, sont analogues à ce que chacun de ses auditeurs peut voir autour de lui, et même sans doute possède chez soi.

Un entrepreneur local suffit à construire fort convenablement de pareils bâtiments, et il ne faut leur supposer ni des matériaux de choix, ni une taille qui sorte de l'ordinaire : un sol dallé, un soubassement surélevé de quelques marches, des colonnes de pierraille bien cimentée, recouvertes de stucage et de peinture, un mur de moëllons de la hauteur courante pour les clôtures séparatives entre maisons ou entre propriétés : voilà ce que nous montrent beaucoup de ruines de villas romaines, et voilà ce qu'il faut supposer tout simplement à Casinum chez Varron. La construction est d'autant plus modeste et ordinaire qu'elle est située au voisinage des champs qui appartiennent au domaine : sur le territoire de la ferme, dirions-nous aujourd'hui, et non pas dans le parc qui renferme l'habitation des maîtres. L'auteur indique expressément ce détail.

Ces remarques suffisent pour écarter dès l'abord la tentation du grandiose, que pourraient faire naître dans l'esprit des lecteurs

modernes les mots, trop pompeux à notre gré, de colonnade, de stylobate et d'architrave. L'indication même que Varron donne à deux reprises sur la maçonnerie des murs, qu'il qualifie d'élevée (*maceriae altae*), doit vraisemblablement s'entendre par rapport aux murs intérieurs pouvant exister dans la propriété, et qui ne se trouveraient pas être en même temps des murs de clôture comme ceux des portiques. Les premiers, qui ne sont que des séparations, sont souvent bas et n'atteignent pas toujours la taille humaine ; les seconds, qui sont des limites et des obstacles, dépassent du double ou du triple cette taille, et par comparaison peuvent être dits élevés. Mais, si on leur attribue trois ou quatre mètres de hauteur, on satisfait pleinement à leur utilité, sans accorder à leur épithète une valeur majestueuse qui ne leur convient sans doute pas.

La tholos centrale est, elle aussi, une copie d'un autre genre. Varron nous indique le monument qu'elle reproduit fidèlement, en se bornant à remplacer le mur intérieur par des piliers de bois, c'est-à-dire à substituer, pour l'usage de cage auquel on la destine, une clôture ajourée à une clôture continue. C'est l'*Aedes Catuli* à Rome. Cette construction est si connue des contemporains, que Varron juge oiseux d'en répéter la hauteur ou la largeur, ces deux dimensions ayant vraisemblablement été reproduites sans changement. La largeur pourtant pourrait se déduire des mesures générales qui sont fournies au début du morceau : mais le chiffre total est certainement erroné sur les manuscrits, ainsi que le démontre l'addition de celles des mesures partielles que nous connaissons. Malheureusement certaines autres de ces mesures partielles nous restent inconnues, et c'est l'un des motifs pour lesquels nous devons regretter de ne posséder aucune idée de l'*Aedes Catuli*, prototype de cette construction.

La manie de copier s'avère encore par d'autres détails du texte. Ainsi, la rose des vents qui orne la coupole de la tholos reproduit les figures, sinon le mécanisme, de celle construite à Athènes par Andronikos de Kyrria, dont les copistes maladroits n'ont conservé ici que l'ethnique. Ainsi encore, si l'on admet une conjecture sur laquelle nous aurons à revenir, la *pergola* qui accompagne et encadre les entrées de la volière : c'est un ornement des plus usuels dans les maisons et les jardins des Romains, et sa fréquence même nous serait un argument pour en accepter l'existence au voisinage des portiques, empruntés eux aussi au plan le plus ordinaire des habitations.

Si les facultés inventives de Varron se sont peu manifestées dans le choix des parties de l'édifice, elles ont en revanche peut-

être dépassé les bornes pour la minutie des détails. Sans y insister, on ne saurait manquer de remarquer ce qu'il y a, à notre gré, de maladroit et même d'un peu ridicule dans l'enchevêtrement des complications naïves et recherchées qui font de cette Volière à la fois une cage, une promenade, un miroir d'eau, un vivier, un étang giboyeux, une salle à manger, une forêt et un observatoire !

En résumé : dans le choix des éléments constitutifs de la Volière, rien de personnel ni de nouveau ; dans leur arrangement, rien d'artistique ni même d'heureusement combiné. Telle est notre première impression. Un architecte aura du mal à se satisfaire par la reconstitution d'un ensemble qui sent si peu l'homme de l'art, qui est si piètrement architectural.

CHARLES DES ANGES et GEORGES SEURE.



TEXTE¹*Rerum Rusticarum liber III, 5, 9 à 17.*

(Keil-Goetz, p. 124-126).

§ I.

Cum habeam (1) sub oppido Casino (2) flumen (3), quod per villam fluat liquidum et altum, marginibus lapideis (4), latum p(edes) LVII, et e villa (5) in villam pontibus (6) transeatur, longum p(edes) DCCCCL (7), directum (8) ab insula quae est in imo (9) fluvio ubi confluit altera amnis, ad summum flumen, ubi est Musaeum (10); circum (11) hujus ripas ambulatio sub dio (12), p(edes) lata X.

5

CHOIX DE VARIANTES ET DE CORRECTIONS

Ligne 3 : *e villa in villam* [vicini ou vicinam] (Schneider). — 4 : *pedes CCCCL* (mss. et Bessaldi); *in insulam* (Des Ursins); *ab insula ad Musaeum* (Bessaldi); *a Musaeo in insula* [ad Musaeum] (Goetz); *ab insula ubi est Musaeum* (Schneider). — 5 : *a Vinio fluvio* (mss.), *ab imo fluvio* (corrigé par Scaliger); *ad summum flumen, ubi est circum hujus ripas ambulatio* (Schneider). — 6 : *ubi est Musaeum?* (interrogation marginale répondant à un texte analogue à celui de Bessaldi; puis passée dans le texte : Storr-Best dubitativement).

§ II.

Ab hac (13) est in agrum versus (14) ornithonis locus (15), ex duabus partibus, dextra et sinistra (16), maceris altis (17) conclusus. Inter (18) quas locus qui est ornithonis, deformatus ad tabulae litterariae speciem cum capitulo (19). Forma, qua est quadrata, patet in latitudinem p(edes) XLVIII (20), in longitudinem p(edes) LXXII; qua ad capitulum rotunda (21) est, p(edes) XXVII (22).

10

Ligne 8 : *ab hac* [ambulatio] (Goetz). — 10 : *locus qui est ornithonis* [patet in latitudinem pedes XLVIII] (transposé par Scaliger). — 11 : *forma, quae est quadrata* (Bessaldi); *forma, qua est quadratus* (Schneider); *forma, qua est quadrata, patet in longitudinem pedes LXXII* (supprimé par Scaliger). — 13 : *rutundum* (Goetz).

1. Les numéros entre parenthèses renvoient au Commentaire détaillé qui est donné plus loin. La ponctuation est mon œuvre, étant un début d'interprétation. Les variantes des mss. non signalées ici seront fournies au cours du Commentaire; les corrections d'éditeurs sont toutes indiquées.

TRADUCTION

§ I.

SITE DE LA VILLA

Eh bien ! voici : je possède, au pied de la forteresse de Cassin, un cours d'eau qui coule au travers de ma propriété. Limpide et profond, il a des quais de pierre ; sa largeur est de 57 pieds. Pour se rendre d'une partie de la propriété dans l'autre, on le traverse sur des ponts. Sa longueur est de 950 pieds ; il est endigué depuis une île située à l'extrémité d'aval de son cours, au confluent d'une seconde rivière, jusqu'à l'extrémité d'amont, où se trouve un lieu consacré aux Muses. Ses rives sont entourées d'une promenade à découvert, large de 10 pieds.

§ II.

SITE DE LA VOLIÈRE

En s'éloignant de cette promenade dans la direction des champs, se trouve l'emplacement de la volière, qui, sur deux côtés, à droite et à gauche, est clos par de hautes murailles. Dans l'intervalle est le site de la volière proprement dite, dont la forme est celle d'une tablette à écrire munie de sa poignée. Sa dimension, dans la partie rectangulaire, est de 48 pieds en largeur, de 72 pieds en longueur ; dans la partie ronde correspondant à la poignée, elle mesure 27 pieds.

§ III.

Ad haec (23), ita ut in margine quasi infimo (24) tabulae d(i)sc(e)rpta (25) sit ambulatio ab ornithone (26), pl(an)ula (27), in qua media sunt cav(i)ae, qua introitur (29) in aream, est.

15

Ligne 16 : *descripta* (mss.); *plumula* (mss.) = *p. l. VII via* (Scaliger), *p. VIII lat.* (Turnèbe), *p. DCCCC via* (Gessner), *proxima [ambulatio]* (Scaliger), *plurimae caviae* (Storr-Best). — 17 : *caveae* (supprimé par Segner, transposé par Schneider à la ligne 23); *introitus, iter* (mss., ou *itur*) = *qua iter in aream est, in qua media sunt caveae* (transposé par Scaliger); *ambulatio ab ornithone disjuncta, in qua media introitus in aream est* (Schneider); *qua introitus [itur]* (Goetz).

§ IV.

In limine (30), in lateribus dextra et sinistra, porticus sunt, primoribus (31) columnis lapideis (32), pro mediis (33) arbusculis humilibus ordinatae, cum (34) a summa macerie (35) ad epistylum tecta porticus sit rete cannabina, et ab epistyllo ad stylobaten (36). Hae sunt avibus omne genus oppletae (37), quibus cibus ministratur per retem (38), et aqua rivulo tenui (39) affluit.

20

25

Ligne 19 : *in limine* supprimé par Storr-Best. — 20 : *intermediis* (Vulgate). — 22 : *epistylon, epistyllo* (Goetz). — 23 : *ab epistyllo ad stylobaten hae sunt avibus, etc.* (Scaliger); *ad stylobaten ubi sunt caveae* (transposé ici par Schneider). — 24 : *administratur* (Bessaldi, Schneider).

§ V.

Secundum stylobatis interiorem partem (40), dextra et sinistra, ad summam aream quadratam (41), e medio diversae (42) duae, non latae (43)[sed] (44) oblongae (45), sunt piscinae ad porticus versus (46).

Ligne 27 : *quadratam e medio. Diversae duae, etc.* (Bessaldi); *quadrato jam e medio* (Brusch). — 28 : *late* (Scaliger); *porticulas* (Bessaldi); *sed* ajouté par moi d'après Keil, corrigé par Goetz.

§ VI.

Inter eas piscinas tantummodo (47) accessus semita (48) in tholum, qui est ultra (49) : rotundus (50), columnatus, ut est (51) in aede Catuli (52), si pro parietibus (53) feceris (54) columnas.

30

§ III.

PARTIE PRÉ-LIMINAIRE

A cet ensemble s'ajoute (pour établir, sur ce qu'on pourrait appeler le rebord inférieur de la tablette, une séparation entre la promenade et la volière) une petite esplanade, au milieu de laquelle sont des barrières mobiles : c'est par là qu'on accède au terrain (de la volière).

§ IV.

PORTIQUES

A partir du seuil, sur les faces latérales à droite et à gauche, des portiques existent, avec, en façade, des colonnes de pierre, et des arbustes nains au milieu de l'ordonnance. D'autre part, du sommet du mur en maçonnerie jusqu'à l'épistyle, le portique est couvert d'un réseau de chanvre : aussi, de l'épistyle jusqu'au stylobate. Ces portiques sont remplis d'oiseaux de toutes espèces, auxquels la nourriture est servie à travers le réseau : quant à l'eau, c'est par un mince ruisselet qu'elle coule à leur portée.

§ V.

VIVIERS

Le long de la face intérieure du stylobate, à droite et à gauche, jusqu'au sommet de l'aire rectangulaire, il existe, partant du milieu et opposés l'un à l'autre, deux viviers : ils sont peu larges, de forme allongée, parallèles aux portiques.

§ VI.

ROTONDE : EXTÉRIEUR

Ce n'est qu'entre ces viviers qu'on a accès, par un sentier, à la tholos située au delà : une rotonde avec des colonnades ; disposition semblable à celle du monument de Catulus, à supposer qu'au lieu de parois on ait mis des colonnes.

§ VII.

Extra eas columnas (55) est silva (56), manu sata (57), grandibus (58) arboribus tecta (59), ut infima perluceat : tota saepta (60) maceris altis (61).

Intra (62) tholi columnas exteriores, lapideas, (63) et totidem interiores, ex abiete, tenues (64), locus est p(edes) V latus.

Ligne 33 : *ut infima perluceat tota : saepta*, etc. (Schneider).

§ VIII.

Inter (65) columnas exteriores, pro pariete (66), reticuli e nervis (67) sunt, ut perspicui in silva possint, et quae ibi sunt (68), neque aves ea (69) transire. Intra (70) interiores columnas, pro pariete (71), rete aviarium (72) est objectum. Inter (73) has et exteriores gradatim substructum (74) ut « theatridion » (75) avium. Mutuli crebri (76) in omnibus columnis impositi, sedilia avium. Intra (77) retem aves sunt omne genus (78), maxime cantrices, ut lusciniolae ac merulae, quibus aqua ministratur per canaliculum, cibus objicitur sub retem (79).

Ligne 38 : *prospici in silvam* (Goetz); *sunt [videri]* (Goetz). — 39 : *ea* supprimé par Scaliger. — 41 : *<et>* (Goetz). — 45 : *canaliculam* (Scaliger, Schneider).

§ IX.

Subter (80) columnarum stylobaten est lapis (81), a falere (82) pedem et dodrantem alta; ipsum falere ad (83) duo pedes altum a stagno, latum ad quinque, ut in[ter] (84) culcitas (85) et columellas (86) convivae (87) pedibus circumire possint. Infimum intra (88) falere est stagnum cum margine pedali, et insula in medio parva. Circum (89) falere et navalia (90) sunt, excavata, anatum stabula.

Ligne 46 : *subtus* (Bessaldi). — 47 : *falere ad duo pedes altum, a stagno latum*, etc. (Scaliger). — 48 : *in[ter]* corrigé par moi; *in culcitis* (Bessaldi). — 49 : *infimo* (Goetz). — 50 : *insula in medio parva circum falere. Et navalia sunt* (Bessaldi).

§ VII.

ROTONDE : BOSQUET ET COLONNADE

A l'extérieur de ces colonnes, il y a un bosquet, planté de main d'homme ; c'est un couvert de grands arbres dont les parties basses laissent filtrer le jour ; le tout entouré de murs élevés.

L'espace interne entre les colonnes extérieures de la rotonde, qui sont en pierre, et les colonnes intérieures, qui sont en nombre égal, mais faites de sapin et toutes fluettes, mesure 5 pieds de largeur.

§ VIII.

ROTONDE : LES CAGES

Au milieu de l'entrecolonnement extérieur, en guise de paroi, il y a des réseaux serrés, en cordes à boyaux, qui laissent une perspective sur le bosquet et son contenu, sans que les oiseaux puissent le traverser. En arrière de la colonnade intérieure, en guise de paroi, un filet d'oiseleur est tendu. Dans l'intervalle entre cette colonnade-ci et celle de l'extérieur, des gradins superposés forment une sorte de petit théâtre pour oiseaux. Des consoles nombreuses, fixées sur toutes les colonnes, servent de perchoirs aux oiseaux. A l'intérieur du filet sont des oiseaux de toutes espèces, surtout des chanteurs, tels que rossignols et merles. On leur fournit de l'eau au moyen d'un petit canal ; on leur jette la nourriture par dessous le filet.

§ IX.

ROTONDE : LA SALLE A MANGER

Au-dessous du stylobate des colonnes, il y a une assise de marbre qui s'élève à un pied et neuf pouces au-dessus d'une plateforme elle-même élevée à deux pieds au-dessus d'un bassin : sa largeur, qui est de cinq pieds, permet qu'entre coussins et colonnettes les convives puissent circuler. Tout au bas de cette banquette, à l'intérieur, est un bassin, avec une margelle d'un pied, et une île en son milieu, toute petite. Dans le pourtour de la banquette il y a aussi comme des abris de bateaux : ce sont des trous où logent des canards.

§ X.

In insula est columella, in qua intus axis, qui pro mensa (91) sustinet rotam radiatam, ita ut ad extremum, ubi orbile (92) solet esse acutum, tabula cavata sit, ut tympanum, in latitudinem p(edes)II et semipedem, in altitudinem palmum. Haec ab uno puero, qui ministrat (93), ita vertitur, ut omnia una (94) ponantur et ad bibendum et ad edendum, et admoveantur ad omnes convivas.

55

Ligne 54 : *ubi orbile solet esse*. . . . 1. *arcuatam* (Gessner); 2. *arcus cum tabula* (Scheffer); 3. *acetabula cavata sit* (Scaliger). — 55 : *esse, a[r]cuata tabula* (Goetz); *tabula una cavata sit* (Bessaldi). — 56 : *duo pedes* (Bessaldi).

§ XI.

Ex suggestu (95) faleris, ubi solent esse « peripetasmata » (96), prodeunt anates in stagnum, ac nant. E quo rivus (97) pervenit in duas, quas dixi, piscinas, ac pisciculi ultro ac citro commeant (98); cum (99) et aqua calida et frigida ex orbi ligneo mensaque (100), quam dixi in primis radiis (101) esse, epi(s)to(m)is (102) versis, ad unumquemque factum sit ut fluat convivam.

60

Ligne 59 : *suggesto* (Goetz); *peripetasmata* (Bessaldi). — 60 : *prodeunt aves* (Bessaldi). — 62 : *commetant* (Goetz). — 63 : *in privis radiis* (Scaliger). — 64 : *epitonis* (Turnèbe et Goetz; lecture modifiée par moi); *sic adfluat ad convivam* (Scaliger); *in convivam* (Schneider).

§ XII.

Intrinsecus sub tholo (103) stella (104), Lucifer interdiu, noctu Hesperus, ita circumeunt ad infimum hemisphaerium, ac moventur, ut indicent quot sint horae.

65

In eodem hemisphaerio medio, circum cardinem (105), est orbis ventorum VIII, ut Athenis in horologio (106) quod fecit Cyrrestes (107) : ibique eminens radius a cardine ad orbem ita movetur, ut eum tangat ventum (108) qui flet : ut intus scire possis.

70

Ligne 70 : *Cyprestes* (Scaliger).

§ X.

ROTONDE : LA TABLE

Dans l'île existe une colonnette, avec un axe intérieur qui, en guise de table, supporte une roue à rayons, disposée de telle sorte qu'à sa périphérie, là où le cercle tournant est d'ordinaire aminci, il y a une tablette creuse, tel un tambourin : elle mesure en largeur deux pieds et demi, en hauteur un palme. Ce système, un esclave unique, chargé du service, le fait mouvoir de manière que tous les mets et toutes les boissons, servis simultanément, puissent être tournés vers tous les convives.

§ XI.

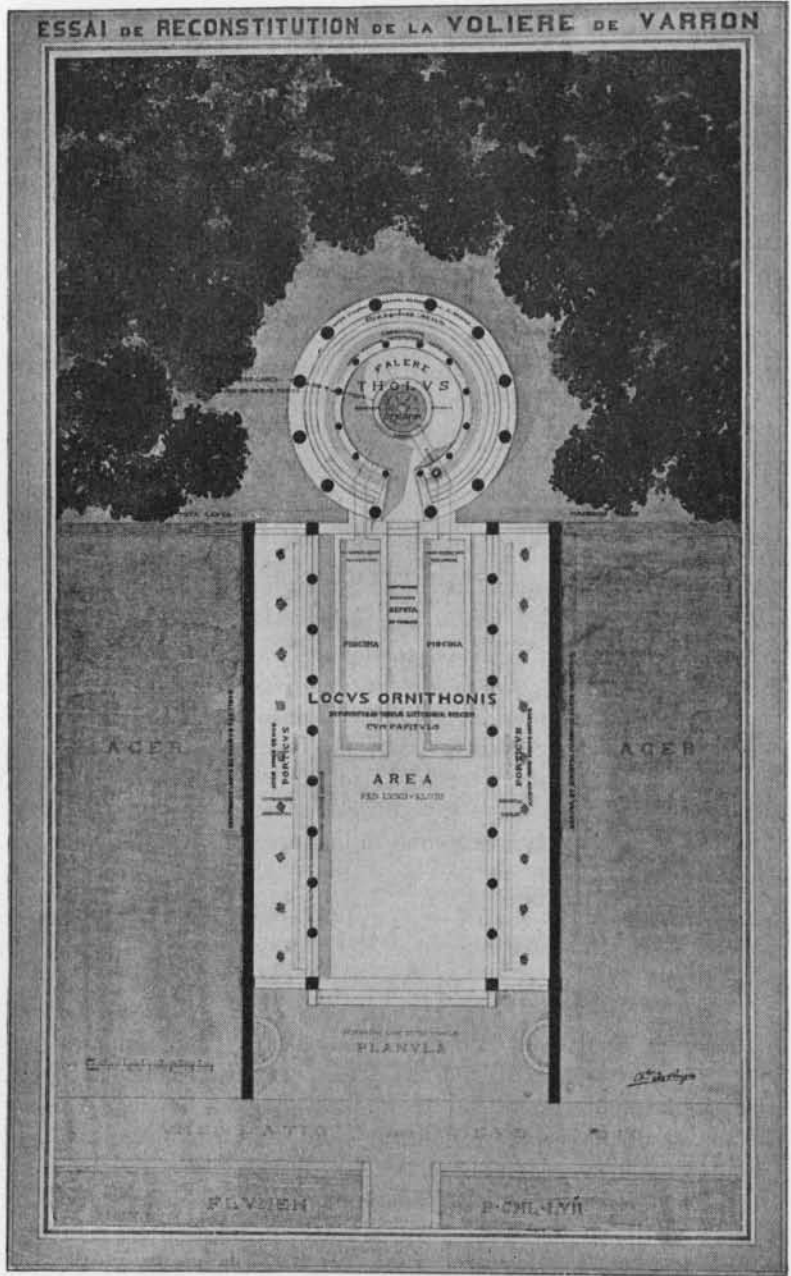
ROTONDE : LA SALLE

De la face verticale de la banquette, là où l'habitude est de laisser pendre des tapisseries, sortent les canards pour aller dans le bassin et y nager. De ce bassin un ruisseau aboutit aux deux viviers déjà mentionnés, et les petits poissons remontent et descendent le courant. D'autre part, de l'eau chaude et de l'eau froide sont placées sur le cercle de bois formant table, que j'ai dit être fixé à l'extrémité des rayons, et l'arrangement est tel qu'en tournant des robinets l'eau coule à la portée de chaque convive.

§ XII.

ROTONDE : LA COUPOLE

Intérieurement, sous la coupole, une étoile (Lucifer pendant le jour, pendant la nuit Hesperus) décrit un cercle à la base de la demi-sphère, et se meut de façon à indiquer les heures. Au sommet de cette demi-sphère, autour d'un axe vertical, il y a un cercle des 8 vents, analogue à celui qui existe à Athènes sur l'horloge construite par le Cyrrestien : là, une aiguille fait saillie et se meut depuis l'axe jusqu'au cercle, de manière à toucher le vent qui souffle : ce qui permet, depuis l'intérieur, d'être renseigné.



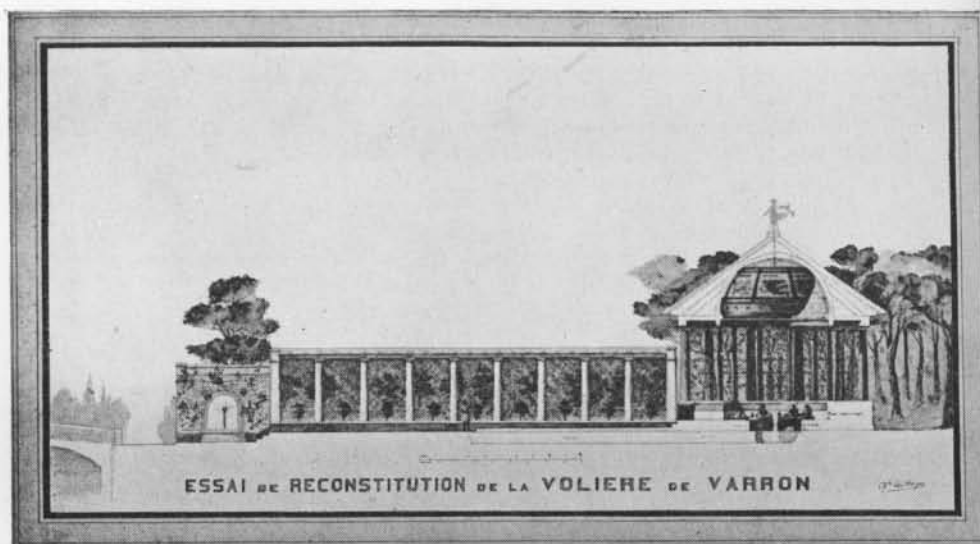
PLAN.

Les inscriptions justificatives sont toutes des citations tirées du texte latin

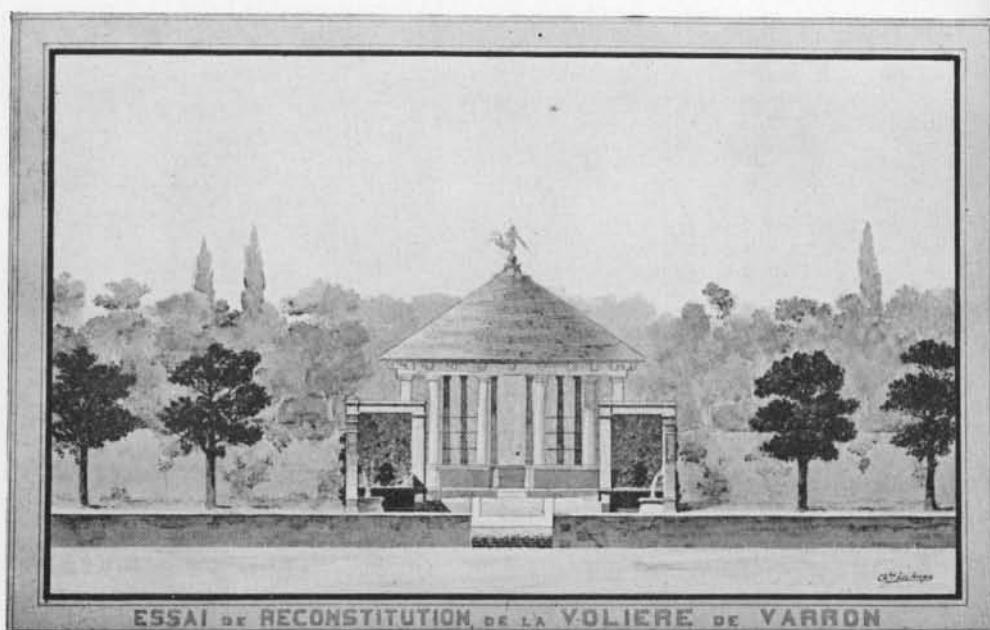
Comme certaines sont malaisément lisibles sur la photographie très réduite, nous en fournissons ci-contre une transcription localisée qui permettra de les retrouver et de les déchiffrer.

LECTURE DU PLAN DE LA PLANCHE I.

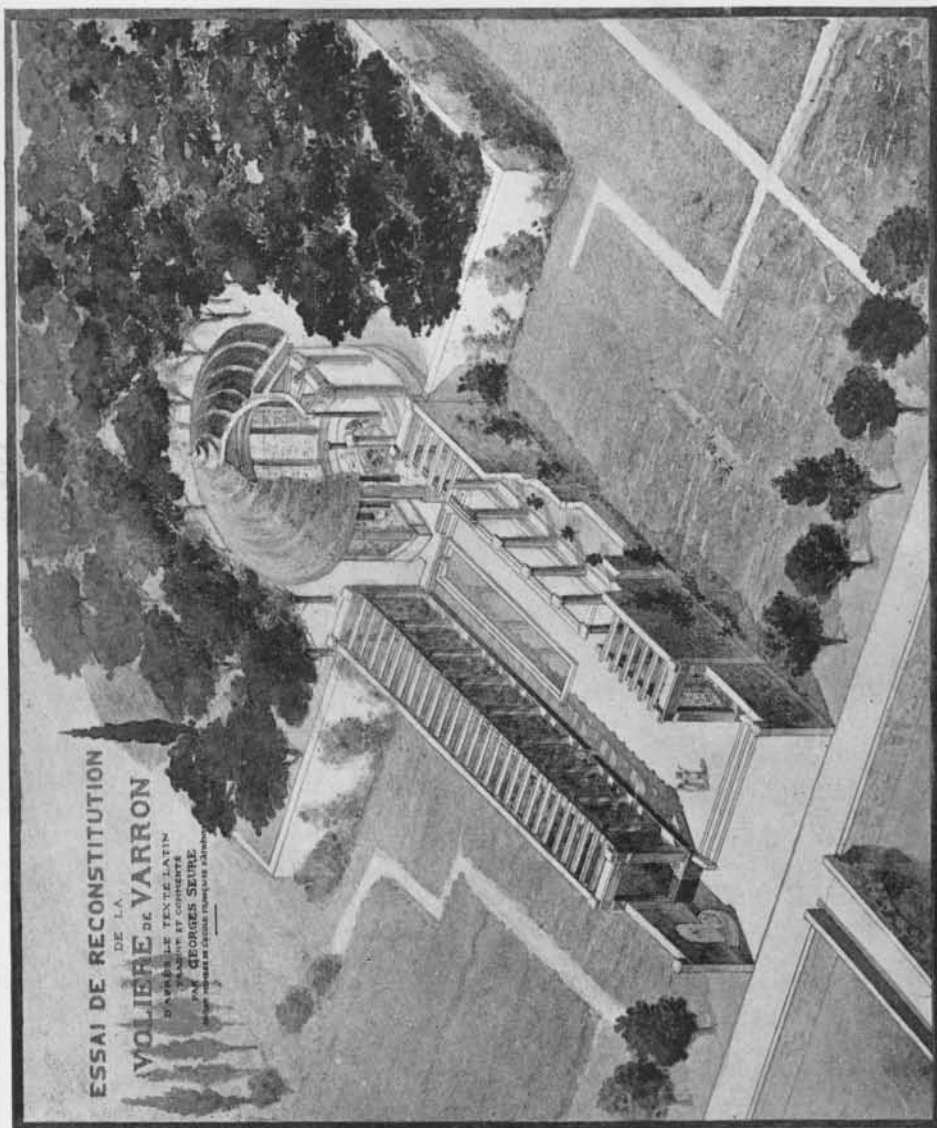
1. En partant du haut, entre les quatre colonnes externes :
Inter columnas — exteriores reticu — li e nervis.
2. Dans l'entrecolonnement : $\theta\epsilon\alpha\tau\rho\acute{\iota}\delta\iota\omicron\nu$ *avium.*
Au-dessous : *canaliculum.*
3. Entre les six colonnes internes supérieures ;
In — ter columnas — interiores — rete avi — arium.
4. A g. des troisièmes colonnes latérales, dans le champ à gauche :
Column. ext. lapid. > entre ces mêmes colonnes :
Totidem ex abiete tenues > *ped. V*
5. Dans le cercle intérieur : *Falere Tholus*
ped. V anatium stabula
stagnum
margo en biais à dr. : *rivus*
6. Le long du mur d'enceinte, hors tablette :
à g. : *tota saepta* à dr. : *maceriis altis*
7. Au sommet des miroirs d'eau :
à g. : *ad summam* à dr. : *non latae*
aream quadratam *sed oblongae*
8. Au centre de chaque miroir :
piscina *piscina*
9. Au milieu du passage central, en quatre lignes :
tantummodo — accessus — semita — in tholum
10. Au centre de l'ensemble, en trois lignes :
Locus ornithonis
deformatus ad tabulae litterariae speciem
cum capitulo.
11. Au-dessous, toujours au centre, en deux lignes :
Area — ped. LXXII-XLVIII
12. Portique de g., en travers au centre :
Aves omne genus
Porticus
13. Au-dessous, entre mur et colonnade, en deux lignes :
intermedii — arbusculi
14. Portique de dr., en travers au centre :
Porticus
avibus omne genus oppletae
15. Au dessous, entre mur et colonnade, en deux lignes :
arbusculi — humiles
16. A l'extérieur, le long du mur, verticalement :
à g. : *Ornithonis locus ex duabus partibus*
à dr. : *dextra et sinistra maceriis altis conclusus*
17. Entre les trois premières colonnes de g., deux lignes :
porticus tecta — rete cannabina
18. En avant des 3^e et 4^e colonnes de g. :
primores columnae lapideae
19. Dans le champ extérieur, des deux côtés : *Ager*
20. Au bas de la tablette, en deux lignes :
in margine quasi infimo — planula
21. Quai : *ambulatio ped. X sub dio*
22. Rivière : *flumen — p. CML-LVII*



ÉLEVATION SUR COUPE LONGITUDINALE.



ÉLEVATION SUR COUPE TRANSVERSALE.



ESSAI DE RECONSTITUTION
DE LA
VOLIERIE DE VARRON
D'APRÈS LE TEXTE DE MARTIN
ET DE GEORGES SEVRE
D'APRÈS LE PLAN DE L'ÉGLISE DE VARRON

PERSPECTIVE CAVALIÈRE.

Échelle des Originaux : 0,02 %₀. — 18 centimètres = 30 pieds = 9 mètres.

Évaluation des mesures anciennes :
(Selon Dictionnaire des Antiquités, s. v. PES)

1 pied = 0^m2957

1 palme = 0^m0739

INTERPRÉTATION EXPLICATIVE DES PLANCHES

A

MENSURATIONS :

I. — Mesures fournies par le texte varronien :

	pieds	mètres
<i>Flumen latum</i>	LVII	16,855
<i>longum</i>	DCCCCL	280,915
<i>Ambulatio lata</i>	X	2,957
<i>Area quadrata lata</i>	XLVIII	14,1936
<i>longa</i>	LXXII	21,2904
[<i>Planula</i> (<i>pergula</i> ? <i>plumula</i> ?) [<i>p</i> (<i>edes</i>) VIII <i>ala</i> ?]	[VIII]	[2,3656]
<i>Tholos</i> (correction)	[X]XXVII	10,9409
<i>intra tholi columnas</i>	V	1,4785
<i>Lapis alta</i>	I 9/12	0,5174
<i>Falere altum</i>	ad II	env. 0,5914
<i>latum</i>	ad V	env. 0,4785
<i>Margo stagni</i>	I	0,2957
<i>Tabula cavata lata</i>	II 1/2	0,7392
<i>alta</i>	3/12	0,0739

II. — Mesures fournies par les planches elles-mêmes :

	en centimètres sur les originaux	traduits en	
		mètres	pieds
Longueur totale.....	77,5	38,75	130
Aire rectangulaire, largeur.....	31	15,50	51
— — longueur.....	45	22,50	75
— avec esplanade.....	56	28	92
— — et rotonde.....	102	51	170
Esplanade, largeur.....	10,8	5,4	18
Mur de fond, hauteur.....	8,5	4,25	14
— épaisseur.....	0,875	0,44	1 1/2
Cages latérales, longueur.....	45	22,50	75
— largeur.....	6,2	3,1	10
— hauteur.....	9,3	4,65	16
entre Esplanade et Aire :			
3 marches (chacune haute de 1/3) . .	1,2	0,60	2
Fontaines latérales, largeur.....	5,2	2,60	9
— — hauteur.....	1,5	0,75	2 1/2
— — diamètre.....	4	2	7
Robinet léontocéphale: au-dessus du sol.....	5,4	2,70	9
Margelle, épaisseur.....	0,6	0,30	1
Colonnes toscanes des cages, diam.	1	0,50	1 3/4
— hauteur totale.....	7	3,50	12
— du chapiteau.....	0,2	0,10	1/3
— espace entre axes.....	4,9	2,45	8

Poutres de pergola.....	1,7	0,85	3
— épaisseur en carré.	0,3	0,15	1/2
Stylobate (= marche continue) intervalle jusqu'au bassin.....	1,5	0,75	2 1/2
Bassins, longueur.....	21,5	10,75	36
— largeur.....	5,2	2,60	9
— profondeur.....	1,4	0,70	2 1/2
— margelle, hauteur.....	0,4	0,20	2/3
— — épaisseur.....	0,6	0,30	1
— distance du stylobate.....	0,6	0,30	1
Piliers terminaux des cages.....	1,2	0,60	2
Sentier entre bassins, largeur.....	3	1,50	5
Ruisseau des cages.....	0,6	0,30	1
— de communication.....	0,75	0,38	1 1/2
entre Rotonde et Aire :			
2 marches (chacune haute de 1/2)..	1	0,50	1 2/3
Rotonde, hauteur (du sol au toit)...	21	10,50	35
— — (jq. naissance du toit).	11,2	5,60	19
— diamètre.....	22	11	37
Toit, diamètre total.....	25,7	12,80	43
— à l'aplomb des colonnes.	21,6	10,80	36
Coupole interne, rayon.....	6	3	10
— hauteur (avec bandeau).	7	3,50	12
Pente latérale du toit jusqu'au motif.	13,5	6,75	11 1/2
— — totale.....	13,4	7,75	26
Base du Triton.....	3,5	1,75	6
Colonnes, largeur.....	1,3	0,65	2
— hauteur.....	8,3	4,15	14
Colonnnettes bois, épannelées, larg..	0,6	0,30	1
— — haut..	8,3	4,15	14
Architrave, largeur.....	0,6	0,30	1
Poutre moulurée sur architrave...	0,6	0,30	1
Canal-abreuvoir, largeur.....	0,4	0,20	2/3
— profondeur.....	0,3	0,15	1/2
Passage minimum entre colonnettes.	2,3	1,15	4
Théâtre d'oiseaux à 3 rangs :			
— hauteur maxima.....	4,5	2,25	7 1/2
— — oblique.....	3,2	1,50	5
— — verticale.....	1,5	0,75	2 1/2
Bassin annulaire, profondeur.....	1,2	0,60	2
Logettes voutées (quatre), hauteur.	0,9	0,45	1 1/2
— — largeur.	1,2	0,60	2
— — profondeur.	0,6	0,30	1
Table, diamètre total.....	6	3	10
— hauteur sur l'eau.....	1,5	0,75	2 1/2
Jardin de la Rotonde, longueur....	47	23,50	78
— — largeur.....	68	39	103
— murs rajoutés, chacun.....	20	10	30
— hauteur maxima d'un arbre..	21	10,50	32

B

DÉTAILS.

- Cages latérales : 8 colonnes, 2 piliers.
 Pergola : 26 poutres reposant sur une architrave de 2 madriers accolés.
 Colonnes des cages : sont hors du filet.
 Rotonde : équateur au niveau du bandeau horaire, moulure en sus.
 Banquette : un serviteur agenouillé la dessert ; debout, la table lui viendrait au nombril : dénivellation d'environ 0^m 80 ou 2 pieds 1/2.
 Images des Vents : dans tableaux séparés peints en bleu. On en voit trois, ailés, portant des outres, dénommés : Βορέας, Κακίας, Ἀγγλιώτης.
 Heures : 2 fois 12, signalées par une étoile glissant dans une rainure.
 Girouette : un Triton sur une base ; l'axe se termine par une flèche épousant la courbure interne du dôme.

C

ENJOLIVEMENTS ET ENLUMINURES.

- Murs de fond : cyprès et arbres divers en trompe-l'œil.
 Fontaines de l'Esplanade : treillage feuillu peint sur le mur.
 Toit de la Rotonde : tuiles hexagonales vernissées. A partir de l'extérieur ensemble 5 fois répété : 2 jaunes, 1 rouge, 2 jaunes, 1 verte.
 Colonnes : toutes avec le tore bleu ; — des cages : ocre très clair.
 — de la rotonde : ocre plus soutenu, et colonnettes en ton bois.
 Architrave et soubassement des cages : ocre soutenu.
 Stylobate des cages : blanc. — Poutres de la pergola : bleues.

D

ALIMENTATION EN EAU.

Ni l'arrivée aux canaux de la Rotonde, ni la vidange des abreuvoirs dans les cages, ou des vasques sur l'Esplanade, ne sont indiquées.

Le bassin annulaire de la Tholos communique par des canalisations obliques avec les miroirs d'eau : les niveaux sont partout les mêmes.

Le robinet à tête de lion des vasques est au niveau des canaux de la Rotonde ; mais aucune communication n'est marquée.

L'eau la plus élevée dans l'ensemble de la Volière est celle qui alimente les oiseaux de la Rotonde. Elle ne peut y arriver que d'un réservoir dissimulé dans le petit bois ou son voisinage immédiat, ou encore au moyen d'un aqueduc ou d'un siphonnage. La proximité d'un torrent, dont les dénivellations sont rapides, rend facile l'établissement d'une de ces alimentations. Mais rien n'a été dessiné ni prévu.

L'évacuation au torrent est aisée, et pour ce motif, on pouvait se croire autorisé à ne pas l'indiquer. Il y a lieu pourtant de remarquer que trois niveaux d'eau différents, donc sans communication autrement qu'avec un égout central commun, existent dans les diverses parties de l'*Ornithon* :

1^o niveau supérieur : canaux de la Rotonde et robinets léontocéphales des vasques de l'Esplanade ;

2^o niveau inférieur : bassin de la Rotonde relié aux miroirs d'eau ;

3^o niveau intermédiaire : canaux des cages latérales.

G. S.

COMMENTAIRE

§ I.

(1). Nous avons signalé dans l'Avant-Propos, page 14, le sens démonstratif et le ton doctoral que nous attribuons à la conjonction *cum* — étant donné que... — Il est en effet un peu étrange de voir commencer ainsi une description; surtout que la phrase, très longue puisqu'elle comprend la totalité du § I, n'a pas de verbe principal (*est* se trouve sous-entendu après *derectum*, ligne 4, ou *ambulatio*, ligne 6). Mais il faut remarquer que l'emploi de *cum* est très fréquent chez Varron, et que souvent chez cet auteur les phrases sont mal déterminées et embarrassées. Dans le morceau même, il y a deux autres emplois de *cum*: lignes 21 et 62. La fréquence de cette construction, souvent peu motivée, dont Varron semble faire un usage abusif, exclut peut-être des nuances du genre de celle que nous avons cru reconnaître ici.

(2). Sur la position, près de Cassino, des ruines informes actuellement attribuées à la villa de Varron, cf. Storr-Best, p. 21 de l'Introduction, et notre exposé au début de l'Avant-Propos, pages 6 à 8.

(3). Quel que soit aujourd'hui le nom du cours d'eau et le site de la villa, il n'est pas douteux que ce fleuve, qui découle d'une hauteur, soit ce que nous appelons un torrent. C'est pourquoi il est endigué par des quais de maçonnerie (*lapideis*, voir ci-après, note 4) formant un canal en ligne droite (*derectum*, ligne 4) au milieu de son lit. Le procédé est usuel dans tous les pays de montagne.

On reviendra sur l'existence de cette digue au § III, quand il s'agira d'établir quel est le niveau du sol de la Volière et de la plateforme qui la relie à la digue sur laquelle est établie la promenade, et aussi quel est le niveau du fleuve où peuvent s'écouler les eaux courantes ou stagnantes de la Volière (NOTA à la suite de la note 28).

Nous avons, dans la traduction, évité le mot *torrent* pour conserver l'imprécision du texte, qui se sert sans distinguer des mots *flumen*, lignes 1 et 5; *fluvius* et *amnis*, ligne 5.

(4). Sur le sens de *lapis* chez Varron, et notamment dans le passage qui nous occupe, voir note 81 ci-après.

(5). *Dict. des Antiq.*, s.v. *Villa* (Lafaye). — *Villa*, au sens général, désigne toute propriété rurale (ligne 2). Dans des sens particuliers, c'est tantôt la demeure des maîtres (notre moderne *villa*, ou plutôt notre *manoir*, avec son jardin d'agrément et son parc), tantôt la *ferme* (bâtiments d'exploitation, potager, champs ensemencés, terrains de culture; cf. ci-dessous *ager*, ligne 8, qui s'applique spécialement à tout domaine non bâti: définition dans *Digeste*, L, 16, 27). A Cassino, c'est sur le territoire de la ferme (*in agrum versus*, ligne 8) que se trouve le site de la Volière. *E villa in villam* signifie donc: d'une partie de la villa dans l'autre, de la villa-manoir à la villa-ferme, *e domo ad agrum*. C'est ainsi du reste que comprennent Keil (note 9) et Lafaye, p. 870.

Le cours d'eau sépare les deux parties du domaine; des ponts les réunissent: sans doute un à chaque extrémité d'amont et d'aval, et un en face de la Volière. Cela concorde assez bien avec le texte, et notamment avec l'explication que nous proposons du mot *circum* (note 11). Placée sur le territoire de la ferme, dans la partie du domaine consacrée à l'élevage, la Volière participe vraisemblablement à la simplicité des constructions rustiques, et nous avons vu qu'elle ne suppose que l'intervention d'un bon

entrepreneur de campagne (page 13 de l'Avant-Propos). Il en serait sans doute différemment pour le *Musaeum* (ligne 6) qui, étant le lieu où le maître travaille d'ordinaire, a bien des chances d'être situé dans le parc, donc sur l'autre rive, dans la partie élégante du domaine (le plan de Hirt met la Volière et le *Musaeum* tous deux sur la même rive, et c'est sans doute une erreur). Mais il faudrait être sûr que le *Musaeum* soit bien un édifice. De plus, suivant certains, on devrait le placer dans l'île. Ces divers points seront discutés à la note 10.

(6). L'explication du pluriel *pontibus* est donnée à la note précédente et à la note 11. Il y a au moins deux ponts, un à chaque bout de la propriété, ce qui permet de faire le tour du torrent (*circum*, ligne 6); l'existence d'un troisième pont en face de la Volière est probable, car, si de celle-ci nous ignorons la situation exacte, il ressort au moins du texte qu'elle n'est pas contiguë à une extrémité du domaine.

(7). Sur cette dimension, qui est la plus considérable de toutes celles fournies par le texte, mais qui est relativement minime puisqu'elle ne dépasse pas 280 mètres, voir nos réflexions, page 14 de l'Avant-Propos.

(8). *Derectum* est la leçon des mss. Pour un torrent endigué (dévié), le mot donne un sens plus satisfaisant que la correction proposée *directum*. — La lecture *derectum ab insula* (*ad Musaeum*) paraît introduire à tort dans le texte une note marginale qui résumait en deux mots les trois lignes suivantes. La conserver obligerait de supprimer, à la ligne 6, la proposition *ubi est Musaeum*. Certains commentateurs ont en effet considéré ces derniers mots comme une interrogation, non dépourvue de sens, qu'un lecteur aurait inscrite dans la marge : « où est situé ce *Musaeum* dont rien ne précise l'emplacement ? » De la marge, l'interrogation aurait été transportée dans le texte. Le texte dit seulement que la longueur est mesurée *ab insula ad Musaeum*, c'est vrai; mais il indique au moins, quelle que soit la rédaction adoptée, que le *Musaeum* est situé *ad summum flumen*, puisque l'île est *in imo fluvio*.

(9). Il est vrai que l'indication *in imo fluvio* ne vient pas directement des mss. C'est une correction de Keil; Turnèbe proposait *ab imo*. Les mss portent des impossibilités. La plus acceptable serait : *a vinio fluvio*, et elle aurait l'avantage de nous fournir le nom de la rivière, qui se serait appelée *Vinius*. Cette hypothèse a séduit Hirt. Mais son argument, qu'il y aurait encore aujourd'hui dans la contrée un ruisseau appelé *Vinio*, outre qu'il demande une confirmation dont les voyageurs modernes, et notamment Storr-Best, ne parlent pas, soulève trois objections :

1° L'existence, dans l'italien moderne, d'un nom inspiré de l'antique, n'est une preuve que si on peut démontrer la persistance de ce nom depuis l'antiquité; car, depuis la Renaissance, l'habitude a toujours existé de restituer, par patriotisme et par érudition, les noms des lieux antiques dont on connaissait ou croyait connaître l'emplacement.

2° Dans le texte, les deux superlatifs *imus* et *summus* se correspondent évidemment et s'appellent l'un l'autre, bien qu'à notre goût moderne ils seraient plutôt intervertis, et que nous parlerions de l'amont avant de parler de l'aval (la phrase est du reste, il faut l'avouer, d'une construction empêtrée et douteuse).

3° L'île et le confluent qui l'avoisine ne peuvent se trouver qu'à une extrémité du domaine, sans quoi il y aurait dans la propriété deux cours d'eau et non pas un seul, ce que Varron eût indiqué. Le second cours d'eau doit être extérieur à la propriété; tout au plus peut-on admettre qu'il en constitue partiellement la limite.

(10). Il en résulte que rien ne prouve que l'île elle-même fasse partie du domaine, et ne soit pas à la limite ou hors de la limite. Pour ce motif, on rejettera la proposition de ceux qui, mélangeant la glose et l'interrogation que nous avons examinée, écrivent : *ab insula, ubi est Musaeum*, etc. Leur raisonnement s'appuie inutilement sur un texte dans lequel Cicéron nous dit qu'il a établi son *Musaeum* dans une île (*de Legibus*, III, 1 et 3, cité par Schneider et reproduit par Storr-Best, p. 270, note 1). S'il faut tirer de la phrase de Cicéron un renseignement, c'est qu'il n'est pas indispensable que le lieu où l'on se retire pour méditer, lire et même écrire, soit un bâtiment (*illo loco libentissime soleo uti, sive quid mecum ipse cogito, sive quid scribo aut lego*). Il peut en être ainsi même si on appelle cet endroit *Musaeum*, mot que nous avons évité de traduire par « cabinet de travail », justement pour ne pas imposer à l'esprit l'idée d'un édifice. Nous croyons assez volontiers que le *Musaeum* de Varron, que sa phrase présente comme une limite visible et caractéristique de son domaine, comportait à tout le moins un rudiment d'installation permanente, un abri ou un belvédère. Mais de là à une construction architecturale, il y a peut-être loin, et cela du reste n'est plus de notre sujet. — *Le Dict. des Antiq.*, s. v., p. 2071, comprend ce passage comme nous.

La remarque porte aussi contre les racontars des paysans modernes, qui voient « lo studio di Varrone » dans certaines ruines indistinctes de la rive droite du Rapido. Ces débris ont sans doute servi de point de départ aux fantaisies inventées par Ligorio, *Taur.*, 23, p. 63, cité par Huelsen (*Röm. Mitth.*, 1901, p. 207). Le faussaire fournit une liste de 16 noms de savants qui auraient été inscrits sur des hermès provenant de cette localité : *erano nella Villa di Varrone, posta sotto il monte Cassino tra il Vinio e Casino fiumi, alcuni ritratti di poeti, di filosofi chi sono stati i primi a scrivere di geografia; dei quali solo i nomi erano restati delle sue intituzioni rovinate ed annulate...*

(11). Nous venons de remarquer que le *Musaeum* ne saurait guère être dans l'île. Il faut donc rejeter la proposition de ceux qui traduisent *circum hujus ripas* par « tout autour des bords de cette île ».

Il est exact que *circum* serait appliqué bien plus à propos à une seule promenade (remarquer le singulier *ambulatio*) circulaire, qu'à deux promenades parallèles. Mais, sans vouloir défendre chez Varron la propriété des termes, qui laisse souvent à désirer (cf. Storr-Best, *Introd.*, p. 25 et 26, et les reproches de saint Augustin, *De civit. Dei*, VI, 2; XIX, 1), on peut soutenir ici que les mots se justifient assez bien. Chaque rive du cours d'eau et les deux promenades ainsi que les deux rives étant réunies par des ponts, notamment sans doute aux extrémités d'amont et d'aval, l'ensemble forme comme une promenade continue (d'où le singulier) grâce à laquelle on fait le tour (*circum*) de toute la partie du torrent appartenant à la propriété.

Enfin, la suite du texte prouve nettement que la promenade est sur les rives du torrent, puisqu'on rencontre l'*area*, décrite au paragraphe suivant, en parlant de cette promenade et en se dirigeant vers le territoire de la ferme (ligne 8; qu'on insère ou non dans le texte le mot *ambulatione*, que certains considèrent comme une précision primitivement écrite en marge; mais *ab hac* réfère obligatoirement au mot *ambulatio* de la ligne 6; cf. les lignes 15 et 16, où le bord inférieur du terrain de la Volière est parallèle et, peu s'en faut, contigu à l'*ambulatio*).

(12). *Sub dio* signifie en plein air. Il faut entendre par là qu'il n'y a pas de couverture, pas de toiture : Varron appelle *locus sub dio* (I, 11) un *impluvium* qui peut servir d'étang, qui est plus que les autres à ciel ouvert, sans être abrité, même partiellement, par un toit. Or il y a des *ambulationes*

qui comprennent des portiques. Mais l'idée courante est qu'elles sont moins favorables à la santé. Celse (I,2) dit : *ambulatio melior est sub dio, quam in porticu*, et l'architecte Vitruve l'approuve (V, 9, 5) : *hypaethrae ambulationes habent magnam salubritatem*, car *sub dio* traduit le grec *ὑπαίθρος*. Vitruve ajoute (V, 11, 4) : *hypaethrae ambulationes, quas Graeci παραίθρος, nostri xyste appellant*.

Ce *xyste* varronien ne comporte évidemment aucune construction. Mais qu'il soit ombragé, c'est probable : on ne conçoit guère, au pays du soleil, une double promenade sans ombre, où la réverbération de l'eau s'ajouterait à celle du sol. Quant à savoir si l'expression *sub dio* n'oblige pas à entendre qu'on voit le ciel, que les arbres ne forment pas une voûte, c'est une argutie de commentateur qui a peu d'intérêt. Des arbres grandissent et couvrent un espace que primitivement ils n'ombrageaient pas ; or à l'époque où Varro écrit, il y a peut-être une cinquantaine d'années que sa villa existe (voir note 57). Les plantations primitives ont pu considérablement grandir, si déjà elles n'existaient pas. Expliquer que *sub dio* oblige à penser à une charmille taillée de manière à toujours voir le ciel, est donner bien de la précision à une expression en somme banale (est *sub dio* tout ce qui n'est pas *sub tecto*, et réciproquement). Mettons, si l'on veut, qu'il n'y a pas là un épais couvert d'arbres : la remarque pourra nous servir quand nous aurons à nous occuper de la *silva* de la ligne 32.

Au reste, une *ambulatio* peut avoir les alentours les plus variés : un bosquet de lauriers (Pétrone, *Satyricon*, 126 : *flexit se in eum daphnosa qui ambulationi haerebat*) ; un maquis (Pline le J., *Lettres*, V, 6, 17 : *ambulatio viridibus inclusa pressis*) ; un labyrinthe (Pline l'Anc., *HN*, XXXVI, 85 : *ambulatio continens labyrinthum*).

§ II.

(13). Certains mss. portent *ab hac (ambulatione)*. Que le mot soit une redite, ou une glose, le sens n'est pas douteux : cf. la fin de la note 11.

(14). *In agrum versus* (sur le sens d'*ager*, voir note 5) indique évidemment que lorsqu'on quitte la promenade pour la Volière, on se dirige vers les champs qui appartiennent au territoire de la ferme.

Ceci, rapproché des dimensions de longueur et de largeur données plus bas, et de l'indication que la marge inférieure de la Volière est parallèle à la promenade (note 24), montre que le terrain (*area*) qu'elle occupe, s'allonge dans la direction de la campagne, donc perpendiculairement à la rivière, et à la promenade qui en longe la rive. Si ce terrain était parallèle à la rivière, il serait *ad fluvium versus*. Cette remarque est importante pour fixer le sens de la ligne 28, où *ad porticus versus* signifiera par conséquent parallèlement aux portiques (voir note 46).

(15). *Ornithonis locus*, et deux lignes plus bas, *locus qui est ornithonis*. La question se pose de fixer la valeur de cette variante. Plusieurs explications sont possibles :

1° *Qui est* serait une explication marginale, donc à supprimer. Mais la répétition de l'expression se justifierait malaisément, et c'est tout le membre de phrase *locus qui est ornithonis* qui devrait disparaître ; du reste il faudrait un pronom pour le remplacer, et toute la construction demeurerait peu nette et bancale.

2° *Qui est* résulte d'une interversion ; il faut lire : *locus ornithonis, qui est deformatus*, etc...

3° *Qui est* correspond à une erreur ; il faut lire : *locus ornithonis est deformatus*, ce qui rend à la phrase le verbe principal qui lui manquait.

4° *Qui est* constitue une formule mise intentionnellement par Varron. Elle ne sert pas à masquer une répétition peu élégante, car elle la mettrait au contraire en relief. Elle a pour but d'apporter la seconde fois une restriction à l'expression employée. Quelques réserves que nous ayons cru devoir faire sur la précision du style varronien, il est clair que nous ne devons pas rejeter *a priori* les mots qui pourraient ajouter une nuance à la pensée ; et d'autre part nous avons pris pour règle de ne rejeter aucun mot donné par les mss., s'il peut à la rigueur être expliqué. Or grammaticalement *qui est* se justifie par de nombreux exemples et signifie : à *proprement parler*. L'exemple classique est au chapitre 42 du *Pro Sextio* de Cicéron : *domicilia conjuncta, quae urbs sunt*, = « des maisons accolées, ce qui constitue précisément une ville ». Varron lui-même écrit ailleurs (II, 1, 16) : « le lieu spécialement affecté au pâturage doit remplir trois conditions », *pasceudi locus qui est, ejus ratio triplex*. Sans compter une phrase toute voisine de la nôtre (III, 2, 15) : *in hac villa qui est ornithon*, « dans cette ferme, la volière proprement dite... »

Il y aurait donc lieu de distinguer une nuance entre les deux répétitions : *locus ornithonis* signifierait l'emplacement de la Volière, généralement parlant, — *locus qui est ornithonis* signifierait : l'emplacement qui est proprement, spécialement, celui de la Volière ; donc : la Volière proprement dite.

La suite même du texte paraît justifier cette interprétation, car il ressort de la description que la Volière proprement dite comprend trois grandes cages, à savoir : deux portiques et une construction ronde ; mais que l'ensemble de ce qui est désigné par le nom générique de Volière comprend, en outre, au moins deux annexes : 1° *en avant du seuil*, qui n'est désigné qu'à la ligne 19, quelque chose qui est indiqué dès la ligne 16 et que nous aurons à définir à la note 27 (plateforme ? esplanade ?) ; 2° *au delà (extra, ligne 32) de la cage ronde*, un enclos contenant un bosquet.

(16). *Ex duabus partibus, dextra et sinistra*, exprime en six mots ce qui serait dit aussi clairement en trois : *ex utroque latere, ex utraque parte*. Mais, outre qu'il n'y a aucun motif de corriger ici le texte de l'auteur, on peut soutenir que cette formule un peu longue a sa raison d'être. *Dextra et sinistra* est l'expression usuelle de qui fait visiter un emplacement ou le décrit : elle revient dans notre texte deux autres fois (lignes 19, 26). Ici, elle apporte une précision : le terrain (*area*) n'est clos de murs que sur *deux* de ses quatre côtés, à savoir sur deux côtés opposés, à droite et à gauche.

Si nous avons bien compris les intentions de Varron, nous sommes obligés de conclure, comme semble le dire sa phrase, que c'est l'emplacement total ou général de la Volière qui est fermé de murs à gauche et à droite, et non pas la Volière proprement dite, nommée seulement dans la phrase suivante. Les murs, sur la hauteur probable desquels nous nous sommes expliqués dans l'Avant-Propos, en indiquant qu'il convient de n'attribuer qu'une valeur relative à l'épithète *altus*, constituent la clôture latérale de l'ensemble du terrain, et non pas seulement les longs côtés du rectangle de la Volière proprement dite, rectangle que Varron compare plus loin (ligne 11) à une *tablette à écrire*.

Par conséquent :

1° S'il ressort des lignes 12, 13 que lesdits murs forment le fond des portiques sur une longueur de 72 pieds, ce serait une erreur de croire que ce chiffre exprime leur longueur totale. Celle-ci ne nous est pas donnée.

2° S'il faut comprendre, à la ligne 16, que la Volière proprement dite est séparée de la promenade par un emplacement qui, quels que soient son nom et ses dimensions (voir note 27), est situé, comme le dit le texte, le long

du rebord inférieur de la *tablette* à quoi la Volière est comparée (*in margine quasi infimo tabulae*, ligne 15), et cela, de manière à établir une séparation entre la promenade et la Volière (*ita ut discerpta sit ambulatio ab ornithone*, ligne 16), il faut également admettre que cet emplacement séparatif est, lui aussi, fermé par les murs à gauche et à droite, puisqu'il résulte de la ligne 8 que les murs partent de la promenade même (*ab hac ambulatione*).

3° Lorsqu'on nous dira plus loin, ligne 34, que le bosquet qui entoure la tholos et qui termine à sa partie supérieure l'emplacement *total* de la Volière, est de toutes parts clos de hauts murs (*tota saepta maceris altis*), nous serons obligés d'entendre que deux de ces *altae maceriae* sont la continuation, en ligne droite ou non, de celles désignées ici (sur le sens vrai de *tota*, voir note 60). Ceci ne va pas sans gêner l'architecte, qui aura beaucoup d'objections techniques et autres à opposer à cette interprétation du texte actuel. Nous verrons à la note 61 dans quelle mesure les difficultés pourront être résolues.

(17). Voir Avant-Propos, page 16.

(18). Sur le sens de *inter*, voir ci-dessous note 62. Si le mot a son sens habituel, la largeur indiquée à la ligne 12 doit être mesurée entre les deux faces *internes* des murs opposés, sans comprendre la double épaisseur de ces murs.

(19). La comparaison est nette et a le mérite de nous renvoyer à de nombreux exemples connus de la tablette des écoliers romains.

C'est une planchette rectangulaire, qui porte au milieu de sa face supérieure un système destiné à la suspendre au bras ou à la tenir à la main. Ce système est, tantôt un anneau, tantôt une poignée. Dans le premier cas, l'anneau s'attache à la planchette par un point seulement, et par suite l'ensemble figure un rectangle surmonté d'un cercle tangent ; dans le second cas, la poignée est allongée, et le rattachement a lieu par une charnière qui occupe une certaine longueur de la face où elle s'applique, si bien que dans la figure ainsi obtenue, la partie dépassante ne constitue plus un cercle entier, mais un segment de cercle qui peut, suivant les modèles, être égal, inférieur, ou supérieur à un demi-cercle.



Le texte de Varron laisserait d'abord supposer que l'auteur songe à une tablette de la seconde forme, puisqu'il appelle la partie mobile *capitulum*, poignée, et non pas anneau, *anulus*. Mais il y a toujours danger à se montrer si rigoureux sur la propriété absolue des termes, surtout peut-être chez Varron. De plus, *capitulum* est un terme général qui désigne tout ce qui sert à prendre, à tenir, à porter, etc., et, par conséquent, il comprend dans sa généralité les anneaux.

Il faut donc peut-être d'autres motifs pour décider. Le mot *rotunda*, à la ligne 13, paraît indiquer plutôt un anneau (note 21) ; d'autre part, la ligne 28 nous parle de viviers oblongs, de forme évidemment rectangulaire, et ces viviers longent par l'un de leurs côtés la partie supérieure de la tablette, ne laissant entre eux que l'espace d'un sentier. Si la tholos est tangente au côté supérieur de l'aire quadrangulaire comme un anneau à une tablette, les viviers sont faciles à dessiner et à situer. Si au contraire

sa partie externe ajoute au plan d'ensemble de la Volière la forme d'une poignée, il y a une portion interne qui occupe à la face supérieure du rectangle un certain segment de cercle, et alors il devient impossible de conserver aux viviers la forme imposée par le texte. — En effet : ou bien leur face supérieure épousera partiellement la forme du segment de cercle, et alors elle ne sera plus rectiligne ; ou bien, pour la faire rectiligne, il ne faudra pas lui faire dépasser le point extrême inférieur du cercle ; mais alors elle n'atteindra pas la face supérieure du rectangle de la volière, comme le texte l'y oblige (ligne 27 : *ad summam aream quadratam*). Tout arrangement architectural, colonnade, mur, etc., par lequel on essaierait de pallier cet inconvénient majeur, ramènerait bien les viviers à la forme quadrangulaire et les rangerait bien à leur place le long des deux angles supérieurs d'un rectangle ; mais il n'en resterait pas moins que le sommet de l'aire (*summa area quadrata*) ainsi artificiellement obtenu, serait différent du sommet du rectangle dont les lignes 12 et suivantes fournissent les dimensions. Or l'emploi même du mot technique *area* empêche de soupçonner qu'ici et à la ligne 27, Varron ne parle pas du même terrain exactement.

On conclurait donc que, malgré l'emploi du mot *capitulum*, la comparaison instituée par l'auteur porte sur une tablette à anneau.

Mais une autre difficulté se présente. Si la tholos représentée un anneau dans la figure d'ensemble, la dimension de 27 pieds qui lui est attribuée à la ligne 14 est un diamètre. Or l'addition des longueurs fournies plus loin aux paragraphes VII et suivants pour chacune de ses parties comporte plus de 27 pieds (voir note 62). Il faut donc recourir à l'hypothèse d'une erreur de chiffres, qui sera discutée à la note 22. Si au contraire la tholos ne représentait qu'une poignée, la dimension donnée serait celle de la corde qui sous-tend l'arc de cercle engagé dans la portion rectangulaire du plan, donc inférieure au vrai diamètre, et par suite les difficultés présentées par les chiffres de la ligne 14 n'existeraient plus. Il en résulte que ce qui décidera définitivement la question posée ici, ce sera l'étude que nous ferons de ces chiffres. Les admettre, ce sera dire qu'ils indiquent la longueur d'une corde et imposent la forme de poignée ; les rejeter ou les modifier, ce sera rétablir la possibilité d'un diamètre plus grand, et par suite d'un anneau.

(20). La mention *patet in latitudinem p(edes) XLVIII* est répétée dans les mss ici et à la ligne 10 avant *deformatus*. La dittographie est assez manifeste pour que nous n'hésitions pas à l'admettre. Avec Keil, nous supprimons la première des deux indications, ce qui laisse toutes les dimensions groupées dans la même partie de la phrase. De toute façon, du reste, les mesures sont les mêmes.

(21). Si *rotunda* est pris ici au même sens que plus loin, ligne 30, en parlant du même bâtiment, cet adjectif est évidemment une indication de la forme *circulaire* ; s'il s'agissait de la forme d'un segment de cercle, on attendrait plutôt *curva, incurvata*, ou des mots de même sens. Mais bien que le mot soit, dans le présent passage, l'épithète de la poignée à laquelle est comparée la tholos vue dans le plan d'ensemble, il est évident que ce mot s'applique, dans l'esprit de l'auteur au moins, tout autant au bâtiment rond, lequel, par sa position dans le plan, ressemble à la poignée d'une tablette. Par conséquent, il est téméraire de conclure de pareille épithète que la poignée est parfaitement ronde, c'est-à-dire possède la forme d'un anneau. C'est un argument de plus à ajouter à ceux de la note 19 ; mais, ainsi que nous l'avons indiqué en terminant cette note, la décision sera donnée seulement par l'étude des chiffres qui fait l'objet de la note suivante.

(22). Le chiffre 27, fourni par tous les mss., a été unanimement rejeté comme inacceptable par tous les commentateurs. Ils font remarquer que si l'on additionne toutes les dimensions que Varron fournit lui-même plus loin aux paragraphes VII, IX et X, on trouve déjà un total de 27 pieds (à savoir : largeur de la cage du pourtour : 5 pieds ; plateforme pour les convives : 5 pieds ; margelle du bassin : 1 pied ; tablette extérieure de la table 2 pieds $\frac{1}{2}$; total 13 pieds $\frac{1}{2}$ de la circonférence au centre, soit précisément 27 pieds pour le diamètre). Or dans ce total ne sont compris ni les diamètres des colonnes internes et externes, ni la largeur de l'essieu qui fait mouvoir la table, ni les dimensions de la table proprement dite en surplus de la tablette circulaire qui la termine. On voudra bien se reporter pour ces diverses parties de l'ensemble aux paragraphes qui les énumèrent et aux notes qui les étudient ; mais on peut constater dès maintenant qu'il faut augmenter de plusieurs pieds le chiffre de 27 qui nous est fourni.

Une estimation, aussi modeste que possible, mais naturellement hypothétique au même degré que toutes celles qu'on pourra faire sur un pareil sujet, aboutit à une augmentation nécessaire d'au moins 6 pieds (à savoir : pour la double colonnade et le dépassement du stylobate, 4 pieds ; soit : 2 grosses colonnes, diamètre 2 pieds ; 2 colonnes minces, diamètre 1 pied ; 4 dépassements, en tout 1 pied ; pour l'essieu et la partie radiée de la table, un total équivalent au reste de ce qui la compose, 5 pieds, ce qui, nous le verrons, est déjà presque ridiculement réduit : — total 9 pieds, dont on peut à la rigueur déduire 3 pieds pour la partie de la table qui recouvrirait la margelle du bassin ou même la dépasserait un peu. Reste un excédent irréductible de 6 pieds).

La nécessité de l'augmentation étant démontrée et évidente, les commentateurs ont essayé de la calculer. Ils ont, avec raison, rejeté le procédé empirique et imprécis dont nous venons de faire usage, seulement pour prouver qu'il manque des éléments indispensables. Ils ont tout naturellement songé à une erreur de scribe, un chiffre passé, d'où XXXVII au lieu de XXVII, avec adjonction d'un X oublié, ou XXXII au lieu de XXVII, avec confusion de V et de X. Les deux hypothèses sont également vraisemblables ; la première a été généralement adoptée de préférence à la seconde, qui a pour défaut de n'ajouter au total que 5 pieds : ce qui, d'après ce que nous avons démontré, est presque sûrement insuffisant.

Remarquons toutefois que le chiffre 32 a l'avantage d'introduire, dans l'ensemble des mesures architecturales de la Volière, des rapports simples empruntés au système duodécimal romain. La longueur et la largeur de la partie rectangulaire, 72 pieds et 48 pieds, sont dans le rapport de 3 à 2 ; si le diamètre de la tholos était de 32 pieds, les rapports seraient encore très simples, à savoir $\frac{1}{2}$, 6, 9. Ceci à la fois pour préparer les chiffres que nous allons proposer plus loin, et pour expliquer qu'en dehors des motifs déjà donnés pour rejeter le chiffre 27, il y devrait avoir aussi celui-ci, que véritablement, dans un plan d'ensemble où il est vraisemblable que les parties sont proportionnées, il est peu admissible de voir intervenir un chiffre dont les rapports avec les autres chiffres sont si loin d'être simples (9, 16, 24).

Mais il y a lieu encore d'insister sur deux points :

1° Pourquoi personne n'a-t-il cherché un moyen de conserver le chiffre 27 ?

2° Pourquoi personne n'a-t-il tenu compte de l'étrange coïncidence par laquelle il arrive que le chiffre 27, qu'on déclare inacceptable, se trouve justement, comme nous l'avons signalé, le total d'une série d'autres

mesures de détail, données ailleurs par Varron à propos du même édifice ?

Selon nous, c'est la réponse préalable à ces deux questions qui domine tout le problème et qui seule en apportera la solution.

1° Sur le premier point, le chiffre 27 n'est admissible « a priori » que parce qu'on le considère comme exprimant le diamètre de la tholos. Mais il pourrait aussi exprimer, soit la longueur d'une corde sous-tendant un arc, soit la partie du diamètre située en dehors du rectangle auquel la circonférence serait sécante. Dans le premier cas, il faudrait sous entendre, avant le chiffre, *patet in latitudinem* ; dans le second cas, *patet in longitudinem*. Les deux expressions, se trouvant dans la phrase, peuvent l'une et l'autre se sous-entendre ; mais il est évident que grammaticalement la seconde, étant la dernière exprimée, est celle qui aurait le plus de chances d'être sous-entendue. Dans les deux cas il faut supposer, comme nous venons de le dire, que la circonférence est sécante, c'est-à-dire que le cercle qui représente en plan la tholos empiète partiellement sur le rectangle qui représente en plan les portiques. Nous avons vu à la note 19 quelles difficultés il y a pour admettre cette pénétration des deux éléments l'un dans l'autre, notamment en ce qui concerne la position et la forme des viviers. Ajoutons que dans aucune des deux hypothèses le chiffre 27, longueur d'une corde, n'est à lui seul un élément suffisant pour calculer le diamètre du cercle ; par suite, admettre l'une ou l'autre est s'emprisonner dans une série de suppositions sans preuve possible.

Une variante du problème serait de savoir s'il n'existe aucun moyen de conserver le chiffre 27, en le considérant comme la finale d'un nombre primitivement donné par le ms. archétype. Plusieurs commentateurs y ont répondu, avons-nous vu, en supposant la perte d'un X devant XXVII, et en proposant de lire XXXVII. Ne pourrait-on aussi bien supposer la perte d'un C, et lire : CXXVII ? 127 pieds ne serait pas alors la mesure d'une longueur, mais celle d'un circuit. Le chiffre fournirait la circonférence de la tholos, et l'hypothèse n'est pas inadmissible. En effet : le rectangle du plan nous a été indiqué par longueur et largeur, c'est-à-dire que nous avons les éléments de son périmètre (le mot *forma* de la ligne 11, appliqué au rectangle et au cercle, convient à un périmètre mieux qu'à un diamètre ou à toute autre longueur). Pourquoi le chiffre suivant ne donnerait-il pas le périmètre de la tholos, dont la plupart des éléments diamétraux nous seront fournis plus loin ? En approfondissant cette supposition, on demeure étonné de constater que 127 pieds pour la circonférence se trouve précisément être le nombre qui se rapproche le plus d'un diamètre de 40 pieds (40 p. diam. = 125 p. 66 circ., soit 1 p. 3/4 en moins ; 41 p. diam. = 128 p. 80 circ., soit 1 p. 80 en plus).

Or un diamètre de 40 pieds serait admissible et facilement explicable à bien des points de vue, ainsi que nous le verrons plus loin (une preuve en est déjà que des savants comme Hirt ont eu besoin de 37 pieds au minimum pour leur reconstruction, et qu'ils ne s'en sont tenus au chiffre 37 que par suite de leur hypothèse qu'un X avait été oublié dans l'indication XXVII). De plus, le nombre 40 est dans un rapport simple avec les autres dimensions de l'ensemble, 48 et 72, et nous avons montré que ce rapport simple n'est pas sans intérêt (rapport 5, 6, 9). Il y aura donc lieu de tenir compte de la possibilité de lire [C]XXVII, chiffre indiquant le développement de la circonférence et correspondant à un diamètre de 40 pieds ; ce chiffre, admissible, ayant l'avantage de fournir à l'architecte une mesure fixe.

2° Sur le second point, on ne peut s'empêcher d'être frappé du fait que le chiffre 27 équivalait à l'addition factice des divers éléments que l'auteur

énumère plus loin en les mesurant. On se demande si le copiste n'aurait pas fait lui-même cette addition pour l'introduire ici. Mais il lui aurait fallu un motif pour agir ainsi. Deux hypothèses sont possibles : ou bien le chiffre réel était perdu dans l'archétype qu'il copiait ; ou bien ce chiffre n'y était pas donné. La seconde est la plus admissible. Varron n'aurait fourni au lecteur que les mesures du rectangle : un scribe, frappé du fait que les mesures de la tholos n'étaient pas données, les aurait rétablies, dans le texte ou en marge, à la suite d'un calcul dont les éléments sont empruntés au texte ; mais sans remarquer que ces éléments passent sous silence d'autres mesures annexes, et que par suite on ne peut pas en déduire un total. La phrase, à partir de *qua ad capitulum rotunda*, serait une interpolation dont les chiffres et les mots eux-mêmes sont empruntés au texte. Ceci expliquerait, en outre, la difficulté que nous avons rencontrée à la note 19 pour interpréter le mot *rotunda* : ce mot serait un emprunt au texte de la ligne 30.

En résumé, le problème paraît désormais n'avoir que deux aspects possibles. Ou bien les mesures de la tholos sont interpolées, donc nulles ; ou bien elles sont acceptables avec une modification de chiffres dont tout le monde admet le principe comme nécessaire. Dans ce deuxième cas, c'est soit un C qu'il faut ajouter avant les chiffres XXVII, qui subsistent, et le total se réfère non à un diamètre, mais à une circonférence ; soit un X, et le total se réfère au diamètre, et non pas à un arc de cercle, de la tholos.

Autrement dit, ou bien on ne possède aucun renseignement (et alors la reconstruction de la tholos partira de dimensions inventées et arbitraires), ou bien le diamètre (après correction nécessaire et évidente) sera au choix de 37 ou 40 pieds. A considérer le texte seul, les deux hypothèses ont été démontrées également possibles.

A l'architecte de découvrir les raisons de métier qui feront pencher la balance. Or il est évident que l'architecte préfère avoir une mesure fixe et certaine. Le seul motif qu'il pourrait avoir de rejeter le chiffre 37 ou le chiffre 40 serait l'impossibilité de les admettre ; nous verrons plus loin, et l'on peut deviner dès à présent, que les objections qu'il peut faire au chiffre 40 sont les mêmes qu'au chiffre 37, adopté par Hirt et tant d'autres interprètes. Les difficultés ne manquent pas (voir note 60), mais elles ne sont pas insurmontables ni même très graves, et là où on n'a pas d'autres règles fixes qu'un minimum plus grand que 27 et un maximum plus petit que 48, il est clair que ce qui est acceptable pour 37 l'est aussi pour 40.

Entre les deux chiffres proposés, c'est plutôt le chiffre 40 que l'archéologue adopterait, par ce qu'il correspondrait à des rapports simples. En effet, la longueur totale des bâtiments de la Volière, dans laquelle nous considérons le cercle de la tholos comme tangent au rectangle des portiques (ce qui supprime toute objection relative aux viviers), serait de $72 + 40 = 112$ pieds ; cette longueur est avec la largeur, 48 pieds, dans le rapport simple de 3 à 7, de même que la tholos et le rectangle sont dans le rapport simple de 5 à 9.

NOTA. — L'architecte s'est décidé pour le chiffre 37. Ses motifs paraissent avoir été les suivants : 1° 37 pieds lui suffisaient à la rigueur ; — 2° Ils expriment, comme toutes les autres mesures du texte, une *longueur* ; et non pas, exceptionnellement, un *périmètre* ; — 3° Le nombre de pieds qui multiplié par 3,1416, serait le plus proche de 127 est bien 40, mais 128 aurait fourni une approximation presque aussi voisine ; de plus, les décimales négligées correspondent mal aux prétentions de parfaite exactitude affichées

par Varron. Il est inutile de compliquer le problème par des suppositions non indispensables. Quant à la suppression d'une possibilité de rapport simple, à cause de l'adoption du nombre 37, elle est regrettable, mais non gênante, car la nécessité de pareils rapports, pour le plan de l'ensemble qui nous occupe, n'est pas prouvée.

Les mesures adoptées et reproduites sur les planches sont donc, en plan, les suivantes (de gauche à droite) :

dépassement du stylobate.....	1/4 de pied
diamètre de la colonne à la base.....	2 pieds
intervalle entre les colonnes (<i>fixé</i>).....	5 —
diamètre de la colonnette à la base.....	1 —
dépassement du stylobate.....	1/4 de pied
plateforme (<i>fixé</i>).....	5 pieds
tablette de la table tournante (<i>fixé</i>).....	2 pieds 1/2
roue de la table jusqu'à l'axe.....	2 pieds 1/2
d'où : rayon de la tholos.....	18 pieds 1/2
diamètre de la tholos...	37 pieds

L'ensemble de la table tournante ainsi construite mesure 10 pieds; elle fait suite exactement à la plateforme, sans la recouvrir (Voir le N^o 92 de la note 92).

§ III.

(23). Ce paragraphe est l'un des plus malaisés du texte.

Au début, *Ad haec* possède manifestement son sens usuel de : *en outre, ajouter que...* Il y a donc quelque chose qui s'ajoute à ce qui vient d'être décrit, c'est-à-dire à la tablette à écrire à quoi vient d'être comparé l'ensemble de la Volière. A cette figure comparative, dit Varron, il convient d'adjoindre une annexe qui, placée au bas de la tablette (note 24), sépare — ou si l'on préfère, réunit, car c'est tout un — la promenade et la Volière (note 25).

(24). *Quasi* continue la comparaison. La tablette à écrire comporte un encadrement de bois qui maintient la matière sur laquelle on écrit, de même que la partie rectangulaire de la Volière comprend un encadrement, à savoir : latéralement, des portiques (ligne 19); en haut et en bas, un arrangement architectural qui limite le terrain (*area*, ligne 17), et le rattache, d'une part à la tholos, d'autre part à la promenade. Cet arrangement, qui n'est pas un portique (voir note 41), mais qui peut être, par exemple, une colonnade ou une murette (pas un mur, cf. notes 16 et 19), a été reconnu comme nécessaire par tous les reconstructeurs de la Volière. Il ne se justifie pas seulement au point de vue de l'art, mais par le présent texte : ce qu'aucun commentateur jusqu'à présent ne paraît avoir remarqué. La comparaison varronienne porte toutes ses conséquences, et la partie rectangulaire de la Volière ressemble à une tablette encadrée. Le cadre est indiqué explicitement ici par les mots *margo tabulae*; l'adjectif *infimus* indique qu'il y a également un *margo summus*; c'est ce qui plus loin, à la ligne 27, est nommé *summa area quadrata*.

(25). Le sens général de la phrase indique clairement que la promenade située au bas de la tablette est séparée de la Volière par quelque chose; la ponctuation bien faite (voir note 26) ne laisse aucun doute à cet égard, pas plus que le verbe qui l'exprime, puisqu'il commence par un *d*, c'est-à-dire par une composante *de-* ou *dis-* qui marque éloignement ou sépara-

tion. La vulgate *descripta* ne peut par conséquent être admise. *Describere* est terme littéraire (= détailler) ou pictural (= tracer une ligne, entourer d'une ligne, cerner). Ni ces sens primordiaux ni leurs dérivés ne conviennent ici. *Discrĭbere* aurait un meilleur sens; mais est-il assuré que le mot existe?

Puisque le sens impose un mot comme *discriminata* ou ses synonymes, nous avons cherché une forme qui fût voisine de *descripta*, comme *discreta* ou *discerpta*, et nous avons adopté cette dernière, parce qu'elle ne diffère de *descripta* que par l'interversion de deux voyelles et de deux lettres au centre du mot.

(26). La ponctuation après *ab ornithone* est nécessaire au sens. On avait l'habitude de la mettre avant, ce qui rendait le texte incompréhensible.

(27). Le mot restitué à la ligne 16 se lit *plumula* dans tous les mss. Nous ne pouvons pas dire absolument d'un pareil mot, régulièrement formé, qu'il n'est pas latin, puisque ce diminutif de *pluma* existe chez deux auteurs (Columelle, VIII, 5; Apulée, *Florid.*, 12) qui tous deux l'emploient pour signifier les *petites plumes*, caudales ou ventrales, de l'oie ou du perroquet: Aucun sens figuré n'est connu; le sens propre est ici, évidemment inacceptable. — Une supposition de Castell, appuyée sur un texte de l'*Histoire Auguste* (Carin, p. 850 Hack) commenté par Sau-maise, rattache le prétendu *plumula* à l'art de la broderie (*ars plumandi*). Il s'agirait d'un *parterre* à la française, dans lequel des encadrements de plantes vertes tracent autour de fleurs ou de pelouses des dessins variés. Pareille explication demeure dans le domaine des hypothèses invérifiables.

Ceux qui recopient *plumula* sans en proposer de traduction, comme Storr-Best, éludent la difficulté sans la résoudre. Ceux qui proposent d'interpréter ce mot par une *petite aile* font deux purs jeux de mots: l'un sur la similitude matérielle qui existe en partie dans les diverses langues apparues au latin entre une plume et une aile, l'autre sur le sens architectural du mot aile. Ajoutons, pour régler définitivement cette question — car le mot *ala* va reparaitre dans diverses explications que nous aurons à examiner ci-dessous — qu'au point de vue du texte, à l'endroit où nous sommes, seul le plan général de l'ensemble a été indiqué. Les parties principales ne sont pas encore décrites; nous ne nous trouvons encore qu'à proximité de l'édifice; on ne parlera de l'entrée qu'à la ligne 17 et du seuil qu'à la ligne 19. Il est donc impossible de songer à une aile, qui serait extérieure à l'édifice et n'en ferait pas partie; et de plus il serait illogique de parler d'une construction accessoire avant d'avoir décrit le bâtiment principal. S'il s'agit d'un bâtiment extérieur formant une liaison, on ne saurait le qualifier *ala*, pas plus qu'on ne saurait remplacer *ala* par *pluma*.

Restent donc les hypothèses de ceux qui, considérant le mot comme manifestement altéré, ont voulu le restituer. Étant donné ce que nous croyons deviner du ms. archétype perdu, toute restitution paléographique restera forcément incertaine, puisqu'il est possible, mais non pas assuré, qu'il était écrit en minuscule carolingienne primitive. Pourtant, on doit retenir du très clair exposé que M. Storr-Best a fait de la question dans son *Excursus II*, que l'étude minutieuse du texte permet d'établir des listes comparatives d'où résultent des erreurs de copie particulièrement fréquentes. Parmi ces erreurs, deux sont à retenir en présence du mot *Plumula*: 1° confusion constante de A et de U; 2° même écriture de P initial et de SI. D'où deux séries de conjectures possibles: le mot à retrouver peut être cherché soit parmi ceux qui débutent par *Pla*, soit parmi ceux qui débutent par *Silu* = *Silv*.

Nous examinerons plus loin ces deux séries de mots, parmi lesquelles personne jusqu'à présent n'a cherché.

Mais il convient d'examiner d'abord l'hypothèse de ceux, nombreux, pour qui les lettres PL sont l'abréviation de la formule *P(edes) L(ata)*. Le mérite de l'avoir inventée revient à Scaliger. Hirt déclare qu'elle « n'est plus sujette à aucun doute », et l'incompréhensible *plumula* se diviserait alors en trois parties : une abréviation double, un chiffre, un mot. Pour le mot, Scaliger proposait *via* ; pour le chiffre, VIII. D'autres, désireux de se tenir plus près du texte, ont remplacé *via* par *ala* ; nous-mêmes, nous avons quelque temps songé à *aula* (soit *p. l. aula*). — Aux partisans d'*ala* nous avons répondu plus haut. A Scaliger nous répondons que le contexte empêche de croire à l'existence d'une voie d'accès, même si on considère que l'abréviation L indique la longueur, *L(onga)*, et non la largeur, *L(ata)*. En effet :

La chose dont il s'agit doit *discerpere ambulationem ab ornithone in margine infimo tabulae* : or il résulte de ce qui précède que le *margo infimus* est le petit côté inférieur de la tablette, donc mesure 48 pieds. Une voie qui serait longue de 8 pieds et large de 48 n'est pas une voie, *via* ; c'est une esplanade (et alors il y a lieu de chercher dans les mots qui commencent par *pla* (voir ci-dessous).

Le mot *aula* résiste à cette objection, et c'est pourquoi il nous avait plu un moment. Mais nous l'avons abandonné, au moins dans l'hypothèse commune à toutes les explications que nous examinons, et selon laquelle P. L. seraient des abréviations. Sans doute l'idée de retrouver une mesure dans les premières lettres est aussi ingénieuse que naturelle. Nous sommes dans la partie du texte où sont données les dimensions, et 6 fois déjà (lignes 3, 4, 7, 12, 13, 14) ces dimensions ont été données par la lettre P. Il y a plus : deux fois (lignes 7, 13) les lettres P L se suivaient. Mais dans l'un des cas L fait partie du mot *lata* écrit en entier, et non en abrégé comme il faudrait le supposer ici, gratuitement et contrairement au contexte ; dans l'autre cas, L est un chiffre.

D'après ce second exemple, on pourrait proposer d'adopter, en la modifiant, la supposition de Scaliger. On obtiendrait ainsi : PLVIII^A = *p. L VIII via* (un chemin de 58 pieds). Mais toutes les objections faites ci-dessus au mot *via* subsisteraient, et de plus il serait étrange que le mot indiquant le sens de la dimension fût absent. On pourrait répondre qu'il n'y a pas nécessité de l'indiquer, 58 pieds ne pouvant mesurer que la longueur, puisque la largeur est assurément de 48. Mais alors, si le chemin a la même largeur que le reste de la volière, ce n'est pas un chemin, c'est une vaste esplanade (48 p. \times 58 p.) ; et s'il est notablement moins large, sa largeur est un renseignement essentiel qui ne peut avoir été omis. D'autre part, un chemin de 58 pieds pour mener à un terrain de 72 pieds est bien invraisemblable ; et l'on ne peut pas dire avec le texte que par un chemin aussi long la bordure inférieure de la Volière se trouve simplement séparée de la promenade : laquelle lui est parallèle, mais évidemment toute voisine.

Concluons donc que, si séduisante qu'elle soit, l'hypothèse qui fait des lettres PL l'abréviation du mot *P(edes)* suivie de l'abréviation d'une dimension ou d'un nombre, doit être rejetée.

Nous voici ramenés à l'hypothèse d'un mot commençant par *Pla* — ou par *Silv* —. Ces débuts de mots nous reportent à des racines signifiant soit une esplanade, soit un bocage, et comme la finale *ula* corrige, étant un diminutif, ce que l'un et l'autre mot pourraient avoir d'un peu ambitieux, les deux sens possibles concordent suffisamment avec l'idée que nous sommes obligés de nous faire, à propos de cet espace intermédiaire qui sert de trait

d'union entre la promenade et la Volière. Mais nous n'apercevons pas la forme précise du mot qu'il faudrait adopter. Celui qui paléographiquement serait presque irréprochable serait *planula*, diminutif de *plana* = plaine. Malheureusement, de ce mot vraisemblable et régulièrement formé, nous ne connaissons pas d'exemple. La forme *planula*, seule connue, n'est que le diminutif de *plana* (= *plane*, outil de menuisier) : l'équivalent par rapport à *plana* = *planities*, est *planura*, mot de latinité tardive et de graphie plus éloignée du ms. Provisoirement, l'expression composée *plana aula* = un terre-plain, nous a paru acceptable pour la paléographie et le sens, et si nous ne la proposons pas définitivement, c'est que nous avons des scrupules sur la valeur de sa latinité. Quant aux dérivés de *silva*, nous ne pouvons en trouver aucun qui fasse l'affaire : *silvula* est trop court ; mais non pas sans exemples.

Nous avons également songé au mot *pergula* qui, pour le sens, conviendrait assez bien. On pourrait citer des maisons romaines dont les portiques (*atrium* ou *péristyle*) sont précédés d'une *pergula*, suivant un plan analogue en partie à celui que nous trouvons ici (voir par exemple dans Cagnat-Chapot, *Manuel d'Archéol. rom.*, I, p. 317, la fig. 167 qui représente une villa de la campagne romaine). Le *Dict. des Antiq.*, p. 392, note que la *pergula* est souvent un auvent, un berceau, une galerie extérieure, etc. ; la fig. 5507 la représente sous la forme d'un arceau central avec colonnade latérale (Boscovale). Mau est d'accord avec ces définitions et exemples dans l'étude qu'il a consacrée à la *pergula* dans l'architecture antique (*Röm. Mitth.*, 1887, p. 214 et suiv.) Nous n'avons abandonné ce mot qu'à cause de son peu de ressemblance paléographique avec *plumula*. Mais les motifs paléographiques sont-ils décisifs lorsqu'il s'agit d'un ms. dont l'écriture nous reste inconnue ? — Il ne faut pas négliger non plus un mot assez engageant par son orthographe aussi bien que par sa signification : *plateola*, forme qui malheureusement ne nous est révélée que par les *Notes Tironiennes* (n° 194). Forcellini, qui le traduit par *piazetta*, ajoute : *platea est proprie via lata, quandoque etiam capitur pro area*. Voilà qui irait fort bien, si l'indication est exacte.

Quoi qu'il en soit, *plateola*, *planula*, *pergula*, etc., sont tous des mots qui supposent autre chose qu'une construction fermée par des murs et couverte par un toit, à savoir un espace non clos et à ciel ouvert. Nous allons voir à la note suivante que cela ne va pas sans difficultés.

(28). *Cavea*, qui est le texte des mss., peut selon le *Dict. des Antiq.*, avoir 3 sens : 1° cage ; 2° tout objet en forme de cage, tel que : ruche, grillage protecteur pour des plantes ou des arbres, instrument de foulon, etc., 3° creux demi-circulaire formant la salle du théâtre.

Examinant ces sens, nous sommes contraints de reconnaître qu'aucun d'eux ne convient ici :

1° Hirt, et depuis lui beaucoup d'autres, se refusent à traduire *caveae* par des *cages*. Storr-Best s'en tient à des *cages*, mais ne les indique pas sur son plan. Il est hors de doute que c'est dans la Volière qu'il existe des *cages*, constituées par les portiques et colonnades recouverts de filets. D'autres *cages* à l'extérieur seraient un non-sens. Si elles ont en cet endroit une utilité que ni nous ni les interlocuteurs de Varron ne pourraient prévoir, il est inadmissible qu'un mot ne soit pas ajouté pour nous éclairer sur ce point : par exemple pour nous dire qu'elles contiennent des réserves, ou des oiseaux à acclimater, ou des sujets de choix. Il ne suffit pas, pour expliquer le silence incompréhensible de Varron sur ce point, de faire remarquer, ce qui est juste, que c'est le contenant et non le contenu qui

l'intéresse dans sa Volière (il nomme simplement et à titre d'exemple, les rossignols et les merles, à la ligne 44; et dans deux autres passages, ligne 23 et 43, il dit simplement que ce sont des oiseaux variés = *omne genus*, voir note 37). On ne peut pas non plus s'en tenir à cette explication qu'il s'agit peut-être seulement de cages portatives suspendues le long du passage qui mène à la Volière : « le mot latin *cavea* s'appliquant aussi bien aux loges faites de forts madriers et garnies de barreaux qu'aux cages légères d'osier ou de fils de métal » (Saglio, p. 981).

2° Des ruches, sans explication, sont tout aussi improbables en cet endroit : elles constitueraient même une mauvaise plaisanterie pour les visiteurs.

3° *Caveae*, au pluriel, ne saurait signifier des gradins demi-circulaires, des escaliers courbes. Nous n'avons trouvé aucun exemple autorisant cette dérivation, que nous avons un instant cherché à tirer du sens général du mot *cavea*. Nous renonçons donc, le latiniste un peu malgré lui, l'architecte plus volontiers, à songer à plusieurs demi-cercles de gradins descendant par quelques marches jusqu'au sol de la Volière, laquelle peut assez naturellement être supposée un peu plus basse que la promenade, située sur un quai peut-être surélevé, puisqu'il endigue le torrent.

Un quatrième sens est proposé, explicitement ou non, par tous ceux qui traduisent *caveae* par des *entrées*. La preuve que le mot ne signifie pas *entrée* est fournie par la phrase qui suit, et dont le sens général est : « c'est par là qu'on entre ». Cette preuve est moins forte, peut-être, contre le mot *caulae*, qui signifie *barrières, enclos*, comme le prouvent entre autres deux textes, l'un de Macrobe (*Saturn.*, I, 9, 16 : *Invocamus Janum, quia bello caulae ejus patent*), l'autre de Servius (*ad Æneid.*, IX, 59 : *in sacris aedibus et in tribunalibus saepta, quae turbas prohibent, caulas vocamus*). A ce mot, en désespoir de cause, nous avons pensé, en remarquant que l'édition Keil, qui a révisé les mss., lit *cauiae*, et que la *Lex Cornelia de XX quaestoribus* (*CIL*, I, 202; II, 41) écrit : *in pariete intra cauias* (= *caulas*). Seulement, des barrières ne sont pas des entrées; elles sont même tout le contraire; toutefois elles peuvent servir de portes, et justement c'est le cas pour les *caulae* du temple de Janus. Ce sont donc des barrières mobiles : ici, elles sont possibles, vraisemblables, et faciles à placer. Mais ces clôtures amovibles, provisoires, n'ont rien d'architectural, et c'est peut-être la raison pour laquelle elles ne plairont point à un architecte.

C'est cependant à cette solution modestement sensée et paléographique-ment raisonnable qu'on serait tenté de s'arrêter, sous réserve toutefois de l'observation que voici :

Il est à remarquer que la phrase telle qu'elle nous est parvenue est singulièrement contournée, et plus rugueuse que de coutume chez Varron. Le verbe, *est*, est bizarrement rejeté à la fin (et cela encore grâce à une amélioration du texte expliquée à la note 29, sans quoi il n'y aurait pas de verbe principal); il est séparé de son sujet par deux propositions incidentes successives, ... *in qua...*, *qua...*, pour la seconde desquelles on ne sait même pas à quoi rapporter l'adverbe de lieu *qua* (à *planulae*?, ou à *caviae*?). Une pareille ambiguïté du texte est ordinairement la preuve d'une interpolation ou d'une interpolation. Aussi serions-nous fortement tentés de considérer comme une glose marginale, mal introduite dans le texte, la phrase *in qua media sunt caveae*. Nous la considérerions volontiers comme une explication du mot *area*, qui n'a pas été employé jusqu'ici et qui, tout seul, n'est pas net (cf. à la ligne 27 : *summa area quadrata*). Un commentateur aurait trouvé utile d'expliquer que l'*area* dont il s'agit est le terrain des cages,

et il aurait noté en marge en face du mot *area* : *in qua media sunt caveae*. L'annotation serait alors passée dans le texte, mais à la suite du mot *area*. L'objection que les cages ne sont pas *in media area*, mais plutôt *in lateribus areae*, n'est pas concluante, car la phrase évidemment signifie seulement : le terrain où se trouvent les cages. Nous n'hésiterions pas à adopter cette explication, si nous ne nous étions fait une règle absolue (voir Avant-Propos, page 11) de ne supprimer des mots qu'en cas de nécessité totale.

NOTA. — L'archéologue s'est donc décidé, faute de mieux et par choix du plus vraisemblable, pour *cauiæ = caulæ*, signifiant des barrières mobiles qui ferment le terrain des cages, et qu'on écarte pour pénétrer sur ce terrain. Mais il avait prévu juste, quand il pensait que pareille solution, ne supposant aucune construction, serait peu agréable à l'architecte.

Celui-ci s'est décidé pour une esplanade sans barrières, flanquée de fontaines jaillissantes sur les côtés, et s'ouvrant librement sur la Volière par un escalier de trois marches. Cette décision n'est pas absolument une fantaisie ; son principal inconvénient est de ne pas traduire architecturalement l'un des mots du texte. Mais en voici la justification.

L'architecte a adopté, comme c'était son droit, l'idée suggérée à la fin de la note considérée : la phrase *in qua media sunt caueae* serait une glose maladroite. En conséquence, il l'a supprimée. Mais il a remarqué qu'il existe, dans les cages latérales de la Volière et dans la cage circulaire de la rotonde, des ruisselets d'alimentation pour les oiseaux. Il faut bien que ces eaux s'écoulent quelque part, et quoique leur écoulement ne soit point à proprement parler réclamé par la reconstitution étudiée ici, il est d'un bon architecte, qui reconstruit *réellement* la Volière varronienne, de leur prévoir un exutoire convenable.

Le *rivulus tenuis* des cages latérales, qui coule au niveau du sol de la Volière, surélevé de 3 marches (0 m. 75 = 2 pieds 1/2), se déverse facilement dans les vasques demi-circulaires qui flanquent l'esplanade (hauteur 0 m. 75 = 2 pieds 1/2 ; largeur 2 m. 65 = 9 pieds ; large margelle de 1 pied = 0 m. 30 environ).

Le *canaliculum* de la rotonde, qui ne se déverse pas dans le bassin central (sous la table tournante), lequel communique avec les viviers, se trouve situé à la même hauteur (1 m. 95 = 6 pieds 1/2) que les gueules de lion qui crachent dans les vasques ci-dessus décrites. C'est évidemment par là que l'architecte fait passer le trop plein de ce petit canal, alimenté sans doute par une prise amorcée en amont du torrent, ainsi qu'il est suggéré à la note 79.

Les eaux s'évacuent définitivement et sans peine dans le torrent, dont le niveau est marqué par l'architecte à une profondeur de 4 pieds (1 m. 20) au-dessous du fond des vasques. Mais il a négligé d'indiquer les points et les modes d'arrivée et de départ de l'eau, aussi bien dans le *canaliculum* que dans le *rivulus*, et toute l'explication ci-dessus s'autorise simplement de mesures très précises prises sur les planches elles-mêmes.

A ces mesures, dont les variations possibles sont limitées par l'obligation de laisser couler le niveau supérieur d'une eau canalisée, et qui par là même sont probables et même partiellement nécessaires, d'autres s'ajoutent, facultatives et discutables : ainsi l'architecte a donné à sa *planula* une largeur de 18 pieds (5 m. 40), et aux murs qui la limitent sur les deux faces *in agrum versus* une hauteur de 14 pieds (4 m. 25 environ), pour des motifs

d'esthétique qui ont la même valeur que le treillage avec arcade centrale dont il a orné ces mêmes murs de fond.

Toutefois cette solution ne fleurit le texte que dans les endroits où il laisse à l'imagination un champ illimité. Elle ne lui ajoute rien ; elle en utilise tous les éléments. Elle s'inspire, en outre, d'une note du dossier paléographique, qui disait : « Comme en minuscule $e = l$, on pourrait penser que *caveae* représente un mot primitivement écrit *scalae* dans lequel la lettre initiale *s* aurait été oubliée, d'où *calae* lu *caeae* ; puis introduction de *u* dans ce dernier mot devenu inintelligible, pour en faire *caveae*. *Scalae*, des marches, un escalier, feraient architecturalement l'affaire, parce que cela surélèverait le sol de la Volière. Quelle facilité pour l'écoulement des eaux, et aussi quelle explication des *maceriae allae* (note 17) qui, soutenant un remblai, sont bien plus hautes vues du dehors, d'où elles méritent davantage l'épithète d'élevées ! »

(29). Les mss. portent tous *introitus*, suivi de *iter* orthographié parfois *itur*. Parmi les commentateurs, les uns ont considéré *iter* comme une glose marginale expliquant *introitus*, et l'ont supprimé ; les autres, pour conserver *iter* ou *itur*, ont corrigé *introitus* en *introrsus*, et, dans le second cas, ont supprimé *est*. On aboutit ainsi à trois variantes de même sens :

(1) *qua introitus in aream est.*

(2) *qua introrsus iter in aream est.*

(3) *qua introrsus itur in aream.*

Nous avons vu que ces trois variantes sont acceptables au cas où *sunt caveae* serait la proposition principale de la phrase ; mais nous avons eu des motifs de rejeter cette hypothèse. Reste alors que le verbe principal soit le *est* final ; pour cela, il faut le séparer du reste par une ponctuation, et introduire une quatrième variante, dans laquelle la forme *introitur* est tirée de la présence d'*introitus* et de *itur* dans les mss :

(4) *qua introitur in aream, est.*

L'Index Varronien de Krumbiegel, p. 251-252, ne fournit aucun autre exemple de *est* ainsi rejeté au loin en fin de phrase.

§ IV.

(30). *In limine* a été ordinairement considéré comme une explication marginale, introduite dans le texte à cause de la similitude de construction des ablatifs qui suivent, également précédés de *in*.

Il est vrai qu'il n'est pas oiseux de nous avertir que c'est seulement ici que nous sommes au seuil de la Volière, puisque les discussions précédentes nous ont montré combien de gens s'y sont trompés.

Mais, justement puisque l'avertissement est utile, pourquoi veut-on qu'il n'ait pas été donné par Varron lui-même ? Si le mot apporte une clarté au texte, pourquoi en faire un mérite à quelque commentateur, plutôt qu'à l'auteur ? Surtout que par ce moyen on aboutit à supprimer l'expression comme interpolée. Or on sait combien nous sommes opposés à toute suppression non démontrée indispensable. Ici ce qui serait indispensable, ce serait de restituer les deux mots ou un équivalent, s'ils ne s'y trouvaient pas.

L'objection qu'on fait aux mots *in limine* vient d'un faux sens. — Les architectes déclarent qu'il ne peut y avoir de portiques *in limine et in lateribus*, pour divers motifs et notamment pour celui-ci : que les portiques décrits

dans le texte supposent un mur de fond, nommé à la ligne 22, et que ce mur n'existe que sur les côtés, *dextra et sinistra* : ce que l'auteur affirme à la ligne 9 et répète implicitement ici avec la même formule à la ligne 19, sans compter qu'il résulte des lignes 16 et suivantes, telles que nous les avons interprétées, spécialement aux notes 27 et 29, que la façade de la Volière est précédée d'un terre-plain. — D'autre part, les latinistes remarquent que les habitudes de la langue latine exigeraient que les deux parties fussent reliées par *et* : *in limine et in lateribus*. Mais ils en concluent à tort que la première partie est adventice. La vérité est que les deux expressions ne sont pas du même ordre et n'appartiennent pas à la même construction. *In limine* offre à lui seul un sens indépendant et complet, et par suite la phrase s'explique comme le veulent les architectes et le contexte convenablement entendu.

Que la formule soit un peu brève, qu'elle soit maladroite à cause du second *in* qui suit immédiatement (on attendrait plutôt, suivant les usages de la langue classique, *in limine stanti* ou quelque chose d'analogue), ce n'est pas contestable. Mais c'est affaire à ceux qui étudient le style varronien de montrer combien sont peu rares de semblables obscurités, par négligence ou excès de brièveté. — Cf. par exemple, Reiter : *Quaestiones Varronianae grammaticae*, 1882, et Krumbiegel : *de Varroniano scribendi genere quaestiones*, 1892.

(31). *Primores* est un comparatif qui a gêné bien des restitutions. Peut-être lui attribue-t-on un sens trop net.

Dans la hiérarchie civile, dans les cérémonies publiques, les *primores* sont ceux qui sont *en avant*, au premier rang. Ces gens-là, dans la cité ou au théâtre, ont derrière eux des gens qui sont au second rang. Par une application de cette règle, on dit, au moyen d'une image, que les colonnes de façade sont *primores*. Mais il n'est pas nécessaire d'en conclure qu'il y a deux rangs de colonnes. Le comparatif, grammaticalement, signifie bien qu'il s'agit de deux objets ; mais ce qui est *posterior*, c'est le mur de fond, qui est nommé 2 lignes plus loin. On ne lui a pas attribué d'épithète, parce que tous les portiques à colonnade simple ont un mur de fond, et que de plus, ici, l'arrangement du filet, tel qu'il est décrit, suffit à nous indiquer quelle est la position réciproque de ces deux éléments traditionnels d'une construction romaine de modèle usuel.

Ce qui a compliqué et embrouillé les choses, c'est une correction malheureuse qui a eu la chance imméritée d'être adoptée universellement (voir note 33).

(32). Sur les sens possibles du mot *lapis*, voir note 81.

(33). Le texte des mss., que nous avons repris, porte *pro mediis*, transformé par la vulgate en *intermediis*. Ce mot nouveau introduit à tort dans le texte l'idée de quelque chose d'intermédiaire, d'où la conjecture d'un second rang de colonnes. L'esprit se trouve incliné à la recherche d'une construction, grammaticalement peu explicable, qui rattacherait *intermediis* non plus à *arbusculis*, mais à *columnis* sous-entendu et tout proche. L'aboutissement extrême de cette disposition d'esprit est de supposer, après *intermediis*, la chute d'un mot oublié par les mss, par exemple *ligneis*, et de lire : *porticus sunt, primoribus columnis lapideis, (inter)mediis [ligneis] arbusculis humilibus ordinatae*, etc.

On croit ainsi obtenir deux avantages : l'un littéraire, qui est de ne plus attribuer deux adjectifs au mot *arbusculis* (mais *arbuscula humilia* est une expression composée, une sorte de superlatif du diminutif ; de plus la prétendue règle de style est-elle si stricte, et Varron est-il si bon styliste ?) ;

l'autre architectural, parce qu'il y aurait ainsi entre les portiques et la tholos similitude de construction : colonnes extérieures en pierre, internes en bois.

Sans aller si loin, pourquoi ne pas conserver *pro mediis* ? *Medius* a évidemment, surtout ici, le même sens que *intermedius*. La correction proposée a pour but, non pas de préciser le sens de *medius*, mais de supprimer la préposition *pro* qu'on trouve gênante ou incompréhensible. Or ici, *pro* ne saurait guère posséder que l'un de ses deux sens les plus usuels : à la place de, ou en avant de. Dans le premier sens, c'est *columnis* qui serait sous-entendu. Mais il n'est nullement obligatoire que des portiques aient double colonnade; au contraire, la colonnade simple est le modèle usuel : cette interprétation est donc peu acceptable. Dans le second sens, *mediis* se rapporte au mot *arbusculis* exprimé et immédiatement voisin, et le sens est : en avant d'arbustes placés au milieu...

Nulle difficulté ne s'oppose à cette interprétation, pourvu que le mot *medius* soit pris dans son sens complet : « doublement intermédiaire », c'est-à-dire *central*. Les arbrisseaux nains sont équidistants, d'une part, de deux colonnes successives, donc placés dans l'intervalle, en quinconce ; d'autre part, de la ligne du mur de fond et de la ligne des colonnes.

Le sens général est celui-ci :

Le portique comprend deux éléments architecturaux (un mur de fond, une colonnade en façade) et un élément décoratif (des arbustes). La colonnade s'ordonne en avant des arbrisseaux : ceux-ci se trouvent placés au centre des deux éléments architecturaux (entre mur et colonnade) dans le sens de la largeur, et entre deux colonnes successives dans le sens de la longueur.

Si on nous fait observer que, par une pareille interprétation, nous rapportons *ordinatae* moins à la construction grammaticale (*porticus*) qu'à la construction logique (*columnis*), nous en convenons ; mais nous faisons remarquer que l'ablatif absolu *primoribus columnis lapideis* équivaut à la construction *quarum primores columnae lapideae sunt*, qui rétablirait l'accord grammatical absolu.

NOTA. — L'architecte a adopté sans difficulté cette disposition, que l'on distingue clairement sur le plan (planche I) et dans la perspective cavalière (planche IV), mais le rendu en élévation (planche II) pourrait induire en erreur : ce qu'on aperçoit au fond, ce n'est pas une seconde rangée d'arbres plus grands que les arbres nains formant le quinconce intermédiaire. On songe à une série de plantes grimpantes, sans doute des pieds de lierre ou de vigne vierge, étalés en espalier pour garnir le mur du fond. Semblable garniture, cette fois très reconnaissable, apparaît sur l'autre face du même mur, et aussi à l'extérieur des autres murs, dans l'ensemble de la perspective cavalière. Il paraît cependant, à y regarder de près, qu'on aperçoit des arbres touffus et des cyprès. Comme le mur de fond n'a guère plus de 5 m. de hauteur, et que ces silhouettes semblent lointaines et vaporeuses, on doit songer à une sorte de fresque, à un trompe-l'œil inspiré des paysages pompéiens. — On peut se demander si cette complication est indispensable ici. Elle n'y traduit sans doute ni la simplicité probable d'une construction modeste et campagnarde, ni l'orgueil du propriétaire, qui n'eût pas manqué de noter de pareilles peintures murales, destinées à donner l'illusion, aux oiseaux de voler en liberté dans une vaste campagne, aux spectateurs d'avoir vue sur un panorama étendu.

Cet arrangement, tout à fait secondaire au point de vue de la restitution,

est, comme le treillage encadrant la fontaine voisine, un enjolivement traditionnel dans les rendus de l'École des Beaux-Arts et dans les lavis architecturaux. Il répond à la conception scolaire et professorale qui exige qu'on habille ou remplisse des murs ou des espaces nus, et il ne faut pas oublier que les planches ici reproduites ont été spécialement composées afin d'être soumises au Jury du Salon des Artistes Français.

(34). Sur *cum* = tandis que, étant donné que d'autre part..., voir la note 4 et les références qui y sont indiquées.

(35). Le réseau part du faite de la muraille d'enceinte pour aboutir à l'architrave qui surmonte la colonnade, et tomber de là verticalement jusqu'au dallage continu qui constitue la base des colonnes (voir note 36), c'est-à-dire jusqu'au sol du portique. La première partie de ce trajet est-elle horizontale ou oblique; autrement dit, les colonnes ont-elles, architrave comprise, la même hauteur que le mur de fond? De ce mur, nous savons simplement qu'il est élevé, sans en connaître les dimensions, et nous avons essayé d'indiquer dans l'Avant-Propos, page 16, quelle limite raisonnable il convient de donner ici à l'adjectif *allus* des lignes 9 et 34. Mais il serait possible que l'architecte fût gêné pour attribuer aux colonnes, dont le diamètre et la hauteur sont en rapports fixes, une hauteur identique à celle qu'il aura adoptée pour le mur. Qu'il soit bien entendu que rien, dans le texte ni même dans la vraisemblance, ne lui impose une identité dans les mesures.

Dans les portiques des maisons romaines, dont ceux de la Volière sont probablement inspirés, le toit de *latrium* et celui de *l'opisthodomé* sont orlinairement inclinés vers l'intérieur, c'est-à-dire du mur sur la colonnade. La pente des tuiles est soutenue par des poutres placées en biais. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour soutenir les filets?

Ainsi tombe l'objection de Hirt, pour qui les filets ne peuvent exister sur la face liminaire du portique, parce que cette face, dit-il, ne comporte pas d'architrave. Cette remarque l'oblige à construire à tort un mur en retour sur cette face, contrairement aux indications précises du texte (ligne 9 et note 16). En réalité, s'il n'y a pas d'architrave, rien n'empêche qu'il y ait une poutre terminale en biais, laquelle poutre surmonte peut-être une architrave, car il est vraisemblable qu'il existe une liaison, à la fois pour la solidité et pour l'œil, entre la ligne du mur et la ligne des colonnes. Deux architraves latérales, une à chaque extrémité, paraissent obligatoires pour faire, des *deux* alignements, *un* portique. Les colonnes terminales doivent être réunies au mur par une architrave reposant sur un pilier en saillie, ainsi qu'il est indiqué dans la reconstitution de Storr-Best (où l'on voit en outre le long du mur d'autres piliers intermédiaires assez arbitrairement et maladroitement placés).

NOTA. — L'architecte a adopté le trajet horizontal des filets, placés sur 26 poutrelles de bois soutenues par 8 colonnes, et sur 2 architraves latérales reposant sur des piliers. Il a aussi marqué à l'extérieur du mur, à des distances égales, deux piliers engagés dont la nécessité ornementale demeure douteuse. Mais à ce mur lui-même il a conservé des dimensions très modestes et très adéquates à la simplicité de l'ensemble : 17 pieds, soit à peine plus de 5 mètres.

(36). Sur la forme du stylobate, voir note 40.

NOTA. — Indiquons dès à présent que l'architecte l'a représenté par une

marche continue formée en quelque sorte par la juxtaposition de toutes les bases de colonnes. C'est en arrière de cette marche que tombe le filet. Une corde ou des crochets le maintiennent tendu derrière cet obstacle rigide qui, mesurant 2 pieds (environ 0 m. 60) en hauteur comme en largeur, vient à peine au dessus du genou des visiteurs : le personnage figuré sur la planche I indique cette échelle.

(37). *Omne genus*, expression vague et exagérée, reproduite à la ligne 43. Il faut comprendre seulement : *des oiseaux de diverses espèces*.

Nous avons déjà fait remarquer à la note 28 combien Varron s'intéresse peu au contenu de la Volière. Ce ne sont pas les oiseaux qui l'occupent, c'est l'originalité (croit-il) de la construction qui les abrite.

(38 et 39). Sous les portiques *cibus ministratur per retem et aqua affluit*. Dans la tholos, *cibus obijcitur sub retem et aqua ministratur per canaliculum*. La note 79 donne les motifs de ces différences.

§ V.

(40). L'expression *pars interior* a souvent gêné les commentateurs, surtout les architectes. Sans doute, il n'y a pas d'ambiguïté : il s'agit de la face interne des portiques. Mais quelle peut être la *pars exterior stylobatis* que l'expression, et notamment le comparatif, sous-entend nécessairement ? Si c'est la face externe des portiques, il ne faut pas oublier que cette face est constituée ici non par une colonnade, ce qui supprimerait toute difficulté, mais par un mur plein. Le stylobate, c'est-à-dire le soubassement sur lequel reposent les colonnes, sert-il également de soubassement pour le mur ? La supposition est contraire au sens du mot, qui signifie *support de colonnes* ; elle exige du reste une condition encore plus invraisemblable, c'est que ce soubassement dessine une marche ou une saillie visible à l'extérieur du mur. Car, si on se contente de faire du stylobate une sorte de plateforme qui se continue jusqu'au mur, mais qui se perd dans son épaisseur sans reparaitre de l'autre côté, l'expression *pars exterior stylobatis* n'a pas de sens, puisque le stylobate s'arrête le long d'une maçonnerie verticale. Mais supposer une saillie du stylobate formant au dehors une sorte de marche, visible seulement pour qui fait le tour de l'enceinte, est d'autant plus invraisemblable que le stylobate n'existerait pas le long de la totalité du mur, lequel comprend, outre les portiques (qui seuls ont un stylobate), une partie d'avant qui limite la plateforme préliminaire (voir note 16, nos 2 et 3, et notes 27 à 29), et une partie d'arrière qui se raccorde directement avec l'enclos du bosquet, dans lequel il n'y a nulle discontinuité (ligne 33 : *tota saepta*).

Pour éviter cette difficulté, certains ont proposé de considérer le stylobate comme une sorte de base étroite, très longue mais peu large, qui serait en somme la base commune de toutes les colonnes, et par suite aurait deux faces parallèles et surélevées, dont l'une borderait l'intérieur de la cour (*pars interior*), tandis que l'autre borderait le dallage intérieur du portique (*pars exterior*), placé de l'autre côté des colonnes par rapport à la cour.

Pour examiner la difficulté soulevée et la solution proposée, il convient de se reporter à la définition archéologique du stylobate. C'est, dit le *Dict. des Antiq.* (s. v., p. 1549) : « le degré ou l'assise sur quoi repose la colonnade, ou encore les dalles dont se compose ce degré ». Autrement dit, c'est une plateforme continue, surélevée d'une marche ; ce peut être aussi une

espèce de banc formé par la juxtaposition, dans le sens de la longueur, de toutes les bases particulières d'une même rangée de colonnes. Du moins aucun document antique actuellement connu ne suppose impossible un pareil arrangement.

Mais le stylobate est-il toujours à deux faces? Dans un temple, oui, par rapport à deux colonnades opposées; non, par rapport à une seule colonnade et au mur qui lui fait face. Or c'est précisément le cas ici, dans un portique. Cette remarque n'oblige pas à trouver quand même une *pars exterior stylobatis*; mais on lui fait deux objections:

1° La première est grammaticale: c'est la nécessité d'opposer *exterior* à *interior*, un comparatif à un autre. Nous avons déjà répondu à pareille difficulté à propos de la ligne 20 et du mot *primores* (voir note 31). Si l'on prenait tout uniment les mots *secundum interiorem partem stylobatis... ad summam aream quadratam* comme équivalents, en fait, à ceux-ci: *secundum stylobatem, in interiore parte areae quadratae... ad summam partem hujus*, on aurait donné de la phrase une interprétation pour laquelle ni les habitudes de style chez Varron, ni les allures libres et lâches de la conversation supposée n'exigent plus de rigueur.

2° La seconde est tirée du texte même, ligne 46. *L'Aedes Catuli*, cité à la ligne 31, a, dit-on, une colonnade extérieure, un mur plein à l'intérieur; et cependant un stylobate sur les deux faces. Il faudrait d'abord s'entendre sur ce qu'était véritablement *L'Aedes Catuli*, que nous ignorons (voir note 52). Ensuite, dans le texte, ce qui a un stylobate sur les deux faces, c'est la tholos (ligne 46). Il est vrai que la tholos est analogue à *L'Aedes Catuli* (ligne 31) au point même d'en être peut-être une copie (voir Avant-Propos, page 16). Mais enfin Varron lui-même note qu'elle en diffère sur un point qui, ici, est capital: c'est que le mur plein est remplacé par des colonnettes de bois, c'est-à-dire que nous avons un stylobate, non pas entre une colonnade et un mur, mais entre deux colonnades. L'exemple allégué se trouve donc sans portée vraie.

Conclusion: il faut comprendre, par *pars interior stylobatis*, la ligne suivant laquelle le stylobate délimite vers l'intérieur le grand côté de l'aire; le petit côté supérieur de cette même aire étant appelé *summa area* (ligne 27), et le petit côté inférieur *limen* (ligne 19). Comme corollaire à cette explication, la *pars exterior stylobatis* est la face opposée de cet ensemble à 3 côtés: extérieure par rapport à l'aire centrale, mais intérieure par rapport à la cage elle-même. La difficulté provient uniquement des mots « intérieur » et « extérieur », dont il s'agit de fixer le sens.

Nous avons désormais tous les éléments nécessaires pour répondre à la question qui se posait à la note 36. Le stylobate formant une marche vers l'intérieur de la cage, le filet qui tombe de l'épistyle se termine-t-il au ras de cette marche, ou bien l'englobe-t-il, en s'appliquant à la face verticale de la marche pour aboutir au niveau du sol de la cage? La réponse, suggérée par les notes 38 et 39, est fournie par la note 79 à laquelle elles renvoient. La voici: quand le filet n'enferme pas la marche du stylobate, on le soulève pour passer la nourriture par dessous; dans le cas contraire, où la face verticale de la marche formerait obstacle, on jette la nourriture à travers le filet. C'est ce qui se fait ici (ligne 24); par conséquent le filet contient le stylobate et va jusqu'au dessous.

(41) La mention du sommet du rectangle (*summa area quadrata*) pose à nouveau la question déjà examinée aux notes 24 et 19, à savoir: si la ligne qui termine l'*area* à sa partie supérieure est une ligne droite, ou une ligne brisée comportant une courbe entre deux lignes droites.

C'est toujours le même problème : la tablette à écrire se termine-t-elle par un anneau ou par une poignée ; en d'autres termes la tholos est-elle tangente, ou sécante, au rectangle auquel elle fait suite ? Nous avons, à la note 22 et après une longue discussion, admis que la tholos était tangente, c'est-à-dire que la tablette porte un anneau. Nous devons nous borner ici à constater, comme preuve complémentaire, que rien dans l'expression *summa area quadrata* n'autorise à considérer le quatrième côté du rectangle comme échancré, et composé d'autre chose que d'une ligne droite. Mais ce quatrième côté ne saurait être une ligne idéale, puisque le texte indique qu'il sert de limite aux viviers. D'autre part ce ne peut être un mur, car il n'y a de murs que sur les longs côtés (ligne 9 et note 16), ni un portique pour les mêmes motifs (ligne 19). Nous avons indiqué (note 24) que ce pourrait être une murette, une balustrade, nous dirions même une colonnade simple, formant une sorte de décor de fond, et rattachant pour l'œil les portiques à la tholos : la partie rectangulaire à la partie ronde. Si l'on opte pour une murette ou une balustrade, il faudra sans doute lui donner pour hauteur celle du soubassement sur lequel, ainsi que nous le verrons plus loin, la tholos est construite.

Si l'on préfère une colonnade, cette colonnade aura, elle aussi, et pour les mêmes raisons, un soubassement ; mais il y aura lieu de se demander, en outre, si les colonnes doivent avoir la taille de celles de la tholos : ces dernières étant peut-être plus hautes, pour des motifs que le texte ne fournit pas, mais que l'architecte peut déduire de certaines nécessités de sa reconstitution. Dans tous les cas, les colonnes d'un décor de fond, si elles sont établies sur un soubassement, se relieront assez mal avec celles des portiques, qui n'ont pas de soubassement ; si elles reposent sur le sol comme celles des portiques, elles s'arrangeront difficilement avec celles de la tholos, qui seront surélevées, et dont le soubassement transparaîtra de manière assez désagréable derrière la colonnade d'avant. Le mieux serait peut-être de supposer un décor de fond unique, dans lequel colonnade et tholos offriraient, au spectateur qui les contemple depuis l'entrée, un même soubassement surmonté de colonnes égales : deux des colonnes de la tholos s'intercalant même dans la colonnade à l'endroit où le cercle est tangent au rectangle, c'est-à-dire faisant partie à la fois du rectangle et du cercle, et représentant la charnière qui relie l'anneau à la tablette.

Nous avons insisté sur ce point pour montrer que le texte seul ne fournit pas la totalité des éléments nécessaires, et que voici l'un des cas où l'intervention de l'imagination documentée de l'architecte est nécessaire et légitime. Le rôle du commentateur se borne à préciser que, pour cette partie (peut-être parce que Varron ne décrit en détail que ce qui compose la Volière proprement dite), la restitution est sollicitée par le texte, mais non pas dirigée par lui.

Les deux viviers sont vraisemblablement rectangulaires, puisque le texte semble dire qu'ils sont parallèles (*secundum*, ligne 26 ; *adversus*, ligne 28) aux deux côtés de l'aire rectangulaire. Tous les auteurs se sont accordés à les dessiner sous la forme d'un rectangle ; mais ils ne s'entendent ni sur la direction de leur longueur ni sur leurs dimensions. Hirt et Storr-Best représentent les deux opinions extrêmes. — Pour Hirt, les viviers occupent tout l'espace disponible entre les portiques, sauf l'étroit sentier qui les sépare. Ce sont deux très longs miroirs d'eau, qu'on est obligé de traverser sur des planches mobiles afin de pouvoir approcher des portiques et nourrir les oiseaux. Ils ont une soixantaine de pieds de long sur une dizaine de pieds de large. — Pour Storr-Best, ce sont deux flaques d'eau qui n'occupent que

la partie supérieure de l'aire, et qui ont pour longueur ce que Hirt leur donnait pour largeur, soit 10 pieds sur 5 ou 6. Deux bassins si minuscules ne sauraient réellement pas servir de viviers.

Nous croyons, non seulement que la vérité est dans des dimensions intermédiaires, mais même que le texte nous fournit les éléments pour calculer ces dimensions. C'est ce qui fait l'objet des notes suivantes.

(42). Si nous nous référons au sens que nous avons fixé à la note 33 pour l'adjectif *medius* (à savoir : intermédiaire dans les deux sens, *central*), il en résultera que nous connaissons trois points qui limitent chaque vivier, et que par conséquent nous pourrions le construire. Il s'étend : du centre de l'aire, d'une part jusqu'aux portiques, d'autre part jusqu'au sommet de l'aire. Cette seconde dimension nous est connue; c'est la moitié de la longueur de l'aire, soit 36 pieds. Les deux notes suivantes vont nous fournir des éléments pour calculer la première dimension. Quant au mot *diversae*, il n'offre aucune difficulté: les viviers sont *tournés* chacun *vers* un portique; ils se correspondent et se font *vis-à-vis*. C'est le sens qu'on trouve dans un autre passage de Varron (II, 9, 2) : *tauros solere diversos sedere*, où Keil avait corrigé *adversos*, on ne sait pourquoi (Goetz, dans sa récente réédition, a rétabli *diversos*).

(43). Que les viviers ainsi compris ne soient pas très larges, c'est évident, puisque leur largeur représente la moitié de la largeur de l'aire, diminuée de la largeur d'un portique et de la moitié de la largeur du sentier qui les sépare. Ce sentier n'a que 3 ou 4 pieds de large (voir note 48). Mais quelle est la largeur d'un portique?

La note 44 va nous fournir des éléments pour la calculer.

(44). *Oblongus* n'est pas un mot vague. Il désigne, non seulement toute figure qui est plus longue que large (car il serait alors applicable à tous les rectangles), mais spécialement les rectangles dans lesquels la longueur est en rapport simple avec la largeur, soit par exemple $1/2$, $1/3$, $1/4$.

Or ici la longueur du vivier est 36 pieds. Si la largeur est égale au tiers de sa longueur, soit 12 pieds, nous avons une surface (12 m. \times 4 m. environ) qui permet d'y élever des poissons. Du même coup nous connaissons approximativement la largeur du portique, qui serait de 10 pieds (10 pieds, portique + 12 pieds, vivier + 2 pieds, demi-largeur du sentier = 24 pieds, demi-largeur de l'aire).

La largeur de 10 pieds pour le portique est acceptable et probable. En effet, nous verrons au paragraphe VI, que la cage constituée par l'intervalle des deux colonnades de la tholos mesure 5 pieds, non comprise l'épaisseur des colonnes sur l'un et sur l'autre rang (voir note 22). Ici, une largeur de dix pieds, y compris la colonne et la demi-épaisseur du mur (voir note 18), n'est pas exagérée, si l'on songe que le milieu de la cage contient des arbustes nains qui tiennent en quelque sorte la place d'une colonnade intérieure, et qu'on doit supposer par suite un portique plus large que ceux qui ont une colonnade simple.

Autre remarque : — Si les portiques ont 10 pieds de large, l'espace qui les sépare *ad summam aream quadratam* est 28 pieds, peut-être 27 pieds si la demi-épaisseur du mur (voir note 18) n'est pas comprise dans leur mesure. Or une hypothèse que nous avons examinée (voir note 22) suppose que le chiffre 27 donné à la ligne 14 pour la mesure de la tholos représenterait la corde de l'arc de cercle suivant laquelle la tholos pénétrerait dans l'aire. Cette identité de chiffres ne laisse pas que d'être troublante, et en tous cas ne devait pas être passée sous silence. Si, comme nous le croyons, il n'y a pas lieu néanmoins d'en tenir compte, et s'il faut s'en tenir aux con-

clusions de la note 22, c'est que les raisons qui y sont développées emportent notre assentiment; mais le lecteur, averti, reste toujours en dernier ressort juge de leur valeur. Nous nous bornons à lui rappeler l'impossibilité de construire les viviers, au cas où la tholos pénétrerait dans l'aire suivant un arc de cercle ayant une corde de 27 pieds. Il résulte de tout ce que nous venons de dire, en annotant le présent paragraphe, que le petit côté supérieur de l'aire *doit* être une ligne droite.

Ajoutons que le chiffre de 27 pieds, auquel nous arrivons fortuitement ici, se déduit de mesures probables, mais non certaines, et que, par suite, il serait, en tout état de cause, imprudent de vouloir en tirer des conclusions fermes que tant d'autres raisonnements contredisent.

(45). *Sed* n'est pas dans les mss. et a été introduit par Keil, peut-être sans nécessité absolue : la réédition de Goetz l'a supprimé.

(46). Nous avons montré à la note 14 que *ad porticus versus* = *adversus porticus* veut dire *parallèlement aux portiques*. C'est en prenant à tort cette expression dans le sens de : *dans la direction des portiques*, que Storr-Best a été amené à construire les viviers ridiculement petits dont nous avons parlé.

Il est exact que *in... versus* (note 14), formule dont il n'y a pas d'autre exemple, et *ad... versus*, formule usuelle en géographie, peuvent indiquer souvent l'orientation, et par conséquent signifier *dans la direction de...* (cf. *ad septentrionem versus*; de même pour les autres points cardinaux : Varron, I, 2, 3; I, 26, 1; III, 9, 6), donc indiquer un sens *perpendiculaire* à l'objet visé. Mais il est indubitable aussi que la même formule sert pour marquer le *parallélisme*. Vitruve (VIII, 6, 5) écrit que l'« eau suit la pente » : *venit aqua adversus clivum*.

Or, outre que l'ignorance de ce second sens poussait Storr-Best à donner aux viviers pour longueur ce qui en réalité est leur largeur, son plan lui était suggéré par une difficulté que Hirt a vue lui aussi, et qu'il a cru résoudre par ses ponts en planches. Voici le problème : comment accédait-on aux portiques, pour voir les oiseaux de plus près, et aussi pour leur jeter la pâture sous le filet ?

Notre plan rend évidemment peu commode l'accès de la moitié supérieure des portiques. Le remède à cet inconvénient est de supposer qu'entre les portiques et l'eau des bassins, il y a un passage suffisant pour la circulation, quelque chose d'analogue à ce passage pour piétons (ligne 29 : *semita* = sentier) qui existe entre les deux viviers. Le texte, tel que nous l'expliquons, ne défend pas cette supposition, car il dit que les viviers sont parallèles aux portiques, mais non pas qu'ils les bordent. Il affirme seulement que ce passage, s'il existe, n'a pas de retour au sommet vers la tholos, car il est spécifié que l'on n'accède à celle-ci qu'en passant entre les deux viviers (ligne 29).

Maintenant, ce passage probable le long de la colonnade des portiques, est-il constitué par une sorte de margelle, ou bien par le stylobate lui-même, qui déborderait assez le pied des colonnes pour avoir une largeur équivalente à celle de cette margelle ?

Nous avons répondu à cette question à la note 40, en établissant que le filet enferme la marche du stylobate et descend au-dessous. S'il existe un passage, c'est donc par une sorte de margelle, et, pour éloigner le moins possible le stylobate des viviers, il suffit de supposer qu'il ne déborde pas en avant de la colonnade, mais forme un degré tombant verticalement au ras du pied de chaque colonne. Il existe de nombreux exemples assurés de cet arrangement.

§ VI.

(47). *Tantummodo* paraît retomber sur chacun des mots de la phrase, ou, si l'on préfère, sur l'ensemble. *Ce n'est que* en passant entre les deux viviers qu'on accède à la rotonde, et *il n'y a qu'un* sentier comme voie d'accès.

(48). *Semita* signifie moins ici un sentier, qui pourrait ne mesurer que quelques centimètres de large, qu'un passage étroit, où l'on ne peut circuler qu'à pied, et un par un. Une largeur de 1 mètre environ, c'est-à-dire 3 ou 4 pieds, serait pour nous suffisante; il en fallait encore peut-être moins pour les anciens, chez qui les routes et les rues (*viae*) étaient le plus souvent fort étroites.

Varron nous fournit, à propos de *semita*, deux renseignements. Le premier est une prétendue étymologie, c'est-à-dire, suivant son habitude, un calembour : *qua ibant, ab itu iter appellabant ; qua angusta, semita, ut semi iter, dictum* (*Ling. Lat.*, V, 35). Mais le second contient une mensuration qui peut avoir son intérêt « la largeur fondamentale d'un sentier, c'est celle d'une semelle humaine » : *solum hominis semitae fundamentum* (*R. R.*, I, 47, 1). — Voilà la largeur *minima*.

Quant à la largeur *maxima*, nous la connaissons aussi : ce sera celle qui sépare, dans la tholos, deux colonnettes intérieures, entre lesquelles il faudra bien passer pour accéder à l'intérieur de la cage, qui est aussi un lieu de repos et une salle à manger.

(49). Remarquer, dans une description qui se pique d'être précise et qui sur certains points est méticuleuse, le vague et la platitude de l'expression *qui est ultra*. Au delà de quoi? Des viviers, ou de l'aire rectangulaire? Adjacente, ou séparée par un intervalle? Notre commentaire des lignes précédentes a fait voir la réponse à ces questions. « Au delà » de la ligne droite qui forme à la fois le sommet de l'aire et celui des viviers (voir notes 41 et 42); mais « sans intervalle », puisque l'ensemble représente une tablette à écrire, dans laquelle l'anneau tient par une charnière à la planchette (voir notes 19, 21, 41, 42).

50). *Rotundus*, déjà employé à la ligne 14 (cf. note 21), indique la forme circulaire, et l'emploi qui en a été fait prouve qu'il s'agit de la figure de la tholos en plan. S'il s'agissait de l'élévation, et par conséquent d'une coupole surmontant le bâtiment, on dirait *hemisphaerium* (c'est le mot employé à la ligne 68). Certains interprètes se sont appuyés à tort sur ce mot pour donner comme toiture à la tholos une calotte sphérique : c'est bien plutôt un cône, malgré que Vitruve (VII, 5, 5) ait décrété : *tholorum rotunda tecta*. Mais en quel sens? hauteur, ou largeur?

51). Nous avons dit dans l'Avant-Propos (page 16) que nous prenons *ut est* dans son sens fort, comme indiquant la similitude absolue. La tholos est une reproduction, une copie, du monument auquel on la compare. Mais il peut y avoir eu modification dans l'échelle des dimensions, ce que nous ignorons faute de connaître l'original (voir note 52). En tout cas il résulte des lignes 30, 31 et de la note 53 qu'il y a eu modification dans l'apparence des parties verticales.

(52). Storr-Best (p. 273, note 1) fait remarquer que Cicéron (*Pro domo*, 38) nomme le *Porticus Catuli de manubiis Cimbricis*, qui ne saurait être l'*Aedes* dont il est question ici et que nul auteur ne cite. Nous ne connaissons nulle trace d'aucun des deux monuments consacrés par Catulus. Rien ne

prouve absolument que celui-ci soit un temple, et c'est pourquoi, dans la traduction, nous avons employé un mot vague et général.

Tous les interprètes de Varron paraissent avoir songé à des édifices connus, comme le prétendu temple de Vesta à Rome et le prétendu temple de la Sibylle à Tibur. Ils se représentent par conséquent l'*Aedes Catuli* sous la forme d'une rotonde, avec une colonnade circulaire extérieure entourant un mur également circulaire, lequel circonscrit une chambre intérieure ou *cella*. Nous verrons à la note suivante que le texte de Varron suscite des difficultés à cette interprétation, qui est du reste ici un hors-d'œuvre archéologique, car il s'agit de la rotonde de la Volière et non de l'*Aedes Catuli*.

(53). L'*Aedes Catuli* est, d'après les lignes 30 et 31, *rotundus et columnatus*. Il possède donc un rang de colonnes au moins, et s'il a des parties pleines (*parietes*), ce doit être en arrière, au second rang. On comprend du reste fort bien que ce soit ce second rang qui soit remplacé ici, comme il est dit expressément plus loin à la ligne 36, par des colonnettes. Mais cette paroi circulaire, interne, pourquoi Varron la désigne-t-il par un pluriel, *pro parietibus*? Serait-ce donc que dans l'*Aedes Catuli* il y a deux parois concentriques? C'est invraisemblable, car on n'aperçoit pas ce que serait le corridor obscur formé par ces deux parois, et de plus nous venons de voir qu'il y a sûrement une colonnade. Pourtant plus loin, aux lignes 37 et 40, Varron emploie par deux fois *pro pariete* au singulier; or dans un cas il parle de la partie extérieure, dans l'autre de la partie intérieure. Il semblerait donc que ici *pro parietibus* représente en quelque sorte l'addition des deux *pro pariete* qui sont plus loin, et qu'il s'agisse de 2 colonnades remplaçant 2 parois.

Il y a moyen d'expliquer le pluriel *pro parietibus* sans aboutir à l'hypothèse d'un *Aedes Catuli* impossible à admettre et malaisé à dessiner, dans lequel il faudrait placer un rang de colonnes et deux rangs de parois. Le pluriel indique seulement ici un mode de construction qui a son intérêt au point de vue archéologique, pour aider à fixer la forme exacte du monument inconnu élevé par Catulus. — *Paries* veut dire ici *partie pleine, remplissage*: il existe autant de *parietes* qu'il y a de portions successives entre deux piliers verticaux. La preuve nous en est fournie par les formes du même mot, au singulier, employées plus loin. Si l'on veut bien se reporter au texte des lignes 37 et 40, ainsi qu'à la note qui les commente, on verra que dans chacun des deux cas *paries* indique l'espace entre deux colonnes ou piliers successifs, et que, de plus, le remplissage qui bouche l'entrecolonnement peut, soit laisser les colonnes apparentes (*intra columnas*, ligne 39), soit les noyer dans sa masse (*inter columnas*, ligne 37). La figure ainsi formée n'est pas une circonférence, mais un polygone, dont chaque côté constitue une *paries*: d'où le pluriel appliqué à l'ensemble. C'est dans le même sens que Servius (*ad Aeneid.*, IX, 408) a pu mettre au pluriel les colonnes et les parois de la tholos: *alii tholum... dicunt... tecum sine parietibus, columnis subnixum*.

Concluons donc que l'*Aedes Catuli* devait posséder une colonnade extérieure et un mur plein intérieur. La colonnade avait la forme ronde, le mur avait la forme polygonale, avec autant de côtés qu'il existait de colonnes en avant. La séparation verticale entre deux côtés successifs du polygone n'était pas une colonne, ni dégagée ni engagée; c'était un pilier engagé et invisible. Cela résulte du texte de Varron, car s'il y avait eu des colonnes, il aurait dit: « si on supprimait les parois entre les colonnes » par exemple: *si sine parietibus feceris columnas*; et si les piliers avaient

été apparents, il aurait dit : « si on remplaçait les piliers par des colonnes » (par exemple, *si pro pilis feceris columnas*).

A titre de curiosité, signalons que le *Thesaurus* de Vienne, page 276, ligne 32 et suivantes, citant justement l'*in aede Catuli* de Varron, l'accompagne d'une note qui en fait un monument luxueux, sous prétexte que Pline (*HN*, XXXIV, 54) a écrit : *duo signa Phidiae, quae Catulus in eadem aede (id est Fortunae hujusce diei in Campo Martio [mais est-ce le même édifice?] dicavit*.

(54). *Facere* signifie, au sens scientifique : *poser les termes d'un problème, supposer*; au sens intellectuel : *se créer une idée, imaginer, supposer*; au sens technique : *construire, bâtir, établir*. C'est ce dernier sens que nous adoptons ici. Cf. Cicéron (*De signis*, II, 47) : *facere columnam*.

§ VII.

(55). L'expression n'est pas nette. *Eas columnas* semble renvoyer aux colonnes dont il vient d'être parlé, c'est-à-dire les colonnes intérieures. En réalité, il s'agit évidemment des colonnes extérieures, et par conséquent Varron a voulu dire : cet ensemble de colonnes, ces colonnades. *Eas* renvoie à la fois à *columnas* de la ligne 31 et à *columnatus* de la ligne 30.

(56). *Silva*, qui peut signifier seulement un arbre, voire même une branche d'arbre, n'implique pas que le bois artificiel, dont il va s'agir, soit très grand ni très touffu. C'est pourquoi nous avons traduit : *un bosquet*; mais nous allons trouver des renseignements sur l'âge, la taille et le nombre des arbres dans les lignes qui suivent.

(57). Sur l'âge, un premier renseignement précis est que le bosquet ne préexistait pas aux constructions. On n'a pas profité d'un endroit boisé pour y établir la tholos, mais la plantation est contemporaine des édifices. Les éditeurs de Varron font remarquer que le dialogue imaginé par l'auteur est placé par lui à une date antérieure d'une vingtaine d'années à la date de composition de son livre. Storr-Best (p. XX et XXX) admet pour cette dernière date le calcul d'Eusèbe, soit 36 avant J.-C. (cf. la date que j'ai citée p. 8). Il note que la conversation du livre III est censée avoir lieu à la Villa Publica pendant l'élection des édiles en 54 avant J.-C. Varron a plus de 80 ans quand il écrit le *De Re Rustica*; comme interlocuteur dans le dialogue, il est seulement au milieu de la soixantaine.

Or il est probable qu'il se replace par la pensée à l'époque qu'il fait revivre, et par conséquent l'état des choses qu'il décrit est, non pas leur état actuel au moment où il compose, mais leur état dix-huit ans plus tôt. A ce moment-là, la Volière que Varron n'a fait construire, évidemment, que quand il avait déjà l'âge d'homme (mettons quand il avait au moins une vingtaine d'années), compte donc au plus 45 ans d'existence; et les arbres, qui avaient sans doute quelques années seulement quand on les a plantés, avaient une cinquantaine d'années.

(58). Cinquante ans, pour un arbre, c'est déjà un bel âge, et il peut avoir atteint une belle taille. Cependant, à moins qu'il n'appartienne à quelque espèce de croissance rapide (noter que Varron néglige toute précision sur les essences par lui plantées), il n'est pas encore colossal. Le mot *grandis*, qui qualifie ici les arbres, a donc besoin d'être commenté.

L'adjectif *grandis* est souvent usité, parmi les mots qui servent à rendre l'idée de la grandeur, comme le plus propre à exprimer la notion de dimensions hors de la normale. L'exemple classique pour ce sens est le

vers célèbre où Virgile (*Georg.*, I, 497) pressent la stupéfaction des races futures quand elles déterrèrent les ossements des combattants de Philippe ; ces ossements leur paraîtront *gigantesques* :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

Mais *grandis* peut signifier aussi, tout simplement, *qui a atteint la normale*, particulièrement en parlant de l'âge : *grandior natu* est un vieillard, *grandis* est un adulte. C'est ce second sens qui est ici le bon : *grandes arbores* indique simplement des arbres de dimensions moyennes, qui ont atteint leur développement normal, par opposition aux arbres qui sont encore en voie de croissance, et en particulier aux arbrisseaux nains, *arbuscula*, de la ligne 21. Toutefois, comme *grandis* « adulte » indique surtout le développement en hauteur, c'est-à-dire la taille, nous pourrions admettre que le mot implique l'idée que les arbres sont de proportions élancées, probablement parce qu'ils ont été ébranchés pour *monter*, et laisser du vide à leur pied : *ut infima perluceat* (ligne 33).

Varron, du reste, emploie l'adjectif *grandis* dans de nombreux cas où la notion de grandeur est vraiment toute relative. Ainsi le poulailler doit être spacieux : *cella grandis* (III, 9, 7) ; les grosses mottes de terre qui subsistent après le premier labour sont épaisses : *glebæ grandes* (I, 29, 2) ; les bonnes chèvres laitières ont de longs pis : *ubera grandiora* (II, 3, 2) ; un canard ne doit pas pouvoir traverser un filet, même s'il a de larges mailles : *retis grandis* (III, 11, 3), etc.

(59). *Tecta* indique l'ombre épaisse que font les arbres ; c'est comme une *toiture* de feuillage. Keil a tort de supprimer ce mot, qui fait image, en supposant, avec peu de vraisemblance, que c'est, avec une erreur d'orthographe, une répétition de *tota* à la ligne suivante. Goetz a rétabli *tecta*.

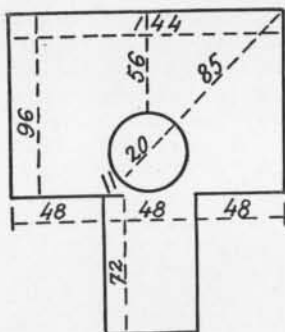
(60). Nous avons déjà signalé (note 41) que l'*enclos total*, dont il est question ici, n'a pas de quatrième face du côté de la Volière. Si, comme nous l'avons montré à la note 22, il faut supposer pour la tholos un diamètre d'une quarantaine de pieds, nous trouvons ici une réponse à la question posée à la note 16, pour savoir si les murs latéraux de l'aire rectangulaire se prolongent ou se dévient autour de la tholos. Comme leur écartement est de 48 pieds d'axe en axe (voir note 18), il resterait moins de 5 pieds de chaque côté de la tholos, pour y intercaler les arbres du bosquet dont il s'agit. Il est clair que, par conséquent, les murs sont déviés autour de la tholos : ce sera à l'architecte, faute de données précises, de leur attribuer un écartement raisonnable. A ce point de vue on peut proposer, pour les côtés du rectangle qui entoure la tholos (si c'est un rectangle, ce qui n'est pas prouvé), des dimensions doubles de celle de l'aire quadrangulaire, soit pour le grand côté (perpendiculaire au petit côté de l'aire) 144 pieds, et pour le petit côté (perpendiculaire au grand côté de l'aire) 96 pieds. La surface du bosquet serait ainsi quatre fois plus grande que celle de l'aire.

L'extérieur de la tholos serait alors à 56 pieds de l'extrémité supérieure. Les points les plus éloignés (angles supérieurs) seraient à 85 pieds environ ; les points les plus rapprochés (points de raccord des deux enceintes) à 11 pieds environ.

Voici donc un bosquet dont la plus grande profondeur n'aurait pas 29 mètres et dont la profondeur moyenne serait de moins de 20 mètres.

Ces dimensions ne paraîtront sans doute pas exagérées. Elles ont l'avantage d'établir des rapports simples, et du système duodécimal, entre toutes les mesures extérieures du terrain occupé par l'ensemble de la volière. Bien entendu, elles restent une hypothèse ; il n'y a qu'un fait certain, c'est

que l'enclos de la tholos ne peut pas être la simple continuation de l'enclos de l'aire, et que sa surface doit être suffisante pour qu'on puisse y loger *quelques* grands arbres. Une profondeur moyenne, autour de la tholos, de 18 mètres environ, est ce que nous avons proposé : cela se rapproche évidemment du *minimum* exigible.



Le dessin ci-dessus, qui est de la main de l'architecte, prouve qu'il a adopté les conclusions de la note 60, et admis cette fois, sans difficulté, des rapports numériques simples, exprimés ici en pieds.

(61). Sur cette expression, voir note 17 et Avant-Propos page 16. La similitude d'expression, ici et à la ligne 9, autorise à penser que tous les murs de l'enceinte sont de même hauteur.

NOTA. — L'architecte n'a pas voulu que l'ensemble des murs parût avoir la même hauteur par rapport au terrain plat de l'ager environnant, pour qui les contemplerait de l'extérieur. Ayant choisi pour le mur des cages une hauteur de 18 pieds (environ 5 m. 25), il a remarqué que, vu de l'intérieur, ce mur s'élève seulement à 15 pieds au-dessus du stylobate, car le soubassement des cages mesure 2 pieds (stylobate de 1/2 pied compris), et en outre l'area de la Volière est surélevée de 2 marches (= 1 pied) au-dessus du niveau de l'esplanade. En conséquence, il a donné au mur limitant l'esplanade et supportant la fontaine une hauteur, semblable, de 15 pieds. Mais le sol de l'esplanade est, par rapport à celui de la promenade et des champs environnants, surélevé d'une marche, soit 1/2 pied. C'est-à-dire que, vu de l'extérieur, il mesure 15 pieds 1/2. Cette même hauteur de 15 pieds 1/2 (environ 4 m. 60) est aussi celle que possède le mur d'enclos du bosquet terminal à l'intérieur comme à l'extérieur, puisque le terrain est celui même de l'ager, sans dénivellation ni surélévation.

En résumé : *vus de l'intérieur*, les murs de l'esplanade et de la Volière s'élèvent tous deux à 15 pieds au-dessus des sols respectifs des fontaines et des cages, et l'œil ne perçoit que cette identité. *Vus de l'extérieur*, les murs de l'esplanade et du bosquet flanquent symétriquement, de leurs 15 pieds 1/2, les 18 pieds du mur central, celui de la Volière, et l'œil ne perçoit que cette équivalence. En outre, les arbres du bosquet, semés dans un espace étroit mesurant moins de 1.100 mètres carrés (13.824 pieds carrés) se développeront mieux à proximité de murs moins hauts. Ils sont du reste supposés relativement peu élevés. Le rendu de l'architecte ne leur fait pas dépasser le sommet de

la tholos, dont la girouette élève sa base à 37 pieds du sol (11 mètres environ ; la girouette elle-même mesure 4 pieds environ) ; le plus élevé, sur l'image, ne paraît pas même atteindre 10 mètres, soit 32 pieds.

(62). D'une manière générale, dans tout le morceau, Varron abuse un peu des prépositions ou adverbes, pour indiquer la position respective des parties : *Ultra* (ligne 30 et note 49) ; *Extra* (ligne 32) ; *Intra* (lignes 35, 39, 43) ; *Inter* (lignes 10, 29, 37, 40).

Il y a lieu de noter une importante nuance de sens dans l'emploi de ces deux dernières prépositions. *Intra* signifie : à l'intérieur de (exemple probant ligne 43 : *intra retem aves sunt*) ; *inter* signifie : dans l'intervalle de (exemple probant ligne 29 : *inter eas piscinas accessus*).

De cette distinction vont découler des précisions intéressantes.

A la ligne 10, l'emplacement de la Volière proprement dite est *inter mace-rias*, donc dans l'intervalle des murs latéraux, c'est-à-dire que leur épaisseur entre pour une partie (d'axe en axe) dans la largeur de 48 pieds indiquée pour le terrain. Cette remarque justifie les discussions de mesures qui suivent la note 44 ci-dessus.

A la ligne 41, le *θεατροῖδιον* s'étage entre les axes des deux colonnades : voir note 74.

A la ligne 37, le réseau protecteur est placé *inter columnas exteriores*, c'est-à-dire dans l'entre-axe des colonnes extérieures ; mais *intra interiores columnas*, c'est-à-dire que les colonnettes sont entièrement hors du réseau : voir note 79.

Ici, la distance de 5 pieds est mesurée *intra columnas*, par conséquent colonnes non comprises. Cette remarque confirme tout ce qui a été dit à la note 22 sur l'impossibilité d'accepter pour le diamètre de la tholos le chiffre de XXVII pieds fourni par le texte à la ligne 14, puisque l'addition des mesures particulières fournies ici et au paragraphe suivant suppose, pour ne pas dépasser le total de 27 pieds, que les 5 pieds ici indiqués comprennent les diamètres des colonnes.

(63). Voir notes 4 et 81.

(64). Les éléments de la rangée intérieure sont appelés, ici et aux lignes 31 et 39, *columnae*, à la ligne 49 *columellae* (voir note 86). Comme ils sont en sapin et peu épais (*tenuis*), il semble peu probable, pour des raisons de technique, qu'ils aient eu réellement la forme de colonnes, c'est-à-dire un fût rond. Des piliers à angles abattus, donc de section octogonale, se rapprocheraient peut-être assez de la forme usuelle des colonnes pour que Varron ait cru pouvoir leur laisser ce nom.

Abies est le pin rouge, selon Blümner (*Technologie*, II, p. 286-289), qui ne parle pas de son emploi comme colonnes, mais cite les mâts de vaisseaux, d'après Homère et Pline, *HN*, XVI, 195.

§ VIII.

(65). Cf. notes 62, 70, 73.

(66). Cf. notes 53 et 71.

(67). La Volière possède trois genres de filets destinés à enfermer les oiseaux : (ligne 22) *retis cannabina* ; (ligne 40) *rete aviarium* ; (remarquer en passant l'emploi simultané de *retis*, féminin, et de *rete*, neutre) ; *reticuli e nervis* (lignes 37-38). Celui des trois qui possède les mailles les plus serrées est le dernier, comme le prouve le diminutif. Sa matière n'est pas de la ficelle,

comme disent certains traducteurs : d'abord parce que les Anciens connaissent peu ou point ce que nous indiquons par ce mot, ensuite parce que le terme serait mieux à sa place pour traduire *cannabina*, qui est une matière végétale. *Nervi* indique au contraire une matière animale, sans doute certains tendons analogues à ceux dont on fait usage pour les raquettes. Ce *reticulus* remplace dans la tholos le mur plein qui existe dans les portiques. C'est pourquoi il est plus solide et plus serré que les autres. Le mot est au pluriel parce que le filet se compose d'autant de morceaux séparés qu'il y a d'entre-colonnements, ainsi qu'il a été expliqué à la note 53. Le premier filet pend *en avant* de l'architrave et des colonnes jusqu'au pied du stylobate (voir note 36); le second est tendu (*objectum*, ligne 40) *derrière* les piliers de bois; celui-ci est fixé par panneaux séparés entre deux colonnes consécutives. Était-il attaché le long d'un cadre de cordes fixées aux colonnes, à l'entablement et au sol par des cavaliers de métal? Ce cadre, au contraire, était-il en bois? Nous l'ignorons; mais, pour la solidité comme pour l'ajustage, un châssis de bois aurait été malaisé à placer et aurait eu vilaine apparence.

On peut se demander si ce filet à mailles serrées n'était pas bien peu transparent, de par sa contexture même, et par le fait aussi que ceux qui regardent à travers sont de lui à une distance de 5 pieds (ligne 36). La perspective sur le bosquet, déjà peu éclairé (*ut infima perluceat*, ligne 33) devait être assez vague et brouillée. Il est vrai que, malgré l'affirmation qu'il y a quelque chose à voir, le spectacle paraît se borner à un dôme de feuillage, des troncs dénudés, et un sol débroussaillé pour renvoyer un peu de lumière. Peut-être les tendons, moins opaques et plus translucides que le chanvre, augmentaient-ils dans une certaine mesure la transparence et la luminosité de l'ensemble.

(68). Nous venons de constater qu'il n'y a rien à voir dans le bosquet. Pour la forme et pour le sens, *et quæ ibi sunt* est une platitude incontestable. Une queue de phrase de ce genre ressemble fort à une glose qui serait passée dans le texte. Notre devoir est de la signaler; mais aussi, puisqu'elle n'est pas absolument inadmissible, de la conserver (voir Avant-Propos, page 11).

(69). *Ea*, ablatif de lieu (= *hac via*) plutôt que accusatif (= *quæ ibi sunt*) complément direct de *transire*. — Les mss. portent *eas*; la correction est due à Schneider. Celle qu'à proposée Keil est inutile et contient un emploi incorrect du verbe *videre*: *ut p(ro)spici in silva(m) possit, et quæ ibi sunt (videri)*.

(70). Cf. notes 62, 65, 73.

(71). Cf. notes 53 et 66.

(72). Nous connaissons mal le filet des oiseleurs dans l'antiquité. Les auteurs compétents sur ce sujet (cf. Loisel, *Histoire des Ménageries*, I, page 95), considèrent qu'il a des mailles relativement larges, mais composées de fils souples et forts, quoique très fins, dans lesquels les oiseaux empêtrent leurs ailes en se débattant. Ce réseau large et fin permettra aux invités l'illusion de croire les oiseaux de la tholos en liberté, et de goûter au centre d'une cage: c'est l'impression recherchée par Varron.

(73). Cf. notes 62, 65, 70.

(74). La construction (*substructum*) qui se place dans l'intervalle (*inter*) des colonnades est assez difficile à se représenter. Le texte dit qu'elle s'élève en gradins et la compare à un théâtre. L'auteur doit entendre par là que les oiseaux peuvent s'y placer en rangs superposés, comme les spectateurs dans un théâtre. Par conséquent les rangées de perchoirs, ici, représente-

raient les rangées de sièges dans un théâtre ordinaire. La comparaison est confirmée par le mot *siège* (*sedilia*, ligne 42) qui apparaît dans la phrase suivante.

Nous ne voyons pas la possibilité de placer entre les deux colonnades aucune *construction*, au sens propre du mot. Son moindre défaut serait de masquer partiellement la colonnade d'arrière, et notamment les pieds des colonnes ; sans compter que la perspective sur le bosquet serait en partie détruite, et que l'arrangement des *reticuli* en serait encore plus compliqué. Mais nous concevons assez aisément que les colonnes de l'un et de l'autre rang puissent porter, dans diverses positions et à diverses hauteurs, des consoles (*mutuli*, voir note 76) de longueurs différentes, les plus basses étant les plus longues. Réunies par des bâtons horizontaux placés entre leurs extrémités diversement proéminentes, ces consoles, munies de leurs annexes, pouvaient donner assez bien l'aspect de perchoirs superposés en demi-cercle, suivant la forme d'un cône renversé : disposition analogue à celle des *cunei* dans les théâtres.

Une disposition encore plus satisfaisante serait celle qui ferait porter les gradins horizontaux, barres circulaires concentriques, non pas sur des supports horizontaux, mais sur une armature oblique et rayonnante, dont l'extrémité supérieure s'appuierait sur les colonnes, tandis que l'extrémité inférieure poserait sur le sol et mériterait d'être appelée la *substructure* de l'ensemble.

Pareil arrangement correspond du reste aux conseils que donne Varron lui-même, lorsque dans le même livre (chap. 4) il entreprend la description générale des volières : *circum hujus ædificiï (ornithonis) parietes intrinsecus [oportet] multos esse palos, ubi aves adsidere possint, præterea perticis inclinatis ex humo ad parietem, et in eis traversis gradatim, modicis intervallis perticis annexis, ad speciem cancellorum scenicorum ac theatri. — Perticis inclinatis ex humo ad parietem (si pro pariete feceris columnas, comme il est dit à la ligne 31) c'est exactement la traduction latine de la description française que nous venons de proposer.*

NOTA. — L'architecte a suivi dans son rendu la première des deux suggestions examinées dans la présente note. C'est qu'il n'avait pas, au moment où il a dessiné, connaissance suffisante du texte décisif qui doit pousser à adopter la seconde. Du moins n'a-t-il représenté les *mutuli* horizontaux que par de simples *perticæ* varroniennes, dont la minceur et la matière lui paraissaient seules tolérables.

(75). L'introduction dans le texte d'un mot grec sent son époque. Il a pour cause, suivant les cas, l'inexistence du terme équivalent dans le latin, ou simplement le pédantisme de l'auteur, à un moment où il est élégant et encore relativement rare de savoir du grec. Ici le mot grec est employé par pédantisme, ce qui est beaucoup plus rare chez Varron que chez Cicéron (cf. Storr-Best, page 4).

(76). Le mot *siège*, assez étrangement appliqué aux oiseaux, bien que le verbe *sedere* soit assez usité en latin pour dire qu'un oiseau *se pose, se perche* (exemple célèbre : Virgile, *Georg.*, IV, 512) ; — la rime entre la phrase qui contient ce mot et la phrase précédente, toutes deux finissent par *avium* ; — la difficulté de se représenter, dans un même espace assez restreint en largeur, des gradins et des consoles, à moins que les consoles ne soient précisément le point d'appui des gradins ; — l'emploi du mot *mutuli*, terme d'architecture qui implique plus qu'un bâton de bois, à savoir une pierre

profilée, taillée et scellée, c'est-à-dire en somme quelque chose de construit (*substructum*, voir note 74); — tous ces motifs font supposer que l'ensemble de la dernière phrase de ce paragraphe, laquelle commence par le mot *mutuli*, pourrait bien n'être qu'une glose destinée à expliquer l'agençement du *θεατριδίου* dont il vient d'être question.

Nous n'avons pas remarqué que personne avant nous ait signalé cette probabilité, qui est grande. Que l'explication remonte ou non à Varron, il paraît assuré que la phrase, qui explique ce qui précède sans rien y ajouter, doit être tenue pour un éclaircissement, mais non pour une addition nouvelle aux détails précédemment exprimés.

Fidèles à notre règle de ne rien supprimer de tout ce qui peut à la rigueur subsister, nous gardons la phrase à sa place traditionnelle, nous contentant de signaler qu'il y en a peu qui possèdent à un aussi haut degré les caractères évidents d'une notule interprétative, faussement intercalée à la suite du texte.

(77). Cf. notes 62, 63, 70, 73, etc...

(78). Cf. note 37.

(79). La façon de nourrir et d'abreuver les oiseaux est différente dans la tholos et sous les portiques (cf. notes 38 et 39). L'eau, dans la tholos, et la pâture, sous les portiques, sont l'objet d'un service régulier, fait peut-être par des esclaves (le mot *ministratur* est employé dans les deux cas; cf. ligne 44, au sujet de l'esclave qui sert à table : *puer qui ministrat*). L'eau, sous les portiques, coule librement et perpétuellement sous forme de ruisseau (ligne 24 : *aqua rivulo tenui affluit*). Dans la tholos, il semble résulter du texte que le canal par lequel l'eau arrive aux oiseaux a besoin d'être alimenté artificiellement, puisque sa fourniture fait l'objet d'un service (*ministratur*). La cause de cette différence paraît devoir être cherchée dans la différence de niveau des stylobates (donc du sol artificiel) dans chacune des cages. Dans les portiques, le stylobate repose directement sur le sol au niveau du terrain avoisinant; l'eau, provenant du bassin, ou peut-être même du canal, peut assez facilement y circuler. Si elle provient du canal, que nous allons voir qui est surélevé, la chose va de soi. Si elle provient des viviers (ou du bassin qui est au même niveau), il faut supposer que l'étiage de l'eau dans les viviers est supérieur au niveau de la face horizontale du stylobate des portiques, c'est-à-dire que les viviers sont munis d'un rebord vertical, qui les surélève au-dessus du sol de l'aire, et même au-dessus du sol du stylobate. Or, justement, les viviers du modèle varronien ont ordinairement une muraille sur leurs quatre faces (Storr-Best, *Excursus* III, page 366); ce sont des réservoirs plutôt que des miroirs d'eau.

Si l'on n'adopte pas cet arrangement, on sera obligé de penser que les ruisselets des portiques, d'une part, et les vases communicants représentés par l'ensemble du bassin et des viviers, d'autre part, sont alimentés par une conduite d'eau qui peut leur être commune, mais qui n'est pas horizontale, et par suite, se trouve sous pression : la prise qui dessert les ruisselets serait située moins haut que celle qui remplit le bassin. Cet arrangement est fort possible, puisque le domaine est traversé par un torrent, dont le niveau d'amont doit être notablement supérieur au niveau d'aval. Une dérivation a des chances d'atteindre, sur les points intermédiaires, une dénivellation suffisante pour que la pression existe (cf. Storr-Best, *Excursus* III, p. 365, renvoyant à Varron, I, 11).

De toute façon, la face horizontale supérieure du stylobate de la tholos se trouve tellement surélevée par les assises qui nous sont décrites plus loin comme existant par dessous, qu'elle est placée à 4 pieds et demi au

moins, soit 1 m. 50, au-dessus du niveau du bassin. C'est pourquoi l'eau ne peut y circuler par voies naturelles, et a besoin d'être versée artificiellement dans un canal.

Une raison analogue explique pourquoi, dans la tholos, la pâture se donne *sub retem*, en passant par dessous la cordelette qui tend horizontalement les mailles du filet, et non pas comme dans les portiques *per retem*, c'est-à-dire à travers les mailles du filet. C'est que dans la tholos la circulation (ligne 49, *pedibus circumire*) en avant des cages se fait sur une plateforme (*falere*, voir note 82) qui est elle-même séparée du stylobate par une assise (*lapis*, voir note 81), si bien que le rebord du stylobate, ou si l'on préfère, le bas du filet, se trouve à environ 3 pieds, soit 0 m. 90, au-dessus du niveau de la plateforme sur laquelle se trouvent les visiteurs. Ceux-ci ont donc le bord inférieur du filet au niveau de leurs mains baissées, et il est indiqué que ce soit par là qu'on jette la nourriture aux oiseaux : le geste est ainsi plus naturel et plus commode.

§ IX.

(80). *Subter*, texte des mss., a été corrigé par Hirt en *super*, sans qu'on puisse saisir le motif de cette correction, car on ne conçoit pas qu'il puisse exister quelque chose entre le stylobate et les colonnes.

(81). L'assise qui supporte ici le stylobate est appelé par Varron *lapis*. Or il est clair que la totalité des parties composant le soubassement est en pierre, et que par suite le mot *pierre* ne saurait désigner particulièrement aucune d'elles.

Il doit donc s'agir d'une certaine espèce de pierre. Il est peu probable que ce soit de la *pierre de taille*, par opposition à la pierraille ou à la maçonnerie en moëllons, car le stylobate, qui est au-dessus, et la plateforme, qui est au-dessous, comportent évidemment l'un et l'autre un dallage en pierres taillées. On penserait volontiers à du *marbre* : c'est un sens fréquent du mot *lapis* quand il s'agit du marbre de construction et non du marbre de sculpture (*marmor*) : mais à l'ordinaire on joint au mot *lapis* des adjectifs (*Dict. des Antiq.*, s. v., p. 931 et suiv.). Chez Varron, *lapis* indique ailleurs la pierre pour le pavage (I, 51, 2 ; II, 2, 19 ; II, 3, 6 ; II, 5, 16) ou bien pour le revêtement (III, 15, 1), et *lapideus* n'est usité que dans le présent passage.

Or l'assise dont il s'agit est, pour la plateforme située au dessous, comme le mur de fond, la plinthe ou le dossier de la salle à manger circulaire constituée par le centre de la tholos. C'est la partie élégante de l'édifice, et il est naturel et conforme à l'usage que l'enceinte en soit revêtue de plaques de marbre, ou à tout le moins de pierre dure et polie.

Mais si nous admettons ici la traduction de *lapis* par *marbre*, faut-il aussi l'admettre pour les colonnes, deux fois qualifiées de *lapideae* (lignes 20, 35) et pour les quais du torrent (ligne 2) ? Nous avons indiqué dans l'Avant-Propos, page 15, que les colonnes nous semblent avoir été plutôt en pierraille stuquée, et page 14, que des quais revêtus de plaques de marbre (sens indiqué ci-dessus) supposent une richesse de construction que ne corrobore aucun autre point du texte. L'ensemble révèle au contraire, croyons-nous, une grande simplicité et modestie, sinon dans l'opinion que Varron a de sa Volière, du moins dans la conception du plan, dans l'exécution des parties, — et aussi dans les matériaux.

NOTA. — L'architecte paraît avoir admis que le texte, précisant que le marbre est au-dessous du stylobate, n'exige pas que *tout* ce soubassement soit en marbre. En conséquence, on voit nettement par les teintes aquarellées de sa planche III, qu'il a divisé le soubassement en deux portions : l'une, de couleur ocre clair, est en pierraille stuquée, et mesure en hauteur un peu plus de la moitié du total (0 m. 90 = 3 pieds) ; l'autre, placée au-dessous, est colorée en bleu pâle veiné, et sert comme de dossier à la banquette constituée par le *falere*, dont il va être question dans la note suivante.

(82). Le mot *falere* se trouve répété quatre fois dans ce passage (lignes 46, 47, 50, 51), ce qui semble exclure toute possibilité d'une erreur des copistes. Le mot n'est pas connu ailleurs que chez Varron, et dans cet unique endroit. Les Dictionnaires, en le traduisant par *soubassement, assise, socle, plate-forme*, etc., ne font qu'essayer, comme nous le faisons nous-mêmes, d'interpréter le sens que ce mot inconnu semble avoir dans la présente description. Les étymologistes lui ont proposé des explications qui ne sont, comme il arrive souvent, que des jeux de mots. — Turnèbe le rapproche de l'adjectif grec *φαλῆρον* (mais le mot transcrit en latin aurait donné *falerum*) et il en tire le sens de *Pierre blanche, marbre*, parce que *φαλῆρον* signifie *blanc*. — Storr-Best pense au Phalère, port d'Athènes (baie S-E, que l'auteur appelle par erreur la baie O.), et comme la plage, dit-il, en est presque circulaire (exagération : elle forme un demi-cercle à peu près régulier), il traduit par *quai circulaire*, et voit un surcroît de preuve dans la plaisanterie que fait plus loin Varron, lorsqu'il appelle des *garages à bateaux* (ligne 51 : *navalia*) les niches à canards creusées dans l'épaisseur verticale du *falere* (mais il n'y avait pas de *νεώσοικοι* au Phalère, et, eussent-ils existé, ils auraient été construits *au bord et à la surface* de la plage, et non *creusés* : dans quoi, puisqu'il n'y a ni falaises, ni rochers ?). — Les autres commentateurs se réfèrent à des mots provenant des langues italiotes : — *Falerii*, nom de ville, parce que la ville était bâtie sur un roc (!) ; — *halere*, qui selon Scaliger signifierait *digue, pilier, contrefort* ; — *falerae (phalerae)*, ornements ronds pour la poitrine des hommes et des chevaux (Keil).

Toutes ces étymologies sont insoutenables. Toutefois, la direction des dernières recherches est peut-être bonne. Varron, amateur des antiquités indigènes et linguiste fervent, aurait fort bien pu ressusciter quelque vocable désuet d'origine étrusque, samnite ou gauloise. *Falere* ressemble au neutre d'un adjectif *faleris* qui serait tiré de *fala* et employé à sa place, suivant une habitude évidente chez Varron d'usiter l'adjectif au neutre en remplacement du substantif qui a servi à former ledit adjectif (cf. ci-dessous, note 92, l'emploi de *orbile* = *orbis* ; ligne 42, *sedile* = *sedes*).

Or, justement *fala* existe. Ennius (*ap. Non.*, II, 351) indique la construction d'un échafaudage, équarrissement des mâts, établissement de la plateforme, pose du plancher, en ces termes : *malos defindunt, tabulata fiunt, falaeque*, Le scoliaste explique, p. 114 : *falae turres sunt : lignae hae sunt et in circo, quae apud veteres propter spectatores e lignis erigebantur*. Les *falae* sont donc : 1° les tours de protection employées dans les sièges pour abriter les assiégeants (cf. Plaute, *Mostell.*, II, 1, 10 : *ire sub falas* = monter à l'assaut) ; 2° dans le cirque, soit les gradins de bois pour les spectateurs, soit les estrades temporaires destinées aux exercices (cf. Juvénal, VI, 589).

Fala signifie un échafaudage, un plancher, une estrade, une banquette.

Ce dernier mot, pour traduire *falere*, conviendrait mieux que ceux qui ont été jusqu'à présent proposés, et voici pourquoi.

Notre texte cite le *falere* parmi une série d'*assises* superposées dont l'ensemble forme le *soubassement* de la rotonde. Proposer de le traduire par *assise*, *soubassement*, c'est donc se borner à enregistrer, du reste trop sommairement, le rôle que le contexte lui attribue dans l'édifice entier. On peut faire les mêmes reproches aux mots *socle* ou *base*, que suggèrent certains Dictionnaires, et au mot *plateforme*, que nous-même avions provisoirement admis, mais non adopté. Nous l'avions emprunté, faute de mieux, à Storr-Best, qui n'y tient pas non plus, puisque, lorsque le mot reparait à plusieurs reprises un peu plus bas, il abandonne sa première traduction pour la remplacer par *quay* (quai naturel) ou *embankment* (quai artificiel).

Tous ces essais procèdent de la même méthode : essayer de nommer l'objet d'après l'un de ses usages reconnus. *Socle* ou *base* sont inspirés de ses mesures de hauteur, et du fait qu'il est situé au pied de l'ensemble. *Plateforme* s'autorise de ses dimensions en largeur et de l'usage que lui attribue le texte, de servir de promenade circulaire. *Quai* et ses synonymes se réfèrent à ce qu'il surplombe un bassin et contient ce que Varron appelle en riant des *cales sèches*.

En partant du même principe, il est cependant une direction dans laquelle personne jusqu'à présent ne paraît avoir cherché. — Entre autres usages, le *falere* sert de support aux coussins (ligne 48 et note 85) que les invités de Varron (voir note 87) arrangent à leur fantaisie afin de s'étendre dessus, quand ils sont conviés à un repas dans la Volière transformée inopinément en salle à manger. Ne pourrait-on en déduire que *falere* désigne, dans ce *caenaculum* fantaisiste, l'équivalent du meuble sur lequel on prend place dans les salles à manger ordinaires ? Ce n'est pas toujours un lit ; c'est souvent une plateforme maçonnée, composée tantôt de trois morceaux, tantôt d'un seul banc demi-circulaire (cf. Cagnat-Chapot, *Manuel d'Archéol. romaine*, p. 288 et 360, fig. 151 et 192). Certains documents (cf. *Dict. des Antiq.*, fig. 1703) nous montrent ce banc sous la forme d'un sofa plus que demi-circulaire, presque circulaire, sauf une échancrure où se tient l'esclave chargé du service de table. Or la suite du texte nous prouve que tel est l'emploi du *falere*, avec le revêtement de marbre (voir note 81) qui en constitue le dossier, les coussins (voir note 85) et les tapisseries (voir note 96) qui en font l'ornement, et même avec l'emplacement réservé à l'esclave serveur dans un étroit segment du cercle (voir note 93).

Un mot comme *banquette* aurait donc de grandes chances d'exprimer en les traduisant la forme, l'emploi et la matière du *falere*.

Si *falere* est le nom d'un meuble de salle à manger, on comprendra mieux l'apparition subite du mot *convivae* quelques lignes plus loin, apparition imprévue si un mot antérieur n'y a pas préparé l'esprit des auditeurs, et qui a parfois dérouté les commentateurs (voir note 87). La seule difficulté est que ce mot, désignant un objet aussi usuel, ne se rencontre que dans ce seul passage de Varron, et ne correspond à aucun des termes que nous connaissons pour indiquer le mobilier de salle à manger des Anciens.

(83). Les dimensions du *falere* sont, dans tout le morceau, les seules dont les chiffres soient précédés de l'indication *ad*. D'après le sens ordinaire de cette indication, il y aurait ici une mesure simplement approximative, équivalente à notre formule française : une banquette ayant dans les 5 pieds de large et dans les 2 pieds de haut. Mais les mesures précises du *falere* ne sont pas plus difficiles à prendre et à retenir que celles de tous les autres objets nommés dans la description. Or tous ont des mesures

précises, certaines étant cependant délicates et comprenant des fractions : (ligne 47 : 1 pied 9 pouces ; ligne 56 : 2 pieds $1/2$; ligne 56 : 4 pouces). Il faut donc en conclure que l'auteur a voulu ici aussi bien que partout ailleurs être précis, et le sens de *ad* doit se rendre par : la largeur va à 6 pieds, la hauteur à 2 pieds. Du reste, à côté de son sens approximatif (*ferme, circiter* = environ), la préposition *ad* possède aussi un sens limitatif (*maxime, summum* = exactement, tout au plus) qui apparaît très net chez Varron lui-même : *ad denas capras singulos parant hircos* (II, 3, 10).

Nous penserions volontiers que Varron a eu ici un motif pour varier sa formule : ce serait celui que laisse deviner la traduction que nous allons proposer. On dit chez nous que les dimensions d'un objet *vont* à telle grandeur, longueur ou largeur, quand ces dimensions ne sont pas celles que l'usage général attribue à l'objet. Ne serait-ce pas une preuve de plus que par *falere* Varron entend nommer (ou comparer) un meuble qui, dans les salles à manger usuelles, n'a pas les mêmes dimensions, surtout peut-être en ce qui regarde la largeur ? Cette largeur de 5 pieds est, en effet, probablement insolite, et il semble bien que Varron donne immédiatement après le motif de cette dimension exagérée : c'est qu'il faut y *circuler debout* (ligne 49 : *pedibus circumire*), sans se heurter ni aux piliers de bois, ni aux coussins, entre lesquels on passe (ligne 48, *inter culcitas et columellas*). La banquette servant ici de *promenoir*, rien d'étonnant que ses dimensions en largeur soient agrandies pour ce nouvel usage. De même, la hauteur (2 pieds) dépasse sans doute la normale : nos sièges modernes, chaises et canapés, mesurent ordinairement 0 m. 45, soit seulement 1 pied et $1/2$. Nous verrons plus loin, en parlant de la table (note 91), les raisons de cette différence.

(84). Les mss portent *in* ; *inter* est une correction évidemment nécessaire. Nous sommes étonnés de ne l'avoir pas trouvée, même chez Keil, et d'être les premiers à la proposer.

(85). *Culcita* est un coussin qu'on pose directement sur le sol et sur lequel on s'étend. Cf. Sénèque, *ad Lucil.*, 408 : *culcita in terra jacet, ego in culcita*.

Naturellement, Varron n'a pas manqué de fournir de ce mot une étymologie par calembour : *ab inculcando culcita dicta* (*De lingua lat.*, IV, 40). D'où l'idée qu'il s'agit de tapis que foulaient aux pieds les serviteurs, debout derrière les convives (Robert Castell, *the Villas of the Ancients*, Londres, 1728 ; compte rendu dans *Acta eruditorum Lipsiensia*, 1731, p. 111-115).

(86). Le diminutif *columellae* équivaut exactement aux *tenues columnae* de la ligne 36 (voir note 64), lesquelles sont *hors* du filet (note 62). On comprend que Keil, tirant les conclusions logiques d'une hypothèse absurde dont nous allons faire justice à la note suivante, ait pu penser que les *columellae* étaient des perchoirs pour les oiseaux. Mais comment Storr-Best peut-il indiquer, même dubitativement, que ce pourraient être des guéridons individuels, sur lesquels chaque invité transporterait sa portion de mets prise à la table centrale ?

(87). Keil, frappé de l'apparition subite de ce mot inattendu (nous avons montré à la note 83 que *falere* l'annonce et le justifie), a voulu le rattacher par force à une idée déjà exprimée. Il s'est évertué, contre toute vraisemblance et même contre tout bon sens (ce qui nous dispensera de reproduire et de discuter ses prétendus arguments), à prouver que les *convivae* sont les oiseaux ! Mais ils sont de l'autre côté d'un filet ; et que feraient-ils de coussins, d'une table tournante et d'un service d'eau chaude et froide dont chacun peut tourner le robinet à son gré (voir § X) ?

(88). Cf. notes 62, 65, 70, 73, 77. Au lieu de *infimo*, texte des mss., nous préférons lire *infimum*.

(89). Cf. note 41. La circonférence (*circum*) du *falere* délimite, dans le sens vertical, la face courbe d'un cylindre creux où ont été taillées les niches dont il sera question à la note suivante.

Dans le sens horizontal, la circonférence du *falere* délimite aussi le pourtour du bassin ; mais l'eau est séparée de la base du *falere* par une petite plateforme qui est comme la *margelle* (ligne 50, *marginè*) du puits formé par l'intérieur du cylindre. Le mot *puits* est juste et montre le ridicule de cet arrangement dans lequel le diamètre du bassin, ainsi que nous le constatons à propos des mesures de la table qui lui fait comme un maladroit couvercle, ne dépasse pas 10 pieds, soit moins de 3 m. 50. Encore faut-il en déduire, si petit qu'on le suppose, l'espace occupé par l'îlot central : il reste pour les canards un couloir d'eau annulaire qui, toutes choses mises au mieux, ne dépasse pas 1 m. 50 de large, et ne s'augmente que de la faible profondeur des niches où ils s'abritent.

(90). A ces niches, leur aspect voûté et leur proximité d'un bassin donnent, en petit, l'apparence des cales sèches au bord de la mer, ou encore de ces abris en maçonnerie qui existaient au bord des lacs pour les jeux nautiques, ou enfin de ces resserres creusées au niveau de l'arène dans les amphithéâtres, pour être utilisées quand le programme comportait des simulacres de lutte navale. Il y a donc ici une comparaison ironique et qui voudrait être amusante.

La plaisanterie consiste, d'abord à avoir supprimé l'adverbe de comparaison (*quasi, ut, etc.*) ; ensuite à accoler au mot *navalia*, en opposition, et comme pour l'expliquer, le mot *stabula*, par quoi sont réduites à leur juste taille — celle des canards — les dimensions éveillées dans l'esprit du lecteur par un mot qui évoque l'idée d'un bateau. Il est difficile en français de en pas rétablir le mot qui indique la comparaison.

§ X.

(91). L'objet qui va nous être décrit est une table. Mais elle n'est pas qualifiée *mensa*, parce qu'elle ne possède pas deux des caractéristiques principales des tables de salle à manger : 1° elle n'est pas fixe sur son pied, mais tournante ; 2° elle n'est pas pleine sur toute sa surface, mais à la périphérie seulement.

Cette périphérie est constituée par une tablette circulaire (*tabula*, ligne 55) qui, en coupe (ce détail est essentiel pour comprendre la comparaison), donne une image analogue à celle de l'objet que l'antiquité appelle *tympanum* (ligne 55). Le *Dict. des Antiq.* (s. v., p. 566) nous apprend que le mot *tympanum* désignait : 1° le tambourin ; 2° la roue pleine (cf. article *Plastrum*, p. 505, fig. 3705-3707). *Tambourin* et *roue pleine*, vus en coupe, présentent tous deux une partie horizontale limitée sur les deux faces extrêmes par un rebord vertical. C'est ce rebord dont la hauteur est fixée à une palme (ligne 56).

La tablette circulaire dont il s'agit est donc une planchette annulaire, munie de deux rebords destinés à empêcher les objets de tomber pendant la rotation de la table. La comparaison est précisée par l'indication qu'elle ressemble (toujours en coupe) à une planche creusée (*tabula cavata*, ligne 55).

Mais il ne s'agit pas d'une roue pleine (*tympanum*) qui aurait été placée horizontalement sur un axe pour servir de table tournante. Varron évite

la confusion de sens que pourrait amener l'emploi du mot *lympanum* en spécifiant que l'ensemble est une roue à rayons (*rota radiata*, ligne 54) qui diffère des roues ordinaires par la forme de sa jante (voir la note suivante).

(92). Les commentateurs ont éprouvé, pour expliquer la phrase *ubi orbile solet esse acutum*, des difficultés qui sont réelles, mais qui, grâce à ce que nous venons d'établir, ne sont pas insurmontables. Varron nous renvoie sans conteste à une roue radiée de modèle courant (*solet*). La circonférence d'une telle roue se nomme, en latin ordinaire, *orbis*. La forme *orbile*, qui ne se rencontre que dans cet endroit (la lecture en est-elle bien certaine ?), n'est en somme qu'une variante du mot *orbis*, et cette variante en est régulièrement tirée. *Orbilis* vient de *orbis* comme *civilis* vient de *civis*. Or *civilis* a fini par signifier un civil, c'est-à-dire à peu près la même chose que *civis*. *Orbilis* doit donc équivaloir pour le sens à *orbis* (cf. ci-dessus, note 82 : *falere* = *fala* ; *sedile* = *sedes*).

Orbile est la partie orbiculaire formée par la succession et l'ajustement des jantes de la roue : c'est ce que nous appelons le *tour de la roue*.

Reste à savoir en quel endroit le tour de la roue *solet esse acutum*. Tout d'abord, au texte traditionnel *acutum*, on a proposé de substituer les variantes *arcuatam*, *arctum*, *auctum*. — La première serait une répétition maladroite ; l'exemple d'Ovide qu'on en cite (*arcuato curvamine* : *Métam.*, XI, 589) en est la preuve : toute courbure est arquée, par définition. — *Arctum* aurait même signification et même défaut, à moins que (comme dans une phrase de Diomède : *in brevem et arctum orbem coguntur, rotae scilicet similitudine vertitantis*, citée par Scheffer, *De re vehiculari veterum*, VI, p. 59, évidemment à cause de *rota* et de la formule *arctus orbis*) le mot ne signifie *mince* : auquel cas il vaut autant conserver la vulgate *acutum*, dont le sens évident est *pointu, taillé, aminci, aiguisé*. — *Auctum* voudrait dire juste le contraire : *épaissi, renforcé, consolidé*. Le *Dict. des Antiq.*, s. v. *Currus*, p. 1635, écrit : « la circonférence de la roue (ἄρως, *orbis*) est formée de jantes adaptées l'une à l'autre à l'aide de tenons, et renforcées à l'extérieur par des bandes de fer ou d'airain (*canthus*) ». Mais le même ouvrage, s. v. *Rota*, fournit à la fig. 5959 la coupe d'une roue de bronze conservée au Musée de Nîmes, et ainsi décrite : « sur le pourtour est creusée une gorge profonde dans laquelle s'emboîtait une jante en bois cerclée de fer ». — Par conséquent le tour d'une roue peut aussi être évidé sur sa face extérieure destinée à rouler, donc se trouver, perpendiculairement à l'axe, *aminci, acutum*. Il n'y a pas de motif péremptoire pour rejeter cette lecture. Au reste, amincie ou renforcée, la portion de la roue à laquelle s'applique l'épithète reste la même, et elle n'est pas douteuse. C'est tout ce qui nous importe ici.

Nous construirons donc la table mobile au moyen d'une roue à rayons du modèle usuel. Nous amincirons le pourtour externe de cette roue par une entaille en creux perpendiculaire à l'axe (donc ici horizontale), et dans cette entaille, au lieu de la jante en bois cerclée de fer qu'on attendrait, nous insérerons la tablette annulaire et périphérique dont il a été question à la note 91.

A cause de son ampleur, des dimensions qu'elle ajoute à celles de la roue centrale (2 pieds 1/2 au bout de chaque diamètre), nous consoliderons spécialement cette tablette sur toute la ligne d'insertion, d'autant plus qu'elle est seule destinée à porter le poids des mets, de la vaisselle, etc..

Les dimensions de la table, ainsi établies, peuvent varier de 8 à 11 pieds (3 + 5 ou 6 + 5). Supposons-lui la plus grande taille. Cela donne une table ronde ayant 3 m. 25 (0 m. 295 × 11) de diamètre. Si bien équilibrée

et si solide qu'on la suppose, c'est certainement un maximum, pour qu'elle se meuve facilement autour de son axe, surtout sous la poussée d'un esclave qui est peut-être un enfant (*puer*, ligne 56). Mais alors combien avions-nous raison d'insister sur les dimensions forcément étriquées d'un bassin auquel elle forme ce que nous avons appelé un couvercle ridicule ! Si la table a 11 pieds de diamètre, et si elle doit arriver au niveau de la circonférence du *falere* (à supposer même qu'elle ne le recouvre pas légèrement, ce qui serait plus commode pour que les convives pussent se servir sans allonger le bras) le bassin, qui a une margelle de 1 pied, n'a plus que 9 pieds de diamètre. Retirons 1 pied pour l'îlot central, restent 8 pieds ; donc un espace annulaire de 4 pieds (à peine 1 m. 20) pour les malheureux canards, qui nagent à 2 pieds au moins au dessous de la table, et que les convives essaient d'apercevoir à travers les trous du couvercle, c'est-à-dire dans l'intervalle des rayons. Encore la projection de la tablette pleine cache-t-elle à leurs yeux, au fond de ce puits qui n'est qu'une cuvette, une bonne partie du spectacle. Voient-ils même quelque chose sous l'ombre de ce couvercle, augmentée de l'obscurité projetée par une coupole pleine, et nullement combattue par les faibles lueurs qui, à travers deux filets successifs, dont l'un a les mailles très serrées, viennent d'un bosquet où un dôme de grands arbres laisse à peine filtrer une vague lumière ?

En présence de cette série d'arrangements enfantins, nous nous souvenons, avec Keil, que Varron lui-même a dit (III, 4, 3) qu'on a tort d'installer une salle à manger dans une volière. Mais il est probable que ce qu'il blâmait chez Lucullus s'excusait chez lui, pensait-il, par l'étrangeté du spectacle et de l'installation. Rien ne nous oblige à être de son avis.

NOTA. — Nous avons vu, à la fin du NOTA qui suit la note 22, que l'architecte a donné à la table un diamètre de 10 pieds, sans envisager (mais sans non plus exclure) la possibilité qu'elle recouvre légèrement le *falere* pour la commodité du service : soit un dépassement de 1/2 pied, donnant le diamètre total de 11 pieds *maximum* dont il vient d'être parlé.

(93). Sur le sens de *ministrare*, voir note 79. La mention de la présence d'un esclave unique a un double but ; 1° montrer avec quelle facilité se fait le service, grâce à l'ingéniosité de cet arrangement mobile ; 2° indiquer l'intimité des réunions sans appareil qui se tiennent en cet endroit. Storr-Best a raison de remarquer qu'il s'agit vraisemblablement de goûters plutôt que de repas véritables. A ses arguments ajoutons celui-ci : la table ronde rappelle le guéridon rond, mobile et muni d'un seul pied, que les monuments figurés montrent en usage dans les réceptions intimes de ce genre.

(94). Ce guéridon était apporté tout servi au centre du groupe formé par les convives étendus sur les lits. Ici aussi, ainsi que le texte le fait remarquer, tout est servi à la fois (*una*), même les boissons, qui d'ordinaire n'étaient pas placées sur la table. Seulement, sur un guéridon, chacun peut se servir depuis sa place ; sur une table aussi large, on ne peut prendre les objets servis que chacun à son tour et moyennant qu'on fasse mouvoir la table pour les mettre successivement à portée de chaque convive (ligne 58).

(95). Les Latins appellent *suggestus* toute construction élevée pour supporter un objet qui sera placé dessus (*Dict. des Antiq.*, p. 1562).

En particulier, *suggestus* se dit de l'*estrade* sur laquelle on place le *siège* d'un personnage (un magistrat, un orateur, un conférencier, l'empe-

reur). Ici le mot est particulièrement juste si, comme nous avons cru le prouver (voir note 82), le *falere* est une banquette. Le *suggestus faleris*, c'est la partie verticale de l'assise, celle qui représente le *piéd* ou le *devant* de la banquette, et qui soutient la partie horizontale sur laquelle s'étendent les coussins servant de sièges.

Noter, en passant, qu'on ne connaît, de *suggestus* avec le génitif, qu'un seul exemple, et poétique. Stace (*Silves*, I, 2, 113) pour signifier « une chevelure échafaudée au sommet de la tête », dit : *suggestus comae*.

(96). Les monuments figurés montrent que le *devant des banquettes* (*suggestus faleris*, voir note précédente) est *ordinairement drapé d'étoffes* (*ubi solent esse περιπέτασματα*). Ici, le devant de la banquette circulaire, c'est précisément la partie verticale du *falere*, où il y a des niches à canards, les *navalia* de la ligne 51. Or il faut que les canards puissent librement quitter leurs trous et se mettre à l'eau (*prodeunt ac nant*, ligne 60), et par conséquent on ne peut suspendre aucune étoffe devant leur gîte.

Le mot dont se sert Varron pour désigner ces tentures est précis : *περιπέτασματα* veut dire *des choses qu'on étend, qu'on déploie tout autour*. Ici l'emploi du vocable grec ne vient pas seulement du goût de l'auteur et de ses contemporains pour les mots étrangers, et notamment pour les termes empruntés à la civilisation hellénique. Les tentures sur le devant des canapés, les tapis sur le sol, d'autres raffinements encore dans la décoration de la salle à manger, tout cela est d'origine grecque, et le latin a gardé le mot grec qui les désigne. C'est Varron lui-même qui nous l'apprend (*De lingua lat.*, V, 68) : *graeca sunt peristromata et peripetasmata, sic alia quae item convivii causa ibi multa*.

Les mss. écrivent tous, à tort, *peripatasmata*. Les fig. 7345, 7348 du *Dict. des Antiq.*, s. v. *Velum*, p. 674, donnent une idée de la disposition usuelle de ces différents ornements.

(97). *Stagnum* indique de l'eau stagnante, *rivus* de l'eau courante. On ne peut penser que *rivus* indique seulement un *trop-plein* qui ferait des viviers le déversoir du bassin, puisque des poissons vont librement de l'un aux autres. Le problème se pose donc, indirectement, de savoir comment est installée la distribution d'eau dans la volière.

Nous avons eu déjà l'occasion de toucher à cette question (note 79).

Nous avons montré que l'alimentation du *canaliculum* de la tholos se fait par un service régulier qui y verse l'eau ; le niveau du stylobate dans lequel est creusé ce canal est trop élevé pour que l'eau courante y puisse parvenir par simple pression. Peut-être les *canalicula* de la rotonde se déversent-ils dans les *rivuli* des portiques, où l'eau est dite couler par ses propres moyens (ligne 24 et note 79).

Quant au *stagnum* et aux *piscinae* qui communiquent par le *rivus* dont il nous est ici parlé, il est vraisemblable que tous deux sont alimentés d'eau courante par une dérivation du torrent : prise *en amont*, elle arrive sous pression, grâce à la déclivité du sol, dans le bassin ; elle en sort par les viviers, et grâce à la même déclivité elle continue son chemin pour se déverser *en aval* de nouveau dans le torrent.

Tout ce trajet est facile. Mais il faut retenir de notre texte qu'il n'existe entre le bassin et les viviers qu'une seule communication : le *rivus* dont il nous est parlé ici. Il est probable qu'au niveau des viviers ce ruisseau unique se divise en deux branches. Mais, ou bien ce n'est qu'un simple tuyau, ou bien c'est un canal fermé à sa sortie d'une grille assez serrée pour que les canards ne puissent la franchir : seul le menu frelin (*pisciculi*, ligne 61) peut traverser cet obstacle.

(98). *Commeant*, correction de l'édition princeps = *commetant*, mss. La présence des poissons, au fond de ce puits qu'est ici le dessous de la table tournante, correspond à une recherche de luxe à la fois enfantine et bizarre, qui nous est dévoilée par Sénèque dans un passage où il se réfère évidemment à une installation du même genre (*Quaest. Natur.*, III, 17) : *in cubili natant pisces, et sub ipsa mensa capitur qui statim transferatur in mensam.*

(99). Sur le sens de *cum*, voir note 4.

(100). *Ex orbi ligneo mensaque* est selon nous un *hendiadyn* équivalent à *ex orbi ligneo mensae* = *e parte lignea et rotunda mensae*. Le sens n'est pas sérieusement modifié si on laisse aux mots leur valeur séparée ; mais *mensa* a une signification plus générale que *orbis*, qui n'en est qu'une partie, et nous avons vu de plus (note 94) que l'ensemble ne forme pas une véritable *mensa*, et que Varron évite de lui donner ce nom. *Ex* signifie ici : *du dessus de...* et non pas : *hors de...* Exemples justificatifs dans la dissertation de Rössner : *de praepositionum AB, DE, EX, usu Varroniano*. Retenir ce sens pour les explications que nous donnerons à la note 102.

(101). *Primus radius*, suivant la règle grammaticale bien connue : *summa arbor* = *le haut de l'arbre*, signifie *le début des rayons* (en les regardant depuis la périphérie). Cette preuve grammaticale confirme la justesse de nos explications relatives à la position de la tablette annulaire, pleine, fixée sur le pourtour de la roue radiée (voir note 92). La tablette est assujettie au bout des rayons ; elle les prolonge ; elle n'est pas soutenue par eux. Roue radiée et tablette annulaire sont deux systèmes qui se juxtaposent et se complètent pour former l'équivalent d'une table ronde.

(102). Vittorio, d'après les mss., écrit *epitonüs*. Le *Dict. des Antiq.* préfère la forme *epistomium*, tirée directement du grec *ἐπιστόμιον* = *ce qui s'adapte à l'embouchure*, et explique (s. v., p. 711) : « C'est le robinet, ou plus exactement la clef cylindrique percée de trous qui le ferme, et qui retient ou laisse échapper à volonté l'eau d'un conduit, ou le liquide contenu dans un vaisseau ».

Reste à comprendre comment est installé ce système. Il paraît tout d'abord impossible de supposer des robinets placés à la périphérie de la table, et une double tuyauterie aboutissant jusqu'à eux, le long des rayons et autour de la planchette annulaire. D'où viendrait l'eau sous pression, surtout la chaude, et quelles canalisations compliquées ne devrait-elle pas traverser, sans compter les joints mobiles qui seraient nécessaires dans ce système tournant ? Tous les commentateurs ont éprouvé le besoin de simplifier, sans recourir à un système distributeur ultra-moderne, qui serait aussi difficile à imaginer qu'à réaliser. L'image donnée par Hirt, lequel a cependant voulu être simple, de deux vases juchés au centre de l'ensemble sur le moyeu, pour alimenter par un tuyautage une série de robinets périphériques, nous paraît dépasser la vraisemblance, — et aussi le ridicule que nous pouvons accepter dans les inventions parfois, déjà si étranges de Varron.

Selon nous, il y a simplement sur la tablette périphérique deux ou plusieurs vases, déposés en même temps que les autres mets et boissons, dont les uns contiennent de l'eau chaude et les autres de l'eau froide, tous étant munis de robinets. C'est, pour l'eau comme pour tout le reste, en faisant tourner la table, qu'on présente à portée de chaque convive le liquide qu'il a réclamé. *Il n'y a qu'à tourner des robinets pour que chacun puisse se servir soi-même* : tel est à notre avis, le sens exact des lignes 63, 64. Voilà justement l'originalité que tient à signaler notre auteur un peu naïf : ordinairement c'est l'esclave qui distribue les eaux pour les mélanger aux

boissons diverses, et on ne se sert pas soi-même. Ici, l'esclave, debout dans l'entrée de la tholos, au seul point où il n'y ait pas de convives étendus sur la *falere*, ne peut bouger. C'est donc la table qui se dérange, et non pas lui, quand on réclame quelque chose. Or le convive serait peut-être gêné, dans la position étendue qu'il occupe, s'il lui fallait soulever, par un effort des deux mains et en penchant le corps en avant, un vase forcément volumineux et par conséquent lourd. Au contraire, sans avoir aucunement à se déplacer, et par le mouvement d'un bras simplement étendu, il lui suffira de faire le geste, si simple, de tourner un robinet : d'où l'émerveillement de Varron pour une combinaison si ingénieuse.

A notre explication, très simple, on ne saurait opposer, croyons-nous, que deux objections d'ordre grammatical : 1^o le sens de la préposition *ex*, dans la phrase *ex orbi ligneo*, etc. (ligne 62), qui semble indiquer que l'eau sort de la périphérie même de la table. Nous y avons répondu à la note 100 en précisant le sens de *ex* = venant de dessus, de la surface de... 2^o le sens de *fluat* (ligne 64) qui laisse supposer que l'eau coule (par une pente, des tuyaux, etc.) vers chaque convive. Mais *fluere* nous paraît signifier ici seulement couler avec abondance : chaque convive, en tournant un robinet, peut obtenir de l'eau en telle quantité qu'il lui plaît. Sur ce sens de *fluere*, signifiant fournir beaucoup de liquide, cf. Columelle, III, 2 ; *graeculae vites minus fluunt (quam latiae)*.

§ XI.

(103). Ici le mot *tholos* est pris dans son sens original de coupole (*Dict. des Antiq.*, s. v.). Cette remarque est nécessaire, car si le mot était pris dans son sens ordinaire, tout ce qui a déjà été décrit aux paragraphes VII à X pourrait être également classé *intrinsecus sub tholo*.

Ce passage et son contexte fournissent une preuve supplémentaire du fait que la coupole ne forme pas la toiture de l'ensemble du bâtiment, mais qu'elle recouvre simplement la partie située au-dessus des piliers de bois, l'extérieur de l'ensemble ayant une couverture conique, du genre de celles qui forment le toit des maisons étrusques et italiotes (voir note 50). Ce sont les colonnes internes (*intrinsecus*) qui supportent cette coupole, laquelle est une demi-sphère (*hemisphaerium*, ligne 66) dont l'équateur repose, directement ou non, nous l'ignorons, sur ces *columellae*. En tout cas, il coïncide en dimensions avec le cercle qui forme leur entablement. Une pareille disposition est indispensable pour que le cercle équatorial (*infimum hemisphaerium*, ligne 66 ; à la ligne 68, l'expression *hemisphaerium medium* indique le pôle de la demi-sphère) soit visible pour les spectateurs, ainsi que l'étoile qui le parcourt.

(104). Au sujet de cette étoile, les commentateurs ont été gênés par le singulier *stella*, suivi de deux verbes au pluriel et d'une parenthèse qui nomme deux étoiles. Une correction très simple serait de lire *stellae* ; mais elle n'est peut-être pas indispensable. Le docte Varron sait, mieux que quiconque, que l'étoile par ses contemporains appelée, suivant les heures, *Lucifer* ou *Hesperus*, est une étoile unique. La parenthèse elle-même étale son érudition aux yeux du lecteur de façon un peu naïve. Mais peut-être ne l'a-t-il pas intercalée rien que pour faire étalage de science. On peut supposer que Varron a voulu dire qu'il sait fort bien qu'il n'y a qu'une étoile (*stella*) ; mais qu'il a profité de ce que cette étoile porte deux noms pour la symboliser par deux étoiles (d'où le pluriel des verbes) dont l'une donne les indications de jour, l'autre celles de nuit. On se demande, il est vrai,

à quoi servent les indications nocturnes : va-t-on la nuit dans la Volière, et alors quel en est le mode d'éclairage ? Peu importe, le fait est là : le mécanisme fonctionne de nuit comme de jour ; tout simplement sans doute parce que, sous peine de dérèglement, il faut bien qu'il marche sans interruption.

Alors, sans vouloir, à la suite de Hirt, rechercher et expliquer les détails de ce mécanisme, nous pouvons supposer que si deux étoiles parcourent le cercle équatorial de la coupole, c'est parce qu'à Rome les heures de jour et les heures de nuit, toujours divisées en douze parties égales, sont de longueur différente tous les jours de l'année, sauf deux fois par an aux équinoxes. Il faut en conclure que la circonférence équatoriale est divisée en douze parties, dont chacune porte, en chiffres, un nombre (la ligne 67 prouve que l'indication donnée est un nombre : elle porte l'interrogatif de nombre *quot*, au lieu de la formule usuelle *quota hora sit*). Ces douze heures sont des heures diurnes ou des heures nocturnes, selon l'étoile qui les indique, car ces étoiles n'avancent circulairement que de façon alternative et avec des vitesses doublement différentes (différentes entre elles, mais différentes aussi d'elles-mêmes, puisqu'elles varient chaque jour). Nous renvoyons à Hirt pour montrer que la variabilité journalière des horloges est un problème auquel les clepsydres antiques avaient réussi à fournir une solution applicable au cas présent : bien entendu, nous lui laissons la responsabilité des arrangements particuliers qu'il préconise. Enfin on peut admettre que les deux étoiles portaient, découpée ou peinte sur le métal dont elles devaient se composer, une image qui les faisait reconnaître et qui correspondait aux noms de *Lucifer* et de *Hesperus*. On sait qu'il existe des représentations figurées de ces deux divinités stellaires.

(105). *Cardo*, qui signifie particulièrement un *gond de porte*, indique plutôt un axe vertical, et en ce sens il est à sa place ici ; tandis que *axis* indique de préférence un axe horizontal (c'est le mot pour nommer l'essieu, et c'est pourquoi à la ligne 53 le mot, bien que signifiant dans le cas particulier un axe vertical, est employé avec justesse, car c'est bien l'essieu d'une roue qui, elle, se trouve ici, par exception, placée horizontalement).

(106). Juvénal des Ursins, se reportant au texte de Vitruve sur la *Tour des Vents* à Athènes, prétend que le mot *horologium* est impropre, et lui substitue *octogonon* qu'on lit chez Vitruve (I, 6, 11) : *Andronicus Cyrrhestes, qui... collocavit Athenis turrim marmoream octogonon...* Mais il résulte de la description même que le monument contenait une clepsydre, donc servait d'horloge.

(107). Le texte de Vitruve pourrait plutôt fournir le nom de l'architecte. Les mss de Varron, qui ne reproduisent que l'ethnique, l'ont-ils pris à tort pour un nom propre d'individu, ou bien Varron a-t-il dit *Cyrrhestes* pour signifier *Andronicus*, comme on disait *Stagirites* pour signifier *Aristote*, au sens emphatique ? La seconde hypothèse ne serait prouvée que si nous savions mieux le renom dont *Andronicus de Cyrrha* a pu jouir dans l'antiquité ; mais elle suffit pour que nous maintenions le texte traditionnel explicable malgré la lacune.

(108). Les huit vents dont il s'agit ici sont ceux qui soufflent des quatre points cardinaux et des quatre points intermédiaires. Leurs noms et leurs représentations figurées sont toujours visibles à Athènes sur la tour octogonale restée debout, et par suite l'architecte, dans sa restitution, n'aura qu'à se reporter au monument lui-même, dont Varron évidemment a entendu faire une copie (voir Avant-Propos, page 16).

Chaque vent était sans doute représenté par une image peinte, et c'est

en ce sens que Varron peut dire, à la lettre, que l'aiguille indicatrice *touche* le vent, c'est-à-dire le personnage qui en est la figuration symbolique. Les huit représentations devaient se trouver sur une zone continue (*orbis*, ligne 70) qui n'était pas placée vers l'équateur de la coupole (car en cet endroit il y avait déjà les indications horaires) mais plutôt vers le sommet, au voisinage du pôle. Cela permettait à l'aiguille actionnée par la girouette de n'avoir pas une excessive longueur. Vraisemblablement elle *touchait* (ligne 71, *tangat*) la figure par dessus et sans la cacher. Rien ne dit dans le texte que cette aiguille ait été horizontale, perpendiculaire à son axe : elle pouvait fort bien avoir une forme courbe qui épousât la concavité de la coupole.

Georges SEURE.